

## SCHLUSSILACHRA

Brauerei Sonnenberge (GFB22)

Garage (GFG22)

Rapport de fouille GFB22 (21 mars au 18 mai 2022)

Rapport de fouille GFG22 (7 et 8 juillet 2022)



*Adrian Sliwinski*  
*Manuel Anderegg*

Novembre 2024

## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>FICHE SIGNALÉTIQUE</b>	<b>1</b>	<b>5. DATATION</b>	<b>41</b>
<b>ZUSAMMENFASSUNG</b>	<b>3</b>	5.1 Période 1 - Premier âge du Fer	41
<b>1. CONTEXTE D'INTERVENTION</b>	<b>4</b>	5.2 Période 2 - Second âge du Fer	43
1.1 Découverte du site et début des travaux	4	5.3 Période 3 - Occupations d'époque gallo-romaine	45
1.2 Topographie	5	5.4 Période 4 - Terrasses et bâtiments médiévaux	49
1.3 Contexte archéologique et historique	5	5.5 Période 5 - Terrasses et bâtiments modernes et contemporains	49
<b>2. STRATIGRAPHIE DU SITE</b>	<b>8</b>	<b>6. CONCLUSIONS</b>	<b>51</b>
2.1 Moraine et dépôts naturels I	9	<b>7. BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>52</b>
2.2 Période 1 - Phase 1	9	<b>ANNEXES</b>	<b>55</b>
2.3 Dépôts naturels II	9	Liste des unités de terrain (GFB22/GFG22)	57
2.4 Période 2 - Phases 2 et 3	9	Liste des relevés GFB22	80
2.5 Période 3 - Phases 4 à 6.2	9	Liste des relevés GFG22	81
2.6 Période 4 - Phases 7 et 8	9	Liste du mobilier GFB22	82
2.7 Dépôts naturels III	10	Liste du mobilier GFG22	89
2.8 Période 5 - Phases 9 et 10	10	Liste des échantillons C14	89
2.9 Dépôts naturels IV	10	Détermination céramique de l'âge du Fer	90
<b>3. DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES</b>	<b>11</b>	Détermination céramique de l'époque romaine	95
3.1 Période 1 - Premier âge du Fer	11	Catalogue des tombes	97
3.2 Période 2 - Second âge du Fer	13	Plans 1 à 10	110
3.3 Période 3 - Occupations de l'époque gallo-romaine	17	Stratigraphie STG12	120
3.4 Période 4 - Terrasses et bâtiments médiévaux	30	Matrice de Harris	121
3.5 Période 5 - Terrasses et bâtiments modernes ou contemporains	34	Planche céramique de l'âge du Fer	122
3.6 Phase indéterminée : Structures non phasées	37		
<b>4. MOBILIER</b>	<b>39</b>		
4.1 Céramique	39		
4.2 Métal	39		
4.3 Pierre ollaire	40		
4.4 Faune	41		
4.5 Verre	41		

Photo couverture : Vue depuis le nord-est sur la zone de fouille au début de l'intervention.

## FICHE SIGNALÉTIQUE

Commune :	Guttet-Feschel, district de Loèche
Lieu-dit :	Schlussilachra
Sigle :	GFB22 et GFG22
Coordonnées :	CNS 1287 : 2617215 / 1129850, altitude entre 1125 et 1131 m.
Projet :	Construction d'une brasserie artisanale et des garages sur un terrain non bâti
Surface étudiée :	environ 360 m <sup>2</sup>
Parcelles :	1167 et 2252
Intervention :	du 21 mars au 18 mai 2022 et du 7 au 8 juillet 2022.
Coordination :	Office cantonal d'Archéologie (Corinne Juon)
Mandataire :	InSitu Archéologie SA, Sion
Equipe de fouille :	Adrian Sliwinski (archéologue responsable), Manuel Andereggen (archéologue), David Codeluppi (archéologue), Mauro Cuomo (archéologue), Fabien Maret (archéologue), Jean Montandon (archéologue), Flavio Soriano (archéologue), Julie Debard (anthropologue), Jenny Ballet (fouilleuse expérimentée), Marsel Doçaj (ouvrier), Quentin Zermatten (étudiant).
Topographie :	Adrian Sliwinski (InSitu SA)
Photogrammétrie :	Marianne de Morsier Moret (InSitu SA), Ludovic Bender (InSitu SA)
Elaboration :	Adrian Sliwinski, Manuel Andereggen (InSitu SA)
Infographie :	Marianne de Morsier Moret (InSitu SA)
Mise en page :	Carole Barbier-Meylan (InSitu SA)
Contexte :	Occupations diverses (habitat, artisanat, funéraire) situées entre le Hallstatt et l'époque moderne
Datation :	Âge du Fer – Époque moderne



## ZUSAMMENFASSUNG

Im März 2022 wurden bei Voruntersuchungen für ein Bauprojekt in den Schlussilachra die Überreste eines Mörtelgebäudes und Fundmaterial, das in die römische Epoche datiert, aufgefunden. Aufgrund dieser Entdeckungen war eine zweimonatige Ausgrabungskampagne durchgeführt worden. Dabei konnte eine mehrphasige Besiedlung und Nutzung dieses Standortes seit der Eisenzeit festgestellt werden.

Die ältesten vorgefundenen Besiedlungsspuren (Phase 1) stammen aus der frühen Eisenzeit (Datierung: Ende 7. - 6. Jh. v. Chr.). Während dieser Phase war im Osten der Grabungsfläche eine grosse mit Trockensteinmauern stabilisierte Terrasse angelegt und darauf zwei Gebäude errichtet worden. Bei den Gebäuden handelt es sich um Ständerbauten, von denen sich noch die Überreste von direkt auf den Boden gesetzten Schwellbalken erhalten haben. Im Süden der Terrasse wurde zudem ein Urnengrab freigelegt, ein Hinweis auf funéraire Praktiken, die wohl in Zusammenhang mit der Besiedlung stehen und auf die Existenz einer sich nach Süden ausbreitenden Nekropole hindeuten können.

In der darauffolgenden späteren Eisenzeit (Phasen 2 und 3; Datierung: 3. Jh. v. Chr.) waren die Terrassen erneuert worden. Die Siedlung verlagerte sich nun zu Gunsten einer Nekropole an einen anderen Standort. Es konnten drei Körpergräber sowie weitere Befunde, welche möglicherweise mit dem Bestattungsritus in Verbindung stehen, freigelegt werden. Aus den Gräbern selbst konnten mehrere Fibeln und sogenannte Walliser Armringe geborgen werden. Die folgende Phase 4 datiert vom 3. bis ins beginnende 4. Jh. n. Chr. Es handelt sich um die ältesten römischen Spuren, welche in den Schlussilachra festgestellt werden konnten. Diese weisen auf eine erste Holzbauphase hin, von der sich aufgrund der darauffolgenden Bautätigkeiten abgesehen einiger Steinsockel und Pfostenlöcher nicht viel erhalten hat.

Während den darauffolgenden Phasen 5 bis 6.2, die ins 4. - 5. Jh. n. Chr. datieren, standen auf der gesamten Grabungsfläche mehrere Gebäude. Unter anderem ein ca. 7 auf 11 m messendes mit Mörtelmauerwerk errichtetes Gebäude (B4) hangaufwärts im Westen. Eine Nutzung dieses massiven Bauwerkes, mit einem Eingang im Süden und einem Mörtelboden im Inneren, als Lagergebäude erscheint möglich. Östlich davon war ein teilweise in den Boden eingetieftes Holzgebäude aufgefunden worden, welches aufgrund von Feuerstellen und zahlreichen Schlackeresten in Zusammenhang mit der Verarbeitung von Eisen stehen könnte. Zudem befand sich im Südosten ein drittes Gebäude. Dessen gemörtelte Mauersockel lassen eine darauf errichtete, nicht mehr vorhandene Holzkonstruktion vermuten. Aus dem Inneren des Gebäudes lagen keine Befunde vor. Eine Interpretation für dieses Bauwerk kann zum jetzigen Zeitpunkt nicht geliefert werden.

Während den späteren Phasen (Phase 7 und 8) waren im Osten neben einem kleinen gegen den Hang errichteten Gebäude mehrere Terrassenmauern angelegt worden. Diese Befunde datieren in das Frühmittelalter (Datierung Phase: 7. - 9. Jh. n. Chr.) und könnten mit einer späteren landwirtschaftlichen Nutzung des Standorts in Zusammenhang stehen, die bis in die Neuzeit und die Moderne (Phasen 9 und 10) andauerte.

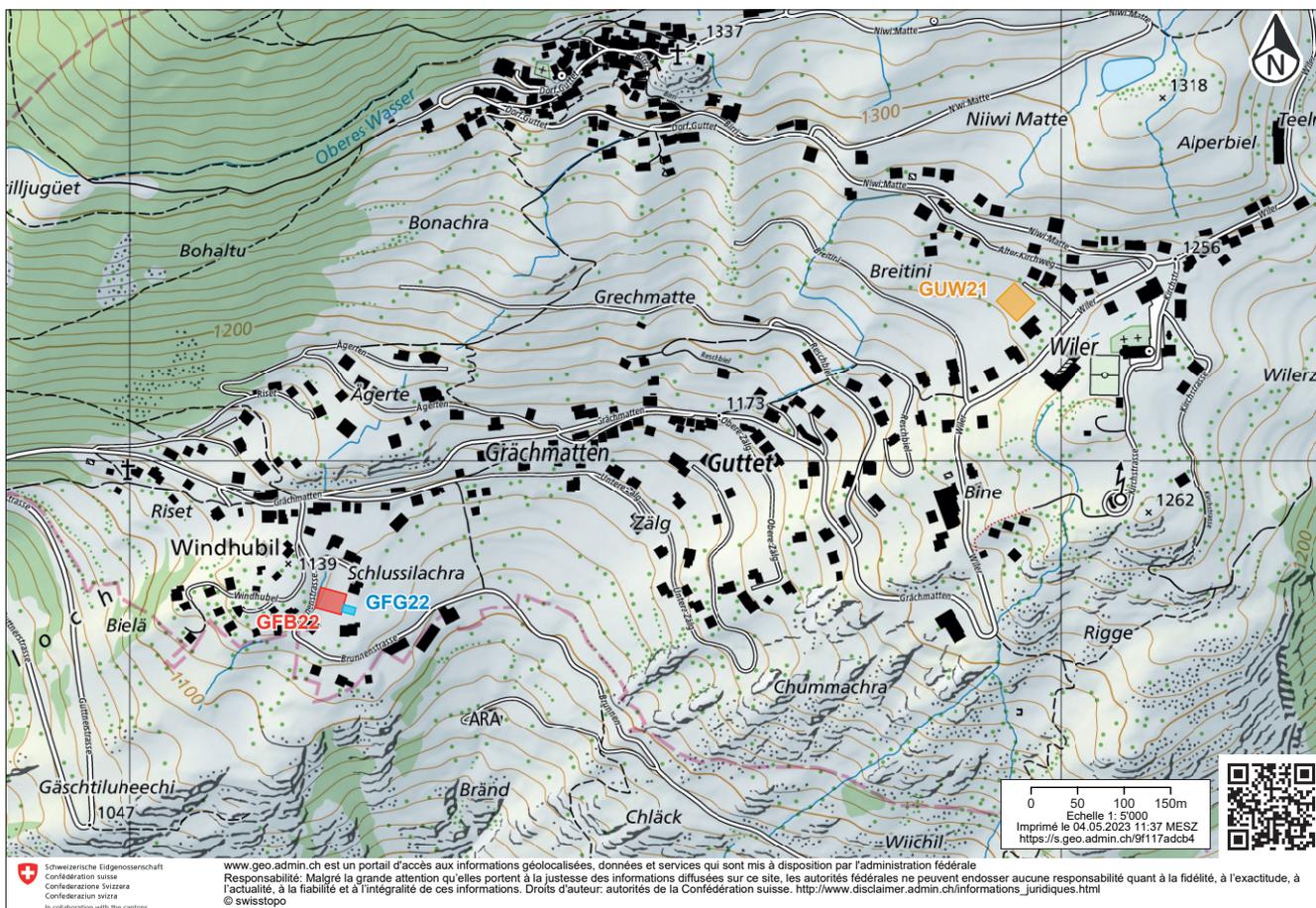
Die hier freigelegten Befunde sind für die Archäologie dahingehend von Bedeutung, da sie einen Einblick in das Siedlungswesen dieses Plateaus am Nordhang des Rhonetals gewähren. Zum einen konnten erstmals eindeutige Spuren einer eisenzeitlichen Besiedlung festgestellt werden, die sich im Bereich des Geländesporns des Windhubils/der Schlussilachra befunden hat. Zum anderen kann zusammen mit den 2021 in Wiler aufgefundenen Überresten aus der römischen Epoche davon ausgegangen werden, dass hier der bis heute einzige bekannte römische Gutshof (*villa rustica*) aus dem Oberwallis vorliegt.

## 1. CONTEXTE D'INTERVENTION

### 1.1 Découverte du site et début des travaux

Des fouilles réalisées en 2021 dans la commune de Guttet-Feschel ont mis au jour plusieurs bâtiments d'époque romaine, installés sur des terrasses<sup>1</sup>. Ces vestiges ont permis d'agrandir la zone archéologique à surveiller dans l'emprise de la commune. Ainsi, en 2022, à environ 700 mètres de distance en contrebas de la première fouille, un autre bâtiment gallo-romain a été mis au jour. A cet emplacement deux grandes tranchées exploratoires ont permis d'observer plusieurs niveaux de terrasses successifs. La concentration importante de ces vestiges appartenant à différentes périodes a nécessité une fouille d'urgence qui a été confiée à l'entreprise InSitu Archéologie SA.

Assez rapidement trois replats sont identifiés. Le premier, directement en contrebas de la route Brunnenstrasse, supporte un grand bâtiment maçonné gallo-romain, ainsi que des niveaux de terrasses et de probables bâtiments ajoutés postérieurement au nord comme au sud de celui-ci. Le deuxième replat, directement en aval du bâtiment maçonné, livre une succession de constructions, toutes périodes confondues. La documentation des coupes des deux grandes tranchées a permis d'identifier plusieurs murs de terrasses d'Hallstatt et de La Tène, une cabane gallo-romaine, ainsi que des tombes laténiennes. Le troisième replat tout en aval de la parcelle révèle un autre bâtiment maçonné qui a été partiellement dégagé. La suite de la fouille de ce bâtiment a été effectuée quelques semaines après la fin du chantier de GFB22. En effet, la parcelle mitoyenne à l'est a fait l'objet d'une surveillance par l'OCA qui a motivé une courte intervention de deux jours (GFG22) et la découverte de la façade est de ce dernier, ainsi que quelques aménagements postérieurs.



**Fig. 1: Guttet-Feschel, Schluslilachra.** Situation du site à l'entrée ouest du village de Guttet-Feschel ; en rouge la fouille de GFB22, en bleu celle de GFG22 et en jaune celle de G UW21; geoadmin.ch, © swisstopo.

<sup>1</sup> ANDEREGGEN 2022, p. 10-14.

## 1.2 Topographie

La commune de Guttet-Feschel est située sur des terrasses de moyenne montagne de la rive droite du Rhône. Le village de Guttet est composé de plusieurs noyaux d'habitats plus ou moins concentrés, dispersés sur de nombreuses terrasses agro-pastorales. Le terrain parfois très accidenté et escarpé a nécessité des aménagements assez invasifs par les anciens habitants. Ceux-ci sont parfois encore visibles dans la topographie actuelle, comme l'inflexion provoqué par le bâtiment gallo-romain en amont de la fouille de GFB22.

Sur la carte géologique, la zone fouillée se trouve sur deux types de dépôts différents<sup>2</sup>. Le replat en aval repose sur des calcaires marneux, alors que les terrasses en amont s'installent directement sur la moraine. Un bisse enterré traverse également la parcelle fouillée, le long de Brunnenstrasse, en partie au-dessus du bâtiment maçonné. Des possibles aménagements plus anciens indiquent que des cours d'eau plus ou moins canalisés devaient traverser cette parcelle par le passé. Les observations de terrain effectuées lors de la fouille ont permis d'identifier la moraine à certains endroits (surtout au niveau de la terrasse haute), mais pas les marnes.

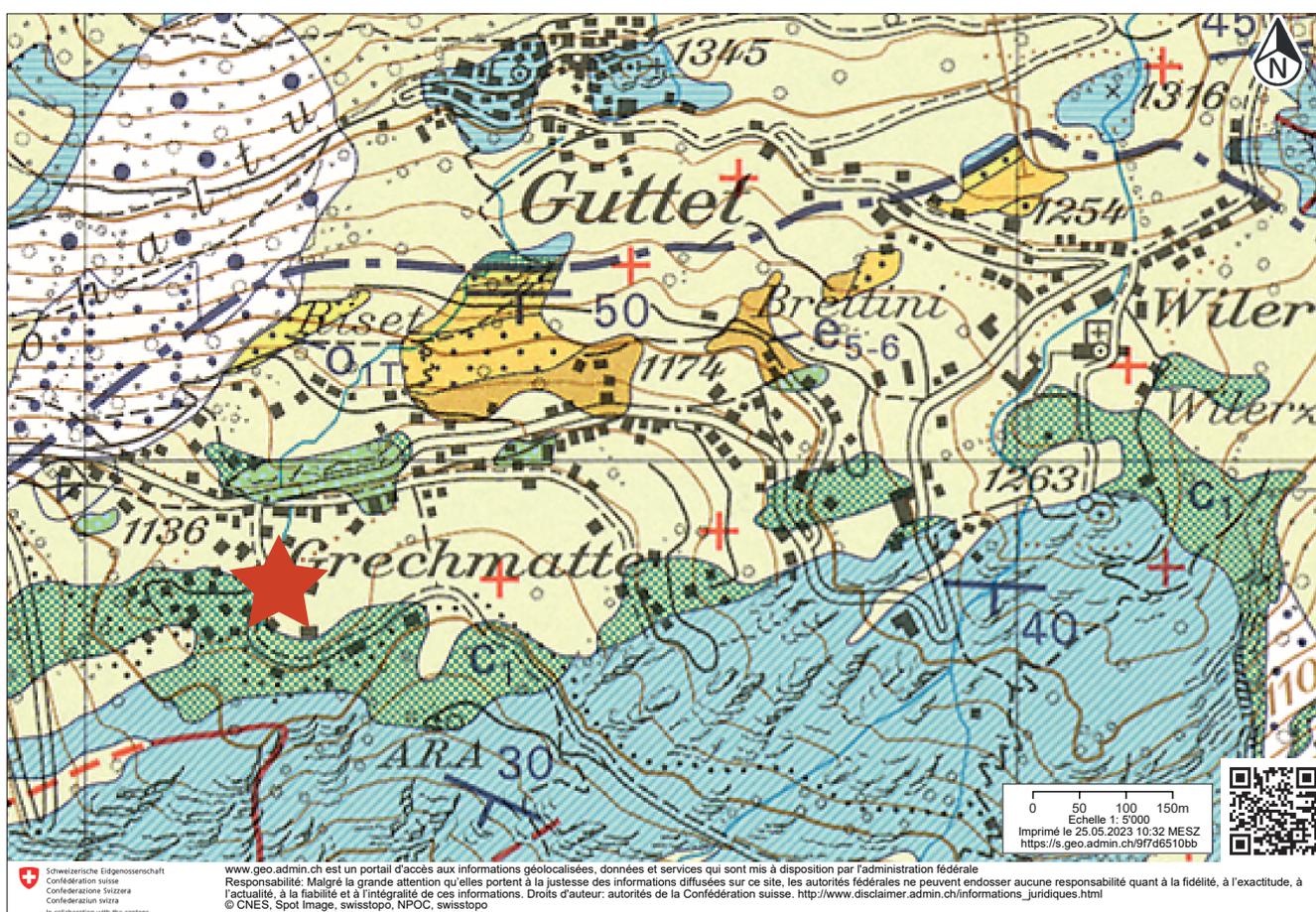


Fig. 2: Guttet-Feschel, Schluslilachra. Atlas géologique et situation du site de GFB22; geoadmin.ch, © swisstopo.

## 1.3 Contexte archéologique et historique

Les découvertes présentées dans cette section sont concentrées dans un espace de la rive droite allant de Loèche à l'ouest jusqu'à Bratsch à l'est, ainsi que quelques découvertes sur la rive gauche à Susten. Au vu de l'exceptionnelle continuité d'occupation du site et de la diversité des vestiges découverts, le contexte archéologique de l'âge du Bronze jusqu'au Moyen Âge est présenté d'une manière plus approfondie. Les codes OCA de ces chantiers sont répertoriés en note de bas de page.

<sup>2</sup> Atlas géologique GA25 sur [geo.admin.ch](http://geo.admin.ch).

### **Âge du Bronze**

Les témoins de cette période sont extrêmement faibles dans la région de la commune de Guttet-Feschel. Une seule mention d'une découverte fortuite au-dessus de Loèche nous est parvenue. Il s'agit d'un probable dépôt cultuel de plusieurs objets de parure de l'âge du Bronze (BZA2a)<sup>3</sup>.

### **Hallstatt**

Les vestiges de cette période sont à peine plus nombreux. En 2018, une tombe a été retrouvée à Erschmatt lors d'une surveillance. Celle-ci a été perturbée par le creusement de la pelle mécanique, mais les ossements et plusieurs artefacts archéologiques ont été récupérés<sup>4</sup>. En 2021 et 2022, deux découvertes de nature indéterminée sont également attribuées sans assurance à cette période. La première est une fosse retrouvée à Erschmatt<sup>5</sup>. La seconde, 450 m en contrebas du site de Guttet à Obere Lichten, se résume à quelques tessons de céramique roulés issus de deux couches archéologiques distinctes<sup>6</sup>.

### **La Tène**

Deux découvertes de cette période se trouvent sur le site de la commune de Guttet-Feschel. Vers la fin du 19<sup>e</sup> s., une tombe a été mise au jour vers l'église du village de Guttet<sup>7</sup>. Elle contenait deux bracelets côtelés. Elle pourrait s'apparenter aux tombes laténiennes de GFB22. Plus récemment, en 2021<sup>8</sup>, la construction d'une villa à Wiler, situé à seulement 700 m au nord-est du site de Brauerei (GFB22), a permis d'identifier deux phases attribuées à la fin de l'âge du Fer et au début de l'époque romaine. Les occupations laténiennes en terrasses sur ce site pourraient avoir les mêmes fonctions agro-pastorales que celles de notre chantier.

À l'est, à Erschmatt et à Brentschen plusieurs tombes sont également mises au jour. Elles contenaient des parures diverses, mais leur attribution au Hallstatt ou La Tène ne peut être assurée<sup>9</sup>.

À l'ouest, sur le territoire de Loèche, d'autres sépultures ont été découvertes<sup>10</sup>. En tout une quinzaine de tombes livre des squelettes et du mobilier archéologique qui les rattachent probablement au Second âge du Fer<sup>11</sup>.

### **Époque gallo-romaine**

Les terrasses laténiennes retrouvées à Wiler en 2021 perdurent et se développent à l'époque romaine (ANDEREGGEN 2022). Un bâtiment a été identifié et un autre restitué. En outre, un trésor monétaire comprenant des pièces de Néron à Constantin a été retrouvé en 1905 en amont du village de Guttet dans la forêt<sup>12</sup>.

Dans le village d'Erschmatt, plusieurs découvertes se rattachent à l'époque romaine. Une d'entre elle concerne une occupation indéterminée, d'époque romaine<sup>13</sup>. En outre, plusieurs tombes à inhumation avec du mobilier ont également été retrouvées dans le village<sup>14</sup>.

<sup>3</sup> 6 torques à section ronde et enroulements terminaux, 2 brassards en tôle de bronze, d'autres brassards et torques indéterminés (Curdy et Meyer 2015, pp. 58-61).

<sup>4</sup> Dont deux bracelets fins à armilles, 3 anneaux de cheville, 1 fibule a sanguisuga. La tombe contenait 2 individus. Vallesia 2018/19, p. 301.

<sup>5</sup> C1984 ; LEC21 Parkplatz Chrismattä.

<sup>6</sup> C2133; LOL22 Atelier Hartmann.

<sup>7</sup> Sauter 1950, p. 99.

<sup>8</sup> ANDEREGGEN 2022, pp. 10-14.

<sup>9</sup> 3 fibules brisées, 6 bracelets ornés de cercles et 4 anneaux côtelés pour celle d'Erschmatt (Sauter 1950, p. 90) et « des agrafes en bronze avec ornementation circulaire » à Brentsch (ASSPA 1966/67, p. 137).

<sup>10</sup> En 1883 Oberhalb der Burgschaft, 1933 im Oberbann et 1942 Im Rohren Kreuz (Sauter 1950, p. 103).

<sup>11</sup> Fibule en forme de plaque de bronze ornée aux 4 angles de pendeloques en coquille (?) qui sont perdues, 6 bracelets à décors oculé alternant avec des stries verticales et obliques.

<sup>12</sup> Sauter 1950, p. 99.

<sup>13</sup> Vallesia 2020, pp. 22-23.

<sup>14</sup> Au moins 7 ou 8 tombes distantes au maximum de 500 mètres d'un site à l'autre. Elles contenaient des fibules, des bracelets et une cruche (ASSPA 1966/67, p. 137).

A l'ouest de Guttet, à Loèche, d'autres découvertes viennent compléter ce tableau. Dans le village, deux monnaies romaines proviennent des abords immédiats du château épiscopal<sup>15</sup>. A environ 160 mètres en amont, sous l'église paroissiale de St-Étienne, d'autres maçonneries ont été fouillées en 1982. Un foyer avec de la céramique du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C. est retrouvée en lien avec ces murs. La nature exacte de cette construction reste énigmatique<sup>16</sup>.

Enfin, au nord de Loèche, une tombe a été découverte vers St-Barbara et trois autres à Albinen<sup>17</sup>. La première livre des monnaies de Domitien et Marc-Aurèle. Une des tombes d'Albinen contenait un bracelet en bronze et 2 fibules argentées (type Ettliger 27<sup>18</sup>).

Un dernier vestige mérite d'être mentionné. Il s'agit d'une canalisation à écoulement libre retrouvée en amont d'Erschmatt et de Guttet à plus de 2400 mètres d'altitude au lieu-dit Niwen. Longue d'environ 250 mètres, elle devait dévier un cours d'eau pour l'amener certainement vers les habitations ou exploitations agricoles en contrebas. Elle a été attribuée à l'époque romaine, mais sans certitude<sup>19</sup>.

### **Moyen Âge**

Jusque maintenant, la seule mention de vestiges du Moyen-Âge à Guttet concerne deux tombes à dalles découvertes au lieu-dit Wiler. Une d'elles livre du matériel exceptionnel qui permet de la situer au 7<sup>e</sup> s. ap. J.-C.<sup>20</sup>.

Deux autres tombes sont également mises au jour dans le village d'Albinen. Seule une tombe a été fouillée, une seconde est supposée par la présence de boucles d'oreilles à proximité<sup>21</sup>. Celles-ci datent du 6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Un refuge ou abri faisant possiblement parti d'une fortification a également été identifié en amont de St. Barbara<sup>22</sup>.

Le village d'Erschmatt et sa région sont dépourvus de tout vestige de cette période. Au contraire, au village de Loèche, l'église St-Etienne et le château épiscopal livrent des témoins du Moyen-Âge. Sous l'église St-Etienne, un premier sanctuaire du 6-7<sup>e</sup> s. ap. J.-C. reprend certains murs romains pour sa construction<sup>23</sup>. Dans le château épiscopal, les analyses d'une partie des caves ont permis de dater la phase la plus précoce de la bâtisse au 13<sup>e</sup> s. ap. J.-C. On peut également noter la découverte d'une probable maison de gardien du 14<sup>e</sup> ou 15<sup>e</sup> s. ap. J.-C., adossée contre la façade orientale du château<sup>24</sup>.

En contrebas du château, deux ou trois tombes à dalles contenant des bracelets en argent ont été découvertes. Attribués tout d'abord à La Tène, ils sont maintenant plutôt datés du Bas-Empire ou du Haut Moyen-Âge<sup>25</sup>.

Au niveau de la plaine du Rhône, deux découvertes archéologiques sont attestées dans les environs de Susten. La première se situe dans les bocages à l'est de Susten et au nord du château de la famille de Werra (actuellement St. Josefsheim). La seconde, documentée en 2002, concerne des restes d'un bâtiment agricole daté aux environs de 1500<sup>26</sup>. En 2017, à environ 100 mètres plus au sud, quatre bâtiments en pierres sèches ou matériaux légers, un mur de terrasse, des traces de labours et des paléosols ont également été repérés<sup>27</sup>. Ces dernières découvertes pourraient être apparentées au même domaine agricole.

<sup>15</sup> Une monnaie de Claude II le Gothique (C0639 Église de St Pierre) et une autre soit de Magnus Maximus ou de Flavius Victor (C0641 Château épiscopal).

<sup>16</sup> Une *taverna* ou un *hospitium* sont proposés comme hypothèses, mais une *villa rustica* ne peut pas non plus être écartée (Descoedres et Sarott in Vallesia 1984, pp. 156-207).

<sup>17</sup> Avant 1964 (Gazette Numismatique Suisse 1965, p. 160) et 1952 (ASSPA 1953, p. 100).

<sup>18</sup> Ettliger 1973, p. 88, Taf. 8, 5.

<sup>19</sup> Schwarz 2018, pp. 141-143.

<sup>20</sup> 2 plaques-boucles en fer, un couteau et un scramasaxe en fer ainsi que son fourreau en cuir et bronze (Sauter 1946, pp. 13-20).

<sup>21</sup> Il s'agit d'une trouvaille fortuite de 1979. C0068 Haus Albina.

<sup>22</sup> Bellwald et Obrecht 2023, pp. 129-136.

<sup>23</sup> Descoedres et Sarott in Vallesia 1984, pp. 156-207.

<sup>24</sup> Antonini 2010, pp. 1-43.

<sup>25</sup> Observations de Ph. Curdy sur Sauter 1950, p. 103.

<sup>26</sup> Datations <sup>14</sup>C ; VALLESIA 2003, p. 488.

<sup>27</sup> VALLESIA 2017, pp. 462-464.

## 2. STRATIGRAPHIE DU SITE



Fig. 3 : Guttet-Feschel, Schlusilachra. Situation des terrasses et tranchées.

Phases	Dépôts naturels	Description	Datation
	Dépôts naturels IV	Humus	
Phase 10		Aménagements agricoles	Époque moderne/ contemporaine
Phase 9			
	Dépôts naturels III		
Phase 8		Construction d'un bâtiment (B8) et aménagement des terrasses	Haut Moyen Âge (7 <sup>e</sup> -9 <sup>e</sup> siècle)
Phase 7			
Phase 6.2		Réutilisation B6	Époque romaine (5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> siècle)
Phase 6.1		Changements autour du grand bâtiment maçonné (B4, B5), constructions de deux nouveaux bâtiments (B6, B7)	Époque romaine (4 <sup>e</sup> -5 <sup>e</sup> siècle)
Phase 5		Construction du grand bâtiment maçonné (B4) et d'une terrasse	Époque romaine (4 <sup>e</sup> -5 <sup>e</sup> siècle)
Phase 4		Traces d'une nouvelle occupation bâtie	Époque romaine (3 <sup>e</sup> -début 4 <sup>e</sup> siècle)
Phase 3		Tombs à inhumation, adaptation terrasses	Second âge du Fer
Phase 2		Aménagement d'une terrasse, niveaux agricoles	
	Dépôts naturels II		
Phase 1		Aménagement d'une terrasse avec plusieurs bâtiments et une urne	Premier âge du Fer
	Dépôts naturels I		

Tab. 1 : Guttet-Feschel, Schlusilachra. Tableau des phases et dépôts naturels du site GFB22/GFG22.

## 2.1 Moraine et dépôts naturels I

Grâce à l'étude des coupes effectuées dans la grande tranchée située au nord de la zone 3, les couches naturelles sur lesquelles sont construites les premières installations humaines, ont été observées. Ces couches correspondent certainement aux dépôts morainiques de la dernière glaciation de Würm. En raison de la topographie variable, qui présente des reliefs plus ou moins escarpés en différents endroits, les aménagements ont été réalisés soit directement sur la moraine, soit sur les premières couches de colluvions perturbées qui la recouvrent.

## 2.2 Période 1 - Phase 1

Cette phase correspond aux premières installations anthropiques sur ce site qui ont considérablement transformé sa topographie. En effet, une vaste terrasse a été aménagée le long du talus, traversant toute la zone étudiée du nord au sud sur la terrasse médiane. Ce replat est partiellement construit sur la moraine et partiellement sur des colluvions qui reposent directement sur celle-ci. Ces premières constructions ont sans aucun doute laissé une empreinte durable dans la topographie. Le replat ainsi créé a été réutilisé au moins jusque dans l'Antiquité tardive.

## 2.3 Dépôts naturels II

Des terres végétales et des colluvions recouvrent ensuite les aménagements de la Phase 1. Des constructions sont érigées directement sur ces dépôts, qui sont parfois réaménagés ou remblayés.

## 2.4 Période 2 - Phases 2 et 3

Cette période englobe la construction de nouveaux murs de terrasse en aval du plateau résultant des aménagements de la Phase 1. Par la suite, des tombes sont installées en amont de ces nouvelles constructions sur la terrasse médiane, et d'autres murs en aval sont probablement érigés dans le but de stabiliser le terrain.

## 2.5 Période 3 - Phases 4 à 6.2

Les aménagements de cette phase sont les plus importants dans la zone fouillée. Ils ont engendré de très profondes excavations si bien que les premières installations, en grande partie détruites, n'ont été observées que très partiellement. Cependant, une première construction devait déjà exister en amont de la zone de fouille (B3), sur le vaste replat de la terrasse haute, avant la construction du bâtiment en maçonnerie (B4). Ce dernier, un édifice de grande envergure, recouvre presque entièrement cet aménagement initial. En contrebas, un autre replat est aménagé directement contre le mur de l'édifice. Quelques mètres plus en aval, une cabane semi-enterrée est installée en partie sur des terrasses de la Phase 3 (B6). Enfin, à l'extrémité orientale de la fouille, un dernier grand bâtiment est érigé sur le vaste replat de la terrasse basse qui semble s'étendre sur plusieurs dizaines de mètres au moins (B7).

Ces constructions et aménagements marquent durablement le paysage de l'époque, en particulier le bâtiment en maçonnerie sur la terrasse haute. Il perdure au cours des phases suivantes.

## 2.6 Période 4 - Phases 7 et 8

La terrasse haute subit quelques modifications au cours de cette phase. Un bâtiment semi-enterré (B8) est construit sur le côté sud du bâtiment en maçonnerie B4. Par la suite, il semble être abandonné tandis qu'un mur de terrasse est érigé le long du bâtiment romain B4, dans le prolongement de sa façade est. Ce mur traverse l'intérieur du bâtiment semi-enterré, ce qui implique son abandon à ce moment-là. Ces aménagements ont nécessité d'importants travaux de terrassement permettant d'installer ces structures directement sur la moraine ou

les premières colluvions. Un autre mur de terrasse est installé en amont, également contre le bâtiment maçonné, juste à l'angle sud-ouest de son entrée principale.

Au nord du bâtiment en maçonnerie B4, d'autres murs de terrasse sont construits sur des aménagements antérieurs. Ces constructions sont établies directement sur les terrasses de la période 3 ou sur les remblais qui les recouvrent, probablement pour agrandir le replat existant en direction du nord.

## 2.7 Dépôts naturels III

Des dépôts successifs de colluvions et de terres végétales se sont accumulés sur les vestiges et les débris des périodes 3 et 4.

## 2.8 Période 5 - Phases 9 et 10

Les derniers vestiges sont observés 10-20 centimètres sous la couche d'humus actuelle, ils étaient parfois déjà perceptibles au début de l'intervention. Il s'agit de niveaux de terrasses agricoles et de petits bâtiments (B9 et B10), probablement liés aux activités agro-pastorales. Ils ont été identifiés sur la terrasse haute au-dessus du grand bâtiment en maçonnerie B4, ainsi que sur le replat situé directement en contrebas de celui-ci. Ces vestiges sont installés dans les colluvions ou les terres végétales anciennes.

Ces vestiges les plus récents de la parcelle témoignent d'une occupation continue de la zone étudiée depuis les premiers aménagements de la Phase 1 jusqu'à nos jours. Les activités agro-pastorales ont donc perduré sur ce territoire durant des siècles, malgré les transformations du paysage et les changements sociaux et politiques qui ont pu survenir.

## 2.9 Dépôts naturels IV

Finalement, l'humus récent recouvre intégralement les vestiges, y compris ceux de la phase 10. Certaines des anciennes terrasses sont encore visibles dans le paysage, notamment l'inflexion du terrain au niveau de la terrasse haute, à l'emplacement de la façade orientale du bâtiment maçonné (B4).



Fig. 4 : Guttet-Feschel, Schlussilachra. Découpage des zones du site.

## 3. DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

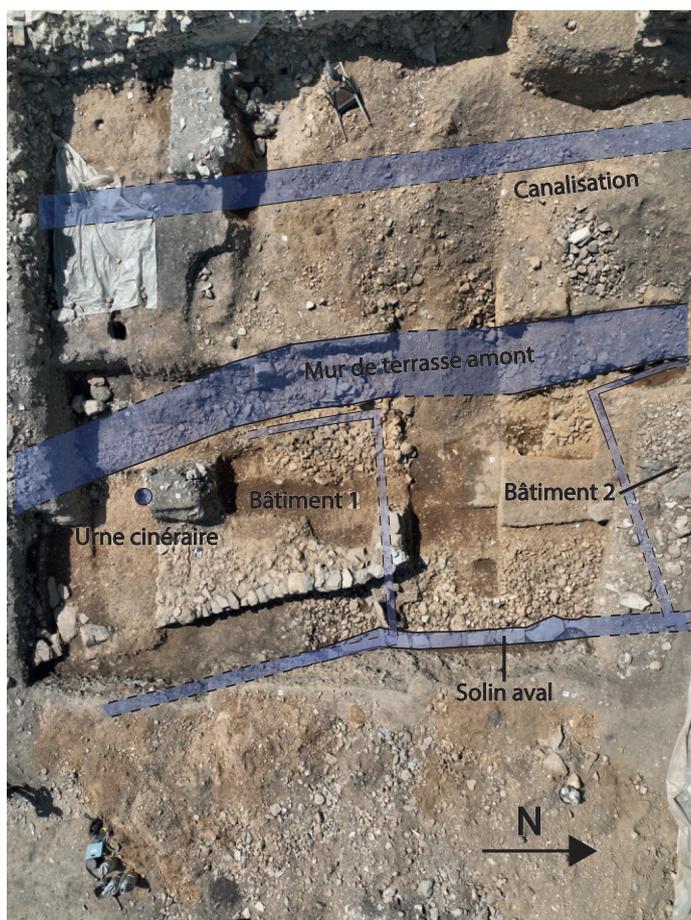
### 3.1 Période 1 - Premier âge du Fer

#### 3.1.1 Phase 1 : Habitat et terrasses

##### Description

Les installations de cette phase ont été observées presque essentiellement dans la Z.3. Elles modifient considérablement la topographie du terrain par la mise en place d'un grand mur de terrasse (M15=M46=M109=M544=M561=**M566**) de manière à en adoucir la pente et la stabiliser (43, 166, 192). Le mur, d'orientation nord-sud, sort de l'emprise de la fouille au nord comme au sud. Il est large d'environ 0,80 à 1 mètre et mesure au moins 14 mètres de longueur. Il est construit en pierre sèche brute. Cet aménagement important permettait d'aplanir la zone en aval sur plusieurs mètres.

Ce mur, bien que mal conservé par endroits (démantèlement, arasement, effondrement), est ininterrompu sur toute sa longueur observée. Dans la partie nord de la Z.3, des négatifs de sablières basses brûlées (30=**540**, 44, 50, 236, 543, **552**, **565**, 574) et un trou de poteau de forme carré<sup>28</sup> (**601**) sont conservés à proximité de ce mur de terrasse. La partie aval de ces constructions (bâtiments B1 et B2) est arasée. La présence d'un nombre important de torchis brûlé en lien avec ces sablières et un niveau de marche suggère une construction en matériaux légers (terre et bois) qui aurait subi le feu. A environ 5 mètres en aval de ce premier mur de terrasse, un autre alignement rectiligne (**M504**) a été mis au jour en limite orientale de la fouille.



Cette structure n'apparaît pas comme un mur de terrasse, mais plutôt comme un solin construit avec des pierres plates sur un replat, qui pourrait constituer la limite est des bâtiments B1 et B2.

En amont, entre ce grand mur de terrasse et le futur bâtiment romain de la terrasse supérieure (bâtiment B4, Phase 5), une autre structure rectiligne a été observée (9=63=**206**=400). Large d'environ 60 à 70 cm, cette dernière n'a pas pu être étudiée en entier. En effet, bien qu'elle s'étende sur plusieurs mètres, celle-ci sort de l'emprise de la fouille. Un trou de poteau (**209**) en amont est rattaché à la même phase. L'orientation nord-sud de cette structure, sa proximité avec la terrasse en aval (ci-dessus) et surtout son insertion stratigraphique indiquent qu'elle devait être contemporaine au premier mur de terrasse (**M566**).

Fig. 5 : Guttet-Feschel, Schlusilachra. Vestiges de l'occupation hallstattienne (Phase 1).

<sup>28</sup> Il est de taille assez imposante, 40 sur 40 cm.



**Fig. 6 : Guttet-Feschel, Schlussilachra.** Urne cinéraire du Premier âge du Fer, lors de sa découverte (en haut) et vidée (en bas).

Une autre structure particulière a également été rattachée à cette phase ; une urne cinéraire fragmentaire dont il manque la partie supérieure (**562**). Découverte en aval de la grande terrasse hallstattienne, elle est installée dans les niveaux de moraine (probablement remaniée). Il est possible que d'autres urnes similaires se trouvaient au niveau de la terrasse médiane qui ont peut-être été détruites par les aménagements postérieurs.

La construction du bâtiment maçonné d'époque romaine B4 sur la terrasse haute a par ailleurs certainement détruit les vestiges de périodes antérieures, tandis que la terrasse basse n'a pas été exploré exhaustivement car située en dehors de l'emprise de la fouille.

### **Interprétation**

Le mur de terrasse (**M566**) est un aménagement imposant qui a sûrement nécessité du temps et une main d'œuvre importante. La topographie de ce flanc de colline a été complètement réaménagé afin qu'un large replat puisse y être installée. En aval de ce grand mur ou empiérement, plusieurs négatifs de poutres permettent de restituer partiellement au moins deux bâtiments. Le bâtiment 1, au nord de la Z.3, sort de l'emprise de la fouille et sa largeur ne peut pas être restituée. La limite sud du bâtiment 2 n'a pas été observé (érosion probable). La longueur de ces édifices peut être restituée à environ 5 à 5,5 mètres, mais leurs largeurs respectives ne sont pas connues.

L'importance des aménagements de la Phase 1 indique qu'il ne peut s'agir d'une simple terrasse agricole. Il est néanmoins impossible de préciser la fonction exacte des bâtiments (habitat, entrepôts, lieu de rassemblement, etc.). Par ailleurs, le replat semble se prolonger sans interruption sur plusieurs dizaines de mètres en direction de l'est. Il est donc envisageable que d'autres constructions avec des fonctions différentes puissent s'y être développées.

En amont de cette grande terrasse, un autre replat semble avoir été aménagé. Son extension est inconnue car le bâtiment maçonné gallo-romain B4 en a perturbé les probables constructions existantes. Toutefois, une longue structure rectiligne et un trou de poteau ont été observés. Le creusement incurvé de ce fossé, ainsi que des traces de matière organique brûlée à l'intérieur suggèrent l'utilisation d'un tronc d'arbre évidé. La légère pente observée entre les différents tronçons fouillés indique un devers en direction du nord. Cet aménagement pourrait donc s'apparenter à une canalisation ou un écoulement d'eau probablement ouvert, en lien avec l'irrigation ou le drainage des eaux.

Il est difficile de se prononcer sur la nature exacte de l'unique structure funéraire<sup>29</sup> liée à cette phase d'occupation du site (dépôt isolé ou nécropole ?). Par ailleurs, sa partie haute étant manquante (arasé ou détruite) il est impossible de l'attribuer du point de vue typologique à une période plus précise. La nature de ce dépôt questionne. L'absence d'autres urnes laisse supposer qu'il pourrait s'agir d'un dépôt isolé. Cependant, l'hypothèse d'une nécropole s'étendant sur la terrasse médiane n'est pas à exclure. L'urne ayant été retrouvée à l'extrémité méridionale de la Z.3 et en bordure de la fouille, la nécropole pourrait se développer en direction du sud, là où la pente s'adoucit.

## **3.2 Période 2 - Second âge du Fer**

Les vestiges de l'époque Hallstatt sont recouverts par d'épaisses colluvions remblayées pour y installer les aménagements postérieurs. Certains de ces derniers peuvent cependant être si invasifs, qu'ils reposent parfois directement sur les niveaux de la Période 1. La Période 2 est subdivisée en deux phases. La première comprend un réaménagement important de la partie orientale de la terrasse médiane. La deuxième est caractérisée par l'installation de plusieurs tombes et dépôts cultuels en lien avec des murs de terrasse à l'aval, situés à l'extrémité est de la fouille.

### **3.2.1 Phase 2 : Terrasses agricoles laténiennes ?**

#### **Description**

Les bâtiments et la canalisation de la Phase 1 semblent avoir brûlé entièrement et le secteur délaissé pour quelque temps. Des colluvions et des remblais recouvrent ces vestiges. Plusieurs murs de terrasse en pierre sèche sont ensuite construits dans la partie orientale de Z.3. Un premier mur (**M340**), d'orientation nord-sud, est décalé d'environ 3 mètres en contrebas par rapport à l'ancien mur hallstattien (**M566**). Ce mur se prolonge au nord au-delà de l'emprise de la fouille et est interrompu au sud par la tranchée nord de la Z.3 (Fig. 4). De l'autre côté de cette dernière se trouve un autre mur de terrasse (M49=M340=**M358**), reprenant la même orientation. Celui-ci se développe jusqu'aux limites sud de la Z.3, mais il est en partie arasé par

<sup>29</sup> Cf. Annexes : Catalogue de tombes p. 128.

un bâtiment du Bas-Empire (Bâtiment B6, Phase 6.1) et détruit par la tranchée sud. Il est chaîné avec un autre mur en pierre sèche (**M489**) se trouvant à la limite de la tranchée nord. Celui-ci marque un angle sur un tronçon de 1,5 mètres contre la pente dans une orientation est-ouest. Les deux murs, **M340** et **M358**, ne paraissent pas avoir été continus à l'origine.

Ces murs de terrasse ont à nouveau nécessité un réaménagement assez important de la terrasse médiane. Durant la période Hallstatt, la terrasse s'installe en partie contre le talus, alors que le mur **M340** de la Phase 2 est construit quelques mètres en aval, probablement dans une légère pente. Au vu de l'extension de cette terrasse (au moins 14 mètres), des nivellements importants (18, 42) ont été nécessaires afin d'aplanir l'ancien replat recouvert par le niveau de destruction des maisons brûlées. Par ailleurs, après la construction des murs **M340** et **M358**, d'importants remblais (48, 154, 159, 235, 359, 550) sont mis en place derrière ceux-ci. Ils sont principalement composés de pierres et de tout-venant. Cela a permis un remblaiement plus rapide, mais également une meilleure infiltration de l'eau dans le terrain. Le replat ainsi aménagé en amont des murs **M340** et **M358** devait probablement s'étendre jusqu'à la prochaine rupture de pente, au niveau du futur bâtiment gallo-romain maçonné B4 (Phase 5). En revanche, l'espace en aval des murs ne semble pas horizontalisé mais plutôt laissé tel quel avec sa pente restée inchangée depuis la Phase 1.

Aucun autre aménagement n'a été repéré en lien avec cette phase. L'extension de ces installations rappelle ceux de la Phase 1, toutefois sans preuve de l'existence d'un habitat sur ces replats.

### Interprétation

Les deux murs de terrasse **M340** et **M358** qui s'étendent sur plus de 14 mètres permettent d'aménager un important replat à l'amont et probablement d'adoucir la pente vers l'aval. Ces constructions devaient certainement permettre de faciliter l'exploitation du terrain alors assez inégal. Il est à noter que ces murs de terrasses reprennent la même orientation que le long mur hallstattien **M566** de la phase précédente. L'inflexion provoqué par ce dernier a dû marquer la topographie du terrain assez durablement durant plusieurs siècles. Les murs de la Phase 2 de la Période 2 ont ainsi permis d'agrandir la terrasse médiane en direction de l'est.

Le petit mur **M489** qui s'oriente en direction de l'amont est probablement construit afin d'aménager une rampe d'accès entre les terrasses inférieure et supérieure. Il est possible qu'un autre mur similaire ait été relié à **M340**. Ainsi, une rampe de moins de 2 mètres de largeur, suivant la pente naturelle du terrain, permettait de circuler entre les replats.



Fig. 7 : Guttet-Feschel, Schlusilachra. Les deux niveaux de terrasses laténiennes (Phase 2).

L'hypothèse d'une exploitation agro-pastorale en lien avec ces terrasses est plausible sur la base de l'absence de vestiges d'habitat et d'un mobilier peu abondant provenant principalement des remblais. Une autre hypothèse consiste à y voir la construction d'un replat pour l'aménagement de la nécropole de la phase suivante.

### 3.2.2 Phase 3 : Espace funéraire laténien

#### Description

Plusieurs tombes sont installées sur le replat après l'installation des terrasses de la Phase 2<sup>30</sup>. Deux d'entre elles (**T145** et **T373**) sont bien conservées. Elles sont délimitées par des pierres de chant et à plat. Des restes de dalle de couverture ont également été observés. La troisième tombe (**T321**) a été en grande partie détruite par la tranchée nord et arasée par le décapage de la pelle mécanique. Son aménagement est par conséquent moins bien préservé. Elle a probablement déjà été perturbée anciennement par d'autres aménagements. En effet, elle semble avoir été arasée avant d'être recouvert par les remblais des installations postérieures. Toutes ces tombes sont orientées selon l'axe nord-sud.

Une quatrième structure pourrait faire partie de cet ensemble (**T572**), mais elle a été grandement perturbée par les aménagements postérieurs. Quelques pierres la délimitant ont encore été observées, notamment sa bordure méridionale. Sa technique de construction, son orientation (nord-sud) et ses dimensions générales sont très similaires à celles des deux premières tombes quasi complètes. Contrairement à ces dernières, elle a été retrouvée vide et partiellement démontée. Sans mobilier ni reste d'ossements, il est difficile d'en assurer la fonction. Elle s'insère toutefois dans les remblais et colluvions directement au-dessus du grand mur de terrasse de la Phase 1 (**M566**).

D'autres structures et dépôts peuvent également être rattachés à cet ensemble. Deux dépôts ont été mis au jour sur ce même replat. Le premier (**509**), se situe à environ 30 cm à l'est de **T145**. Il s'agit d'un creusement ovale de 60 sur 80 cm recouvert par deux grandes dalles similaires aux couvertures des tombes observées. Ce dépôt renfermait les ossements d'un jeune animal indéterminé, incomplet, qui a dû être perturbé. Les dalles de couverture et les restes

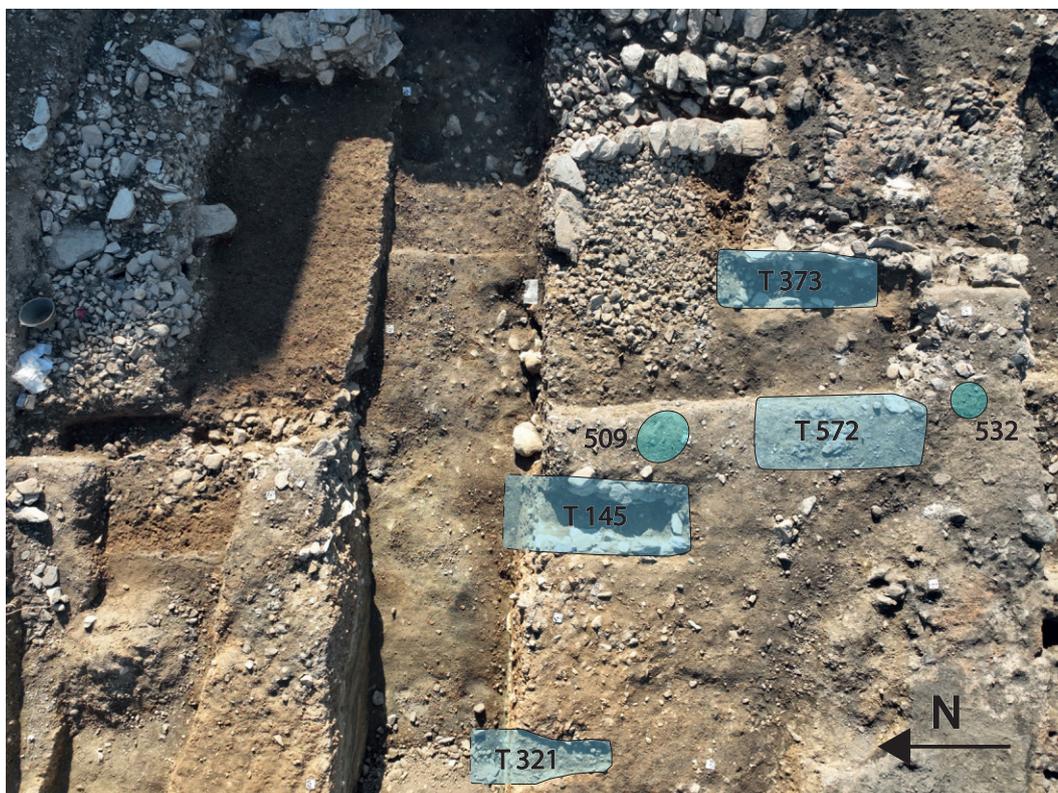


Fig. 8 : Guttet-Feschel, Schlusilachra. Disposition des tombes et dépôts laténiens sur la terrasse médiane.

<sup>30</sup> Cf. Annexes : Catalogue de tombes p. 128.

ont été déplacés, probablement par l'action d'un autre animal qui aurait essayé de l'extraire du dépôt. Son niveau d'insertion et sa proximité avec la tombe **T145** permettent de proposer un lien entre les deux aménagements.

L'autre dépôt (**532**) se situe quatre mètres plus au sud du premier. Il est donc éloigné de plusieurs mètres de **T145**, mais également de **T373**. Il est néanmoins impossible de le rattacher d'une manière certaine à l'une ou l'autre de ces tombes. Ce deuxième dépôt se trouve en revanche à moins d'un mètre de la tombe vide, **T572**. Il contenait également des restes d'un petit animal indéterminé.

En contrebas du mur **M358**, deux autres aménagements semblent se rattacher à la Phase 3. Il s'agit d'un trou de poteau (**544**) et de deux dalles dressées (494). Le trou de poteau s'insère dans les remblais qui recouvrent la Phase 1 et qui s'appuient contre **M358**. Les deux dalles dressées sont quant à elles plus problématiques. En effet, elles sont installées dans les mêmes remblais que le **M358** (42), mais leur sommet est légèrement plus élevé que ce dernier. Cette configuration empêcherait donc de circuler en contrebas de ce mur de terrasse et d'accéder à la rampe (cf. Phase 2). Il est possible que ces dalles soient par conséquent liées à la Phase 4. D'autres murs de terrasse (**M24=M318** et **M459=M464**) sont installés 1,5 mètres en aval des murs de la phase précédente. Ils sont en partie construits sur le solin hallstattien (**M504**) et sur des remblais (492) qui permettent d'exhausser ce nouveau mur. Ces murs reprennent le tracé et l'orientation exacte de ce solin. Ils sont interrompus par la tranchée nord ; il est donc impossible d'assurer leur liaison. Des remblais conséquents sont installés entre ces nouveaux murs et ceux de la Phase 2. Il s'agit de comblements importants qui permettent d'aménager à nouveau une plateforme plane. Contrairement aux terrasses observées durant les périodes précédentes qui pouvaient s'étendre sur plusieurs mètres, celle-ci fait 1,5 à 2 mètres de large au maximum. A cet ensemble s'ajoutent un trou de poteau (**542**) et deux possibles foyers lessivés (**164** et **534**) qui s'implantent sur la partie amont de cette terrasse. Le foyer 534 s'installe par-dessus la tombe vide **T572**. Il témoigne d'une occupation des lieux directement après l'installation des défunts. Ces aménagements sont liés à une restructuration de l'espace, probablement en lien avec l'installation des tombes sur le replat de la terrasse médiane.



Fig. 9 : Guttet-Feschel, Schlusilachra. Les deux dalles dressées (UT494).

### **Interprétation**

Les quatre tombes et les deux dépôts forment un ensemble cohérent, clairement lié au domaine du funéraire. Le trou de poteau retrouvé et un des dépôts (**532**) ont une fonction difficile à interpréter. Il est possible qu'ils soient simplement liés à l'implantation des tombes, en tant que signalisation ou en lien avec certains rites. Ces dépôts peuvent être assimilés à un viatique. Dans ce cas, la fonction des deux dalles dressées pourrait possiblement matérialiser un marquage ou une délimitation de l'espace funéraire.

L'extension de la terrasse de la Phase 2 est inconnue ; par conséquent, l'emprise de la nécropole installée sur ce replat de la Phase 3 l'est également. En outre, la destruction presque totale de la tombe **T321** permet de supposer que d'autres tombes ont été peut-être complètement arasées.

Il est impossible de préciser si les aménagements de la Phase 2 étaient destinés dès le début à préparer l'espace pour une nécropole ou si un changement de fonction a eu lieu.

Les réaménagements de la Z.3 n'ont été observés qu'en aval des murs construits lors de la Phase 2. Ces nouveaux murs suivent la même orientation que les premières installations de la Phase 1 et sont probablement au moins aussi long. La proximité des deux aménagements (moins de deux mètres) permet d'exclure l'implantation d'une deuxième terrasse en aval. Ces murs pourraient toutefois avoir servi à renforcer le mur de terrasse ou alors de cheminement en aval de ce dernier. Il est très probable que ces structures, **M318** et **M464**, s'interrompaient également au niveau de la rampe pour permettre d'accéder au replat.

Les quelques constructions de cette phase retrouvées dans la partie amont de la terrasse médiane ne peuvent pas être reliés à un habitat. Il semble que les petits foyers aient été seulement creusés dans le sédiment, à découvert. Ils sont probablement liés à des activités en lien avec la nécropole ; des rites funéraires et signalisation (pour le trou de poteau).

## **3.3 Période 3 - Occupations de l'époque gallo-romaine**

La troisième période est subdivisée en quatre phases (Phases 4, 5, 6.1 et 6.2). Une première phase comprend une série d'occupations successives difficilement interprétables en amont de la Z.3 ainsi que d'une construction très arasée sur la terrasse haute (Z.1 et Z.2). La deuxième phase atteste d'un réaménagement de la partie amont de la terrasse médiane. Celui-ci est lié à l'édification du bâtiment maçonné de la terrasse haute (bâtiment B4). La Phase 6.1 est caractérisé par plusieurs constructions et réaménagements sur les trois terrasses. Le bâtiment maçonné est toujours utilisé sans changement apparent. Un bâtiment semi-enterré en matériaux légers de dimensions assez importantes est installé sur la partie aval de la terrasse médiane (bâtiment B6). Un autre grand bâtiment aux techniques de construction mixte est érigé sur la terrasse basse (bâtiment B7), en dehors des limites de GFB22, mais dans GFG22. La Z.2 subit également des modifications avec l'ajout d'une possible annexe au bâtiment maçonné. Finalement, la Phase 6.2 est représenté par des réaménagements importants lié à la cabane semi-enterrée de la terrasse médiane.

### **3.3.1 Phase 4 : Premières installations indéterminées**

#### **Description**

Les vestiges de cette phase ont été retrouvés en Z.2 et Z.3. Sur le replat situé dans la Z.2, à l'extrémité nord-ouest de la fouille, différents aménagements ont été identifiés. Ils sont peu nombreux et très fragmentaires car ils ont été arasés ou détruits par les installations postérieures. Deux excavations de terrasses, qui font partie du même aménagement, ont ainsi été observées (638 et 520). Ce terrassement permet d'installer un mur en pierre sèche (**M517**), large de 30 à 40 centimètres et d'orientation légèrement décalée par rapport au nord. Il sort de l'emprise de la fouille en direction du nord et a été complètement détruit au sud par l'installation du bâtiment en maçonnerie postérieur B4. A l'arrière de ce mur, un radier de pierre permet d'obtenir un replat (639). Son extension n'étant pas connue, il est envisageable qu'il devait faire plusieurs mètres en direction de l'ouest car un autre empierrement, probablement

un solin en pierre sèche, est installé peu après sur ce même replat (**M297**). Son orientation, nord-est / sud-est, suggère qu'il était perpendiculaire au **M517** et s'appuyait certainement contre ce dernier. Cette relation a été oblitérée par le bâtiment maçonné postérieur. Peu de temps après un autre solin (**M411**) est installé contre le mur **M517** en aval. Il est large d'environ 80 centimètres, mais il n'a pu être observé que sommairement sur 1,6 mètres, principalement en coupe. D'orientation nord-ouest / sud-est et perpendiculaire au **M517**, il a été arraché lors de la surveillance par la pelle mécanique. A seulement 0,70 m au nord de ce dernier, un autre possible solin discontinu (**M95**) très fragmentaire a également été repéré ; seule une dalle a été observée<sup>31</sup>. Deux trous de poteaux ont aussi été associés à cette phase, probablement en lien avec ces solins (**86** et **587**). En outre, un niveau de circulation à l'aval du **M517** a été observé (488). Il s'étend en direction de la pente et le long de ce dernier en dehors de l'emprise de la Z.2. Cela indique que cette terrasse devait être assez étendue et se poursuivait certainement en légère pente jusqu'au replat induit par les installations de la Phase 2. Après l'étude des photos faites par l'Office cantonal d'Archéologie lors du diagnostic, il est possible d'associer cette couche avec le premier niveau de sol/circulation de la même phase de la Z.3 (S190).



**Fig. 10 : Guttet-Feschel, Schlussilachra.** Les deux niveaux charbonneux observés lors du décapage mécanique par l'OCA.

En contrebas de la terrasse haute, sur la partie amont de la terrasse médiane, plusieurs traces de construction ont été observées. Tout d'abord un niveau de sol (S190) et un trou de poteau (**140**) sont installés sur un remblai préparatoire (397). Ce dernier est posé directement sur l'aménagement de la terrasse hallstattienne (166). Un niveau d'occupation (161=189), trois trous de poteaux (**392**, **394** et **395**) et un foyer (**135**) sont reliés à ce premier niveau de sol. Le niveau d'occupation 161 correspond certainement au niveau d'occupation 84 (Fig.9) retrouvé en Z.2 en lien avec les structures décrites ci-dessus.

Un nouveau sol (S188), une couche d'occupation (187) et quatre trous de poteaux (**125**, **132**, **133** et **134**) recouvrent ces aménagements. En outre, un renforcement de pente à l'aval a probablement été aménagé (384). Dans les niveaux d'abandon de cette occupation une paroi

<sup>31</sup> Il n'y a pas de traces de raccords entre ce solin et le mur M517, mais il est posé sur les niveaux en lien avec ce dernier.

en torchis brûlée a été également identifiée (186). Tous les niveaux appartenant à ces aménagements ont probablement été incendiés, le feu s'est sans doute propagé jusqu'à la Z.2, mais pas au-delà du mur **M517**.

Ces différents niveaux de sols (S190 et S188) semble se succéder assez rapidement, notamment à cause des incendies qui ont ravagé ces installations. En effet, ces sols ne sont séparés que par un niveau de démolition remblayé (189) de seulement quelques centimètres d'épaisseur.

### Interprétation

Les témoins observés, attribués à cette phase, sont pour la plupart très arasés ou érodés. L'occupation de la terrasse médiane en Z.3 pourrait s'apparenter à un habitat précoce en terre et bois. Deux niveaux de sol avec leurs niveaux d'occupation respectifs en lien avec des trous de poteaux, un foyer et une paroi en torchis laissent envisager l'existence d'au moins un bâtiment à cet emplacement. Son extension, son orientation et sa forme générale restent inconnus. Il semblerait que l'installation se développe depuis le haut de la terrasse médiane jusqu'à six mètres vers l'aval. Au sud elle sort de l'emprise de la fouille et au nord elle a été complètement détruite par le décapage initial de la pelle mécanique. Toutefois, ces niveaux incendiés très charbonneux sont encore visibles sur les premières photographies réalisées par l'OCA. Ils s'étendent alors sur 13 mètres vers le nord et disparaissent en dehors des limites de la fouille. Il a été possible de relier ces états charbonneux avec ceux de la Z.2 visibles en coupe. Ainsi, comme les terrasses des états précédents, celle-ci apparaît comme très étendue. Elle pouvait certainement accueillir plusieurs constructions. Les murs et solins retrouvés sur la terrasse haute témoignent également de la construction d'un bâtiment (B3) comprenant plusieurs espaces. Celui-ci est construit de manière plus pérenne que les installations en aval. Le mur **M517** a certainement laissé une marque durable sur la topographie de la terrasse haute. Ses fondations seront réutilisées comme base pour les réaménagements successifs. Il devait certainement fonctionner comme base de la façade du B3, mais également comme un mur de terrasse.



**Fig. 11 : Guttet-Feschel, Schluslilachra.** Occupation de la phase 4, avec les murs (M297 et M517), solins (M95 et M411), trous de poteaux et foyer (135). Voir Plan 5 en annexe.

La construction du grand bâtiment en maçonnerie postérieur (B4) a perturbé les vestiges de cette phase sur les terrasses haute et médiane. Il est impossible de dire si le mur **M517** se prolongeait plus au sud ou s'il formait un angle avec le solin **297**. Néanmoins, un édifice semble se développer entre les structures **M517** et **M297** avec un radier de pierres en direction du nord. Une annexe ou une autre pièce est également aménagée en aval du **M517**, avec les solins **M95** et **M 411**. Les techniques de constructions sont proches de celles utilisées en aval sur la terrasse médiane (Z.3).

En effet, la terrasse haute accueille un bâtiment aux techniques de construction différentes des phases précédentes : murs en pierres sèches et solins qui ont certainement servi de soubassement à une constructions en matériaux légers<sup>32</sup>. La terrasse médiane en aval, accueille en revanche des constructions plus légères dont les soubassements n'ont pas été identifiés. Il s'agit probablement d'installations avec des poteaux porteurs et des parois en torchis et/ou terre et bois. Cette différence d'architecture selon les différents replats se retrouve dans les phases suivantes. D'après ces observations, il semblerait que la division de l'espace entre les différentes terrasses, perceptibles surtout durant les états suivants, est déjà amorcée lors de cette première phase.

L'abandon de cette phase se caractérise par un incendie probablement généralisé, en tout cas sur la terrasse médiane, qui nécessite un réaménagement complet de l'espace pour les constructions suivantes.

### 3.3.2 Phase 5 : Grand bâtiment maçonné

#### *Description*

Un imposant édifice en maçonnerie est installé sur la terrasse haute (B4). Son implantation nécessite une excavation importante pour la fondation des murs, surtout au niveau de la façade est, et un réaménagement du replat aval après la mise en place des murs. Une fois l'excavation (87, 387, 398, 576) et la mise en place des fondations achevées (181), un nouveau mur de terrasse est construit environ quatre mètres plus en aval (**M183=M610**). Son emplacement est sensiblement le même que celui des renforts de pentes antérieurs (384, 397 et 140) qui n'ont apparemment pas été suffisants. Le nouveau replat ainsi créé (184), a servi d'espace de travail pour édifier l'élévation du mur **M1**. Les témoins de ces travaux sont caractérisés par plusieurs niveaux de marche et de travail (61, 180, S59 et 182), des trous de poteaux (**60, 193, 307, 308, 309**), ainsi qu'une fosse (**383**). Certainement que d'autres installations similaires devaient également exister pour la construction des autres murs (**M2, M237, M556, M557, M609, M636**), mais ils n'ont pas pu être explorés. Après la construction du bâtiment, le sol S59 est utilisé comme niveau de circulation extérieur. Toutefois, les démolitions et les exploitations agricoles postérieures, ainsi que le décapage à la pelle mécanique, ont oblitéré les traces de l'emprise originelle de ce nouveau replat qui devait s'étendre au moins sur toute la largeur de la façade orientale du bâtiment maçonné. En ce qui concerne son extension en aval, elle s'étendait vraisemblablement jusqu'au nouveau mur de terrasse(**M183=M610**).

Le nouvel édifice a été exploré que partiellement car sa moitié ouest se trouvait en dehors de l'emprise de l'excavation. Grâce à quelques sondages ponctuels ses dimensions intérieures ont été documentées : 7,06 m de large sur 10,70 m de long. L'entrée, large de 1,9 m, se situe dans la façade sud (**620**). Un niveau de circulation extérieur induré a été en partie observé devant l'entrée (S617). Cette dernière donnait sur un petit vestibule rectangulaire d'environ 3,25 m de long sur 3,85 m de large. Cette pièce redistribuait sur deux autres espaces par le biais de deux passages (les seuils 238=331=**332**=338 et **621**)<sup>33</sup>. La pièce ouest n'a pas été explorée car située en dehors de la zone de fouille ; seule l'amorce de son mur sud (mur de façade **M557**) et le mur mitoyen (**M556** avec son seuil **621**) entre cette pièce et le vestibule ont été dégagés. Avec la découverte du mur **M636**, il est possible de reconstituer les dimensions de la pièce à environ 2,65 m de large sur 3,25 m de long. Son entrée est de taille assez réduite, environ 1,35 m. Derrière le mur mitoyen, une partie du sol en mortier a été mis au jour. Le troisième

<sup>32</sup> Le radier ou l'assainissement de sol 639 à l'arrière du M517 va également dans ce sens.

<sup>33</sup> Deux seuils distincts ont été identifié dans les deux murs internes du bâtiment bordant le vestibule au nord et à l'ouest.



Fig. 12 : Guttet-Feschel, Schlusilachra. Bâtiment B4 de la phase 5.



Fig. 13 : Guttet-Feschel, Schlusilachra. M2 effondré à l'intérieur du bâtiment B4

espace est une grande pièce presque carrée, 7,06 m de large sur 6,8 m de long, qui se trouve à l'arrière du bâtiment. Elle est séparée du vestibule par un mur de refend (**M237**) maçonné construit peu après l'enveloppe externe du bâtiment. Un pilier central (501), probablement carré (0,75 m de côté), est constitué par une grande dalle de soubassement posée à plat (**524**). Il sert de soutènement d'un étage ou de la toiture du bâtiment. L'espace fouillé n'a cependant pas permis d'identifier d'escalier ou d'autre aménagement qui permettrait d'accéder à la partie surélevée.

L'accès à cette grande pièce s'effectue par une entrée de 2,20 m de large qui est plus importante que l'accès au bâtiment proprement dit. Ceci pourrait s'expliquer par la différence de techniques dans l'encastrement du chambranle de la porte dans la maçonnerie. Ainsi, des montants en bois ou en pierre de chaque côté réduiraient certainement ses dimensions au même niveau que celles de l'accès principal au bâtiment B4. Les sols du vestibule (**S232**), de la petite pièce à l'ouest (**S631**) et de la grande pièce à l'arrière (S5=**S231**=S523), sont tous en béton contenant un peu de tuileau.

Les murs du vestibule et de la grande pièce étaient revêtus par de l'enduit pariétal. Il consistait en un mortier de chaux très lisse sur sa surface externe, mais sans traces d'*intonaco*. Il n'y avait donc pas de traces de peinture. L'élévation du bâtiment peut être restituée en partie grâce à la démolition du mur nord **M2** retrouvée effondrée à l'intérieur du bâtiment (Fig. 13). Les restes du parement intérieur ont été observés sur cinq mètres de longueur. Si l'on rajoute le mètre de hauteur des murs encore en place, on peut estimer l'élévation de l'édifice à près de 6 mètres, ce qui démontre l'existence d'un étage.

### **Un entrepôt ?**

Un bâtiment similaire a été observé à Martigny dans l'*insula* 6. Il s'agit de l'espace E118, également de forme presque carrée même si ses dimensions sont nettement plus grandes (11,5 sur 10,5 m). Construit au 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C., il possède un pilier central (maçonné ou en bois), et aucun autre aménagement interne. Cette base a été interprétée comme support pour un plancher et/ou soutien de la toiture. Contrairement au bâtiment B4 de GFB22, la pièce E118 n'est pas précédée par un vestibule d'entrée mais ouverte sur la Rue du Nymphée par l'intermédiaire d'un portique qui devait faire office d'entrée<sup>34</sup>.

Deux autres bâtiments très proches de celui de Guttet ont également été fouillés à Massongex<sup>35</sup>. Le premier édifice (B44) a un corps de bâtiment central (44.1) presque carré d'environ 9,5 sur 10 m. D'autres pièces se développent autour de ses façades nord et est. La pièce centrale est dotée d'un pilier central et deux entrées permettent d'y accéder. Il est construit vers la fin du 1<sup>er</sup> s. et semble être utilisé jusqu'au début du 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.<sup>36</sup>. Le deuxième édifice (B55) est un grand corps de bâtiment rectangulaire composé de plusieurs pièces. L'accès se fait par un vestibule (55.5), encadré par deux pièces (55.4 et 55.6) ; la salle à pilier central (55.1) se développe à l'arrière du bâtiment. Les deux pièces latérales sont symétriques, mais ont des dimensions similaires aux deux petites pièces du bâtiment B4 de Guttet, environ 3 sur 2,5 m, et sont doté également d'un sol en béton. Les dimensions de la salle 55.1 sont également assez similaires, environ 8 sur 9 m. Cette dernière possède également un pilier central et est équipée d'un sol de béton et d'un escalier dans l'angle nord-est.

Ces trois bâtiments servent de lieu de stockage. Celui de Martigny s'y prête particulièrement bien avec un grand espace ouvert directement accessible par les portiques donnant sur la Rue du Nymphée. Le bâtiment B44 de Massongex est dans le même cas de figure avec un accès principal depuis une rue, même si le cheminement apparaît déjà comme plus canalisé. Pour le bâtiment B55, l'aménagement de la grande pièce carré à poteau central est identique aux constructions B44 de Massongex, E118 de Martigny et B4 de Guttet. Son accès en revanche est plus restreint ; l'entrée ne se fait pas directement depuis la rue. Il est donc envisageable que ce bâtiment avait une fonction plus officielle ou du moins que les éléments qui y étaient entreposés, étaient d'importance assez significative. Il n'est pas possible de stipuler la même fonction pour le bâtiment B4 de Guttet, car son environnement est moins bien connu. Néanmoins, une fonction d'entrepôt faisant partie d'une exploitation établie sur plusieurs terrasses est fort probable.

### **Une pièce semi-enterrée de type cryptoportique ?**

Une autre fonction peut également être proposée pour le bâtiment B4 de GFB22. En effet, ce dernier pourrait faire partie d'un ensemble bien plus important qui se prolongerait à l'ouest / en amont (dans le talus de la route moderne - Brunnenstrasse), en dehors de l'emprise de la

<sup>34</sup> MACCIO 1993, pp. 33-34.

<sup>35</sup> MARET, PACCOLAT, à paraître.

<sup>36</sup> MARET, PACCOLAT, à paraître.

fouille. La mise en place de cet édifice maçonné a nécessité des travaux d'implantation importants (voir *supra* dans la partie description) et il est étonnant que celle-ci n'ait servi qu'à la construction d'un espace de stockage.

A Grenilles (FR) dans la partie aval de la *pars urbana* fouillée en 2021-2022, un portique couvert (P) a été mise au jour sur la terrasse inférieure<sup>37</sup>. Il a été restitué en grande partie, mais un pilier a été observé en limite de l'espace fouillé à l'ouest. Il fait certainement partie d'une colonnade de portique supportant un étage. Le terrain en pente a nécessité une installation sur plusieurs niveaux (comme à Guttet) et un portique couvert permet d'exhausser le terrain en aval pour mettre à niveau l'étage et le reste de la maison qui se développerait en l'amont. Une construction similaire a également été observée dans la *villa* gallo-romaine de Meikirch (BE). Un cryptoportique long d'au moins une trentaine de mètres a été fouillé dans l'aile est de la *villa*. En partie implanté dans le terrain naturel, le couloir semi-enterré permettait d'installer le sol en plancher du portique de l'étage supérieur<sup>38</sup>. Le cas de Guttet pourrait s'inspirer de ces deux exemples, mais à une échelle plus réduite au vu de l'espace à disposition.

Le cryptoportique de la *pars urbana* de Böisingen est un autre exemple qui mérite le rapprochement avec le site de Guttet. Fouillé plus extensivement en 1997, cette galerie couverte est située en façade arrière, accolée à une remontée du terrain. Cet aménagement a permis d'installer un replat imposant au-dessus, entre la galerie et un mur à contreforts situé 20 m plus au nord<sup>39</sup>. Dans ce cas, aucune superstructure n'a été installée par-dessus la galerie. En l'absence d'une démolition liée à un étage supérieur du bâtiment B4 de Guttet, cette hypothèse est très séduisante. Il faut cependant nuancer ces propos, car tous les murs du bâtiment B4 n'ont pas été retrouvés dans la démolition. Il semblerait que celle-ci ait été remblayée de manière à aplanir les terrasses pour pouvoir les exploiter à nouveau. L'excédent de la maçonnerie effondrée a été soit réutilisé soit évacuée. Il est donc possible que les témoins d'un étage supérieur ne soient plus présents dans l'espace fouillé. En outre, l'étage aurait pu être démonté ou construit en matériaux légers, ce qui laisserait peu de traces à la fouille. L'absence totale de reste de toiture sur le site pourrait aller dans l'un comme l'autre sens.

A l'image des cryptoportiques des *villae rusticae* construites sur le plateau suisse, le bâtiment B4 aurait peut-être fonctionné en tant que soubassement pour une élévation plus importante.

### Interprétation

Le grand bâtiment maçonné de la terrasse haute est l'édifice le plus imposant fouillé lors de l'intervention de GFB22. Sa division tripartite, ses grandes dimensions et la quasi-absence d'aménagements intérieurs permettent d'appréhender sa fonction. Le petit vestibule d'entrée qui redistribue sur deux autres pièces dont une de grandes dimensions à l'arrière du bâtiment pourraient s'apparenter à un entrepôt avec un accès aux denrées ou autres qui devait être règlementées ou du moins surveillées. Selon la typologie de FERDIÈRE, ce bâtiment serait du type 3, c'est-à-dire un grenier à piliers internes<sup>40</sup>. Son aire de stockage à l'arrière assez réduite, environ 48 m<sup>2</sup>, correspond au plus petit volume de cette catégorie. Néanmoins, il faut nuancer ce propos avec l'emplacement du bâtiment qui contrairement aux constructions de plaine, ne dispose pas d'un vaste espace pour se développer. La construction du bâtiment B4 a d'ailleurs nécessité d'importantes excavations pour sa mise en place. Les dimensions de l'édifice, sa facture et son organisation intérieure laissent supposer une éventuelle fonction particulière par rapport aux constructions établies lors des phases postérieures. Pour ces raisons, la fonction d'un cryptoportique doit également être considérée.

### 3.3.3 Phase 6.1 : Réaménagement des terrasses

La Phase 6.1 est caractérisée par de nouvelles constructions et de nombreux réaménagements sur les trois terrasses du site. Les différents vestiges sont décrits par terrasses d'amont en aval.

<sup>37</sup> MONNIER, PRESSET, RUBELI 2023.

<sup>38</sup> SUTER *et al.* 2004, pp. 40-41.

<sup>39</sup> GARNERIE-PEYROLLAZ, FUCHS 2006, pp. 196-215.

<sup>40</sup> FERDIÈRE 2015, pp. 19-20.

*Terrasse haute : Réaménagement du replat et construction d'un bâtiment*

**Description**

Une annexe (B5) de 2,8 mètres sur au moins 3 mètres est construite sur le côté nord du bâtiment B4. Elle est constituée de deux murs de pierres sèches chaînés entre eux<sup>41</sup>. Reprenant la même orientation que le mur en pierres sèches la Phase 4, le mur **M300** est observé sur trois mètres de long dans le prolongement du mur **M1** du bâtiment B4. Un autre mur de facture identique marque un retour vers l'amont (**M364**), parallèle au mur **M2** du bâtiment B4. Celui-ci n'a été observé que sur 1,5 mètres de long, mais la fouille le long du **M2** sur un tronçon de 3 mètres n'a pas permis d'observer de retour vers le bâtiment B4. Aucune autre structure n'est attribuée à cette phase sur la terrasse haute. Au vu de la densité des constructions sur le site, ceci est certainement dû à une exploration très partielle de la Z.2. Un éventuel niveau de marche ou de terrasse constitué de grandes pierres plates a également été retrouvé en amont du **M300**. Un empierrement, observé sur une surface réduite (60 sur 80 cm), est attestée en aval du **M300** et en lien avec ce dernier.

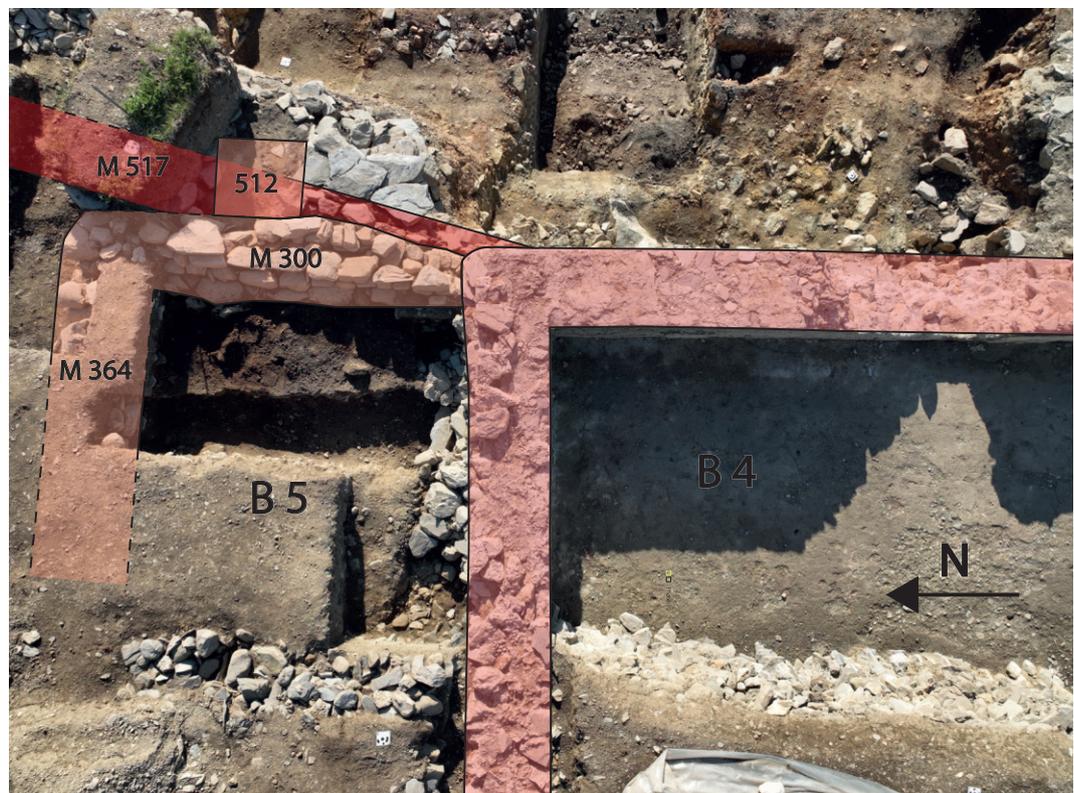


Fig. 14 : Guttet-Feschel, Schlusilachra. Petit bâtiment B5 au nord de B4.

**Interprétation**

La mise en place d'une annexe ou d'une pièce aménagée postérieurement à un bâtiment maçonné est assez répandu. Le mur **M300** est érigé en partie sur le mur de terrasse antérieur **M517**, mais ne semble pas reprendre la fonction de ce dernier. Il délimite un espace rectangulaire relativement réduit (3 m), fermé par le mur **M364**. Les dimensions de cet édifice sont de 2,8 mètres de large sur au moins 3 mètres de long. L'absence de démolition de pierre indique une possible élévation en matériaux périssables. La structure rectangulaire **512** disposée contre le mur **M300** est assez difficile d'interprétation. Elle ne fait que 60 centimètres de long, mais sa limite nord n'a pas pu être dégagée. Cette structure est encore visible dans la coupe transversale du mur **M300** qui englobe un témoin qui n'a pas été fouillé. Il pourrait s'agir soit d'un petit escalier permettant d'accéder à cette annexe depuis l'aval, soit d'un contrefort du mur

<sup>41</sup> La jointure des deux murs se produit sous un témoin qui n'a pas pu être complètement démonté. Néanmoins les petites fenêtres exploratoires ont permis d'assurer la contemporanéité des deux murs.

**M300.** En effet, au moment de la fouille ce mur était légèrement incliné en direction de l'aval. Cet événement aurait pu déjà se produire à l'époque de son installation ou peu après. En outre, le manque d'un réaménagement du mur de terrasse (**M300**) avec la nouvelle orientation (dicté par le bâtiment B4), pourrait s'expliquer par la réutilisation de l'ancienne construction **M517**. Un petit sondage plus au nord prouve qu'il n'a été arasé qu'à l'endroit où il est recoupé par le **M300**. Aucune autre structure ne le perturbe ce qui appuie l'hypothèse de son utilisation également durant cette phase. Ce bâtiment B5 rappelle les constructions à une pièce que l'on peut trouver dans les Alpes, notamment à Gamsen et Oberstalden pour la période gallo-romaine<sup>42</sup>. Il s'agit probablement d'un petit bâtiment annexe dont les fonctions peuvent être multiples.

*Terrasse médiane : Nouvelle terrasse et bâtiment semi-enterré.*

### Description

Sur la terrasse médiane, le mur (**M183=M610**) perdue dans la Phase 6.1 et un autre mur (**M107=M155=M265=M266**) est installé 4,30 m en aval. Ce dernier n'est pas un mur de terrasse, car il ne s'étend pas sur toute la longueur du replat. Il semble plutôt protéger le bâtiment B6 qui se développe en contrebas. Seule sa partie nord-ouest a été dégagée (5,8 sur 4,4 m), le reste du bâtiment se trouvant hors de l'emprise des fouilles. Il a également été en grande partie détruit lors du creusement de la tranchée sud qui le traverse presque entièrement. Cette construction a nécessité une excavation du terrain sur environ 50 cm qui a permis de créer un replat aux dimensions du futur bâtiment<sup>43</sup>.

Le bâtiment est délimité par une sablière basse (**157**) à l'ouest (contre le **M155**) et une autre au nord (**355**). La sablière a pu être retrouvée car le bâtiment subi un incendie à la fin de cette phase. Un radier de pierre (**152**) est ensuite posé sur les remblais d'installation de ce bâtiment (**113=153=158**). Un sol en mortier est ensuite installé par-dessus (**S151=S156=S370=S372=S453**). Celui-ci est large de seulement 2 mètres et fait place à un



Fig. 15 : Guttet-Feschel, Schlusilachra. Cabane semi-enterrée B6.

<sup>42</sup> Meyer et al., 1998, p. 20.

<sup>43</sup> Les sédiments creusés en amont ont dû être déplacé vers l'aval pour créer un terrain plan plus rapidement au moindre effort.

autre sol en terre battue à l'est (**S372**=**S456**). Cela donne une pièce de seulement 2 mètres de large et plus de 4,4 mètres de long. Une légère marche sépare ces deux niveaux de sol, celui en mortier étant plus élevé. La marche n'a laissé aucune trace à part la différence de niveau, mais si elle était en bois, elle aurait pu être récupérée.

Deux structures ont pu être identifiées. La structure **458** sort en partie des limites de fouille à l'est, mais sa partie ouest est délimitée par deux grandes pierres mises de chant. Au nord elle s'appuie sur l'ancien mur de terrasse **M464** (Phase 3) qui a été en partie arasé par l'installation du bâtiment B6. Cette structure a été entièrement nettoyée et remblayée lors de l'installation du deuxième niveau de sol (Phase 6.2). Une autre structure (**511**), similaire à la précédente, a également été fouillée dans l'angle sud-est de ce bâtiment. De forme rectangulaire, ce creusement est délimité par des pierres et des moellons posés contre les parois dont une grande dalle au nord qui s'appuyait certainement contre un solin, **M455**, en partie disparu. Cette structure devait se situer dans une autre pièce au sud-est du bâtiment 6 car elle est également délimitée à l'ouest par le solin **M452**. Ces aménagements, **458** et **511**, sont certainement des foyers.

Cette première occupation de l'édifice semble avoir subi un incendie généralisé assez important. Les restes de bois laissés en place sont carbonisés et les niveaux de sol présentent des traces de rubéfaction.

### **Interprétation**

Le bâtiment B6 n'a pas été fouillé en entier, mais son architecture est restituable. Un mur amont est installé afin de consolider la pente et probablement aménager un nouveau replat pour la construction du bâtiment au pied du talus. Celui-ci repose sur un cadre en bois constitué de sablières basses disposées sur des solins. L'état de conservation général ne permet pas de confirmer si ces derniers étaient continus ou non. Les niches d'encastrement des têtes de sablières n'ont pas été observées. Les restes d'une paroi effondrée (100) permettent de proposer une élévation en torchis sur clayonnage ou peut-être à pans de bois. Ce type de construction est bien connu en Valais pour différentes périodes, et plusieurs bâtiments similaires ont été documentés notamment à Oberstalden et à Gamsen<sup>44</sup>.

Les dimensions exactes de ce bâtiment ne sont pas connues, mais il devait se développer surtout au sud. À l'est, il est limité par l'installation du bâtiment B7 (voir infra). Les différents aménagements intérieurs (sols en mortier et en terre battue, parois internes et foyers) suggèrent des fonctions multiples. Le foyer **458**, complètement nettoyé, aurait pu avoir une fonction domestique. En effet, il semble se trouver dans une grande pièce (au moins 6 sur 4 mètres) avec deux aménagements de sol différents (sol en mortier avec un radier **S151** et sol en terre battue mélangé à du mortier **S456**). Le seul trou de poteau attesté dans la pièce (**460**) est de grandes dimensions (presque 40 cm de diamètre) et aurait pu supporter la toiture ou des combles.

Une autre pièce est délimitée par deux solins (**M452** et **M 455**), mais seulement 1 m<sup>2</sup> en a pu être exploré. Néanmoins, un foyer rempli de scories de fer y a été dégagé (**511**). À la suite du remblaiement de cette première occupation, des scories ont également été retrouvées à l'ouest du foyer sur le sol en mortier. Des traces de feu ont par ailleurs été observées partout dans le bâtiment en lien avec ce premier état.

Aucune trace de fabrication d'objets n'est attestée mais un travail de réparation d'objets ou d'outils peut être envisagé. En outre, aucune battiture n'a été détectée malgré la vérification régulière avec un aimant lors de la fouille du foyer. L'espace autour de la structure étant assez restreint, il est possible qu'une enclume se trouvait juste en dehors de l'excavation.

Le bâtiment B6 avait donc également une fonction artisanale soit en lien avec un habitat ou l'exploitation du terrain alentour.

<sup>44</sup> Oberstalden : Bâtiments Bat31, Bat7 et Bat12B; CURDY, PACCOLAT (dir.) *et al.* 2023, pp. 52-55 ; Gamsen : Bâtiments Bat45 et Bat48. Ce ne sont pas des bâtiments semi-enterrés, mais les techniques de constructions sont sinon similaires. Le Bat 48 présente des techniques de constructions mixtes qui ont pu également être utilisées à Guttet; PACCOLAT, MORET 2018a, pp. 70-72.

*Terrasse basse : Grand bâtiment de construction mixte*

### **Description**

Des vestiges d'un bâtiment (B7) ont été repérés dans l'angle sud-est de la parcelle, en bordure de la fouille. Il a livré un riche mobilier. Sa partie amont a été explorée lors des fouilles de GFB22 et sa partie aval lors de l'intervention de GFG22.

Il s'agit d'un vaste bâtiment de 5 mètres de largeur et de plus de 10 mètres en longueur. Son mur ouest (**M122** et **M123**) a été observé sur 9,5 mètres de longueur jusqu'à l'angle, entièrement arraché, avec le mur nord (**M624**). Le mur ouest s'appuie en partie sur un grand rocher (121) posé dans les niveaux naturels (227). Il disparaît ensuite sous l'humus en limite sud de la parcelle. Le mur nord disparaît également du côté est de la parcelle, mais il a pu être observé sur environ 5 mètres de long. L'intervention de GFG22 sur la parcelle voisine (n° 2252) a permis de repérer l'angle entre le mur **M624** et la façade orientale (**M701**) observée sur plus de 10 mètres<sup>45</sup>. Seul le mur méridional du bâtiment n'a pas été retrouvé car situé en dehors de l'emprise de l'excavation. Le bâtiment B7 est composé de murs bahuts maçonnés dont seulement 3 lits de pierres ont été observés. Son état de conservation s'explique probablement par son faible enfouissement sous terre (moins de 30 cm). Ces soubassements reposent directement sur le substrat aplani pour l'occasion. Aucune tranchée de fondation n'a été identifiée. Par ailleurs le mur ouest est monté directement contre terre alors que les murs nord et est ont certainement été posés à vue directement sur un remblai ou le terrain naturel. La pente naturelle à l'emplacement du bâtiment B7 s'adoucit considérablement par rapport aux constructions situées plus en amont (B4, B6). Ainsi il n'a pas été nécessaire d'entreprendre des travaux de grande envergure lors de sa mise en place.

L'élévation, certainement en terre et bois, n'a laissé quasiment aucune trace. Elle a certainement été récupérée après son abandon. Néanmoins, des restes de parois effondrées ont été observés en coupe dans un petit sondage réalisé contre les limites sud et est de la parcelle. Un niveau de sol composé de pierres et dalles éparpillées posées sur de la terre battue a également été identifié. Aucune division interne n'est attestée, seule une éventuelle base de pilier (**224**) a été repérée dans une coupe à environ 2 mètres en aval de la façade ouest.



**Fig. 16 : Guttet-Feschel, Schlussilachra.** Partie amont de B7. Vue vers le sud-ouest.

<sup>45</sup> Intervention du 7 et 8 juillet pour le site de GFG22.

### **Interprétation**

La fonction du bâtiment B7 est assez difficile à interpréter. L'absence de divisions internes et autres aménagements ajoutés à la mauvaise qualité de son sol en terre battue semblent exclure la fonction d'habitat. Toutefois, le bâtiment a livré la plus grande quantité de mobilier retrouvé parmi tous les bâtiments d'époque romaine du site, dont près de 40 monnaies en bronze. Par ailleurs, aucune structure ne permet de le rattacher à une exploitation agro-pastorale ou à de l'artisanat.

### **3.3.4 Phase 6.2 : Continuité des occupations durant l'Antiquité tardive**

Certains espaces construits pendant les phases 4 ou 5 semblent perdurer encore un certain temps avant leur abandon final. Aucune nouvelle construction n'est attestée, seules des réaménagements au sein des bâtiments existants sont entrepris.

*Terrasse haute : Réfections à l'intérieur du bâtiment maçonné B4*

### **Description**

Les vestiges liés à la Phase 6.2 sont diffus et sont attestés ponctuellement. Le décapage de la démolition à l'intérieur du bâtiment par la pelle mécanique n'a pas permis d'observer un deuxième niveau de sol en place. Toutefois, la documentation de la stratigraphie des niveaux recouvrant les sols en béton du bâtiment a permis d'en identifier des traces. Ainsi des restes d'un probable plancher (S282) qui aurait brûlé avant de se décomposer apparaissent de manière fugace sous les murs effondrés de la salle principale. Le vestibule d'entrée a également eu droit à une réfection de son sol, rechapé par un niveau d'argile verte compacté (S290). Le local dans la partie l'ouest du bâtiment B4, très partiellement exploré devant son entrée, semble avoir également été rechargé par un niveau d'argile verte.

Les deux seuils intérieurs ont également été remaniés. L'ancien seuil **332** est probablement réduit avec des montants en bois de chaque côté (**342**). Le seuil latéral 621 est quant à lui (**558**) légèrement exhausé avec des pierres plates pour être au même niveau que le nouveau sol en argile. Exploré uniquement par des sondages ponctuels, le seuil d'entrée du bâtiment (**620**) ne semble pas avoir été modifié.



**Fig. 17 : Guttet-Feschel, Schlusilachra.** Bâtiment B4. Réfection du seuil latéral 558 et du sol en argile S290.

### Interprétation

Les changements apportés au bâtiment B4 à la Phase 6.2 ne concernent que son intérieur. Les nouveaux sols sont probablement installés en raison de la dégradation des sols de béton consécutifs à une utilisation prolongée. La mise en place d'un plancher et de sols en argile plutôt que d'un rechapage au mortier des sols existants représentait sans doute la solution la plus simple. Le nouveau seuil **342**, qui permet d'accéder à la grande salle, a probablement été réduit pour les mêmes raisons. Si les anciens montants étaient en mauvais état, on aurait profité des réfections de sols pour en installer de nouveaux. Les seuils sont également exhausés pour atteindre le même niveau que les nouveaux sols.

Faute d'observation plus précise, aucune partition intérieure n'a été observé en lien avec cette nouvelle phase. Néanmoins, l'ancien pilier central 501 semble avoir été arraché et son trou d'implantation recouvert par le nouveau plancher. Ce changement va dans le sens de l'hypothèse d'un pilier de soutènement de combles ou d'un étage plutôt que celui du toit. Quoi qu'il en soit, cela implique des transformations importantes de l'élévation du bâtiment et vraisemblablement d'un changement de fonction. Un seul objet a été retrouvé sur le niveau de sol en argile **S290**. Il s'agit d'une fibule hybride Misox-tenaille, datable probablement de l'Antiquité tardive. Sa présence en lien avec les différents réaménagements à l'intérieur du bâtiment pourrait suggérer la fonction d'habitat pour cette phase d'occupation.

*Terrasse médiane : Réfections dans la cabane semi-enterrée B6*

### Description

La cabane semi-enterrée est victime d'un incendie qui se propage probablement depuis la forge. Le feu semble être contenu au seul bâtiment car aucune trace de rubéfaction n'est observée sur les aménagements alentours. Peu de temps après, les niveaux intérieurs ainsi que les structures sont remblayés (391) et nivelés avant la pose d'un sol en dallettes et pierres plates (**S150**). Une paroi effondrée (99) et un reste de sablière basse (**343**) témoignent d'une reconstruction au moins partielle du bâtiment B6. Le solin **M355** de l'état précédent est probablement toujours utilisé dans cette phase. Aucune division interne n'est attestée.

Une seule structure rectangulaire partiellement incendiée et fortement arasée (**461**)<sup>46</sup> est probablement en lien avec le niveau de sol **S150**. Il pourrait s'agir d'un foyer complètement



**Fig. 18 : Guttet-Feschel, Schlussilachra.** Niveau de sol en dallettes S150 du bâtiment B5.

<sup>46</sup> Pierre pulvérulente, blanche qui se désagrège au contact.

détruit et remblayé après l'abandon du bâtiment. L'absence de cendres et de charbons de bois suggère également un nettoyage régulier de cette structure de combustion. L'élévation, probablement en matériaux légers, devaient être similaires à celle de la phase précédente. Elle n'a laissé aucune trace dans les niveaux d'abandon, ni dans ses environs. Elle a certainement été démonté et les matériaux de construction récupérés.

### **Interprétation**

Tout comme pour les réfections du bâtiment B4, l'emprise au sol de la cabane semi-enterrée B6 ne change pas. Incendiée, elle a nécessité la reconstruction de son enveloppe extérieure. Son mur amont **M155** subsiste, ainsi que le solin nord **M355**, mais toute la partie en bois est nouvelle. Le sol est également refait sur toute l'emprise explorée du bâtiment. Un probable foyer dans une grande et unique pièce ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit d'une pièce d'habitation. Le mobilier est très peu représenté dans les niveaux d'occupation et d'abandon. Même si l'artisanat ne semble plus y être pratiqué, il est impossible de déterminer sa fonction exacte (habitation, lieu de stockage ou bâtiment agricole).

## **3.4 Période 4 - Terrasses et bâtiments médiévaux**

La quatrième période du site est subdivisée en deux phases (phases 7 et 8). La Phase 7 est caractérisée par la construction du bâtiment B8 accolé en partie à la façade sud du bâtiment maçonné B4. La Phase 8 consiste en la mise en place de murs de terrasse en amont du nouveau bâtiment et sur le côté nord de l'édifice B4.

### **3.4.1 Phase 7 : Bâtiment semi-enterré B8 du Haut Moyen-Âge**

#### **Description**

Le bâtiment B4 semble toujours être utilisé durant cette période, mais il n'a pas été possible de déterminer sa fonction. En effet, il ne semble pas y avoir de nouveaux réaménagements. Durant cette période un petit bâtiment semi-enterrée B8 est construit contre la façade sud de B4 (**M609**), en Z.5. De grands travaux de terrassement ont été entrepris pour installer son mur amont (**M240**). En effet sa fondation est implantée 60 à 80 cm plus bas que le niveau de marche extérieur. Ce mur, construit en pierre sèche contre terre, a été observé sur 4,4 mètres de longueur, mais se poursuit hors des limites de la Z.5 au sud.

Deux autres murs ou solins, d'orientation est-ouest, s'appuient contre ce mur amont et se prolonge vers l'est, également en dehors des limites de la zone. Ils ont été presque entièrement arasés par l'installation d'un mur de terrasse postérieur (**M257**), ainsi que par le remblaiement général de la démolition du bâtiment B7. Le premier, **M436**, est installé le long du mur **M609**, mais l'état de conservation de ces deux murs à cet endroit précis ne permette pas de trancher s'ils étaient accolés ou séparés par un étroit vide sanitaire. Par ailleurs, l'angle nord-ouest du bâtiment B8 est également perturbé par les aménagements de la Phase 8. Néanmoins, à la base de cet angle, le mur **M436** semble s'appuyer contre **M240**.

Quatre mètres au sud, juste en limite de Z.5, un autre mur en pierre sèche, **M241**, de même orientation est-ouest, vient également s'appuyer contre le mur **M240**. Le bâtiment B8 fait au moins 4,4 sur 2,5 mètres et comporte au moins deux pièces. La pièce comprise entre ces 3 murs est d'au moins 3,5 sur 2,5 mètres, mais elle s'étend encore vers l'est sur une longueur indéterminée. Une autre pièce devait également se trouver au sud du mur **M241**, car le grand mur amont, **M240** se prolonge également dans cette direction.

Des niveaux de sols fortement perturbés par les démolitions et aménagements postérieurs ont été en partie identifiés dans les locaux explorés dans la Z.5. Des restes d'un niveau de grandes pierres posées à plat sur un remblai d'argile tassé (253), suggère l'existence d'un plancher. Ce niveau de sol aurait ensuite été récupéré avant les installations de terrasses postérieurs. Pour cette raison<sup>47</sup> il n'aurait laissé aucune trace à part le radier sur lequel les planches auraient été posées (239). Un grand trou de poteau a également été mis au jour dans l'angle sud-ouest

<sup>47</sup> Aucune trace de décomposition du bois n'a été retrouvée en fouille.

de la pièce, à l'endroit où les murs **M240** et **M241** se rejoignent (**272**). Ce poteau corner de grande taille (env. 30 cm) renforçait probablement la structure en pierre sèche, mais il pouvait également servir de support à la toiture ou à un étage.

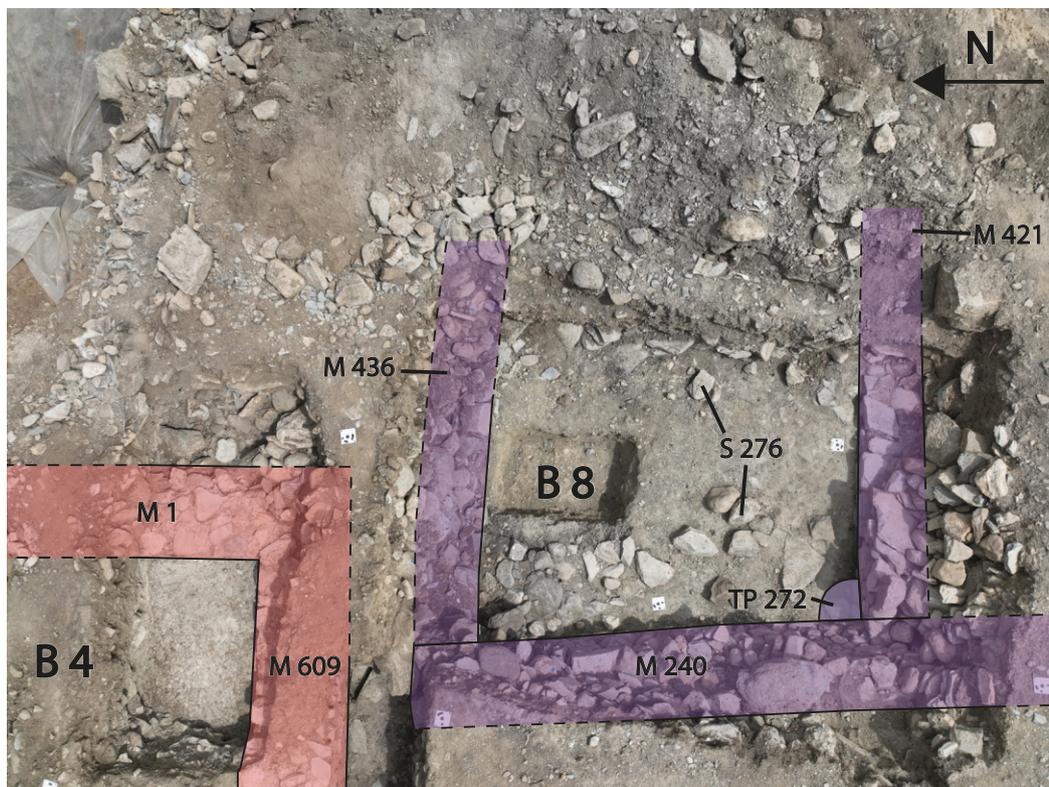


Fig. 19 : Guttet-Feschel, Schlussilachra. Le sondage de la Z.5 et les restes du bâtiment B8.

### Interprétation

Ce type de bâtiment en pierre sèche semi-enterré est bien documenté en Valais pour la période du Haut Moyen-Âge. A Oberstalden, un bâtiment construit de manière similaire de petite taille a été observé<sup>48</sup>. Il est interprété comme une habitation. Un autre bâtiment, plus grand, en pierre sèche, possédait un étage en matériaux légers soutenu par des poteaux<sup>49</sup>. A Gamsen, deux autres bâtiments en pierre sèche et technique mixte sont également des exemplaires très proches<sup>50</sup>.

Le bâtiment de Guttet ne livre que très peu d'éléments quant à sa fonction. Exploré partiellement dans un sondage qui a été légèrement élargi pour en comprendre le plan, ses dimensions exactes font défaut. Les quelques éléments retrouvés à l'intérieur de la pièce fouillée, suggèrent l'existence d'un plancher et d'un éventuel étage en matériaux légers. On serait donc plus enclins à lui attribuer une fonction d'habitat ou d'entrepôt plutôt que celle d'un édifice en lien avec des activités agro-pastorales.

En outre, au moment de l'installation du bâtiment B8, le bâtiment maçonné B4 devait toujours être en usage. En effet la construction de ce premier, même si en léger décalage par rapport au mur aval du bâtiment maçonné, s'est probablement faite contre celui-ci, profitant sûrement de sa stabilité. Par ailleurs, il a été installé sans empiéter sur l'axe d'entrée de ce deuxième, probablement pour pouvoir l'utiliser comme auparavant. Le dernier élément qui va dans le sens d'une utilisation contemporaine des deux édifices est la couche de démolition des murs **M1** et **M609** du bâtiment B4 qui recouvrent les niveaux de sols et, en partie, les murs du bâtiment B8.

Les deux bâtiments auraient été démolis et probablement remblayés en partie à la fin de cette phase. La phase suivante profite de ces remblais pour l'installations de certains murs de terrasse.

<sup>48</sup> Bâtiments Bat22, CURDY, PACCOLAT (dir.) et al. 2023, pp. 56-57.

<sup>49</sup> CURDY, PACCOLAT (dir.) et al. 2023, pp. 57-58.

<sup>50</sup> Bâtiment Bat13 et Bat46, PACCOLAT, MORET 2018, pp. 108-112.

### 3.4.2 Phase 8 : Réaménagements de la terrasse haute

#### Description

Les réaménagements de cette phase ont dû se produire après l'effondrement partiel des murs du bâtiment B4 et l'abandon de ce dernier et du bâtiment B8. En effet, le mur de terrasse M257=M647=M648, s'installe par-dessus les murs M241 et M436. Il est plus ou moins aligné avec le mur M1 du bâtiment B4, traverse toute la Z.5 du nord au sud et se prolonge au-delà. Toutefois, il ne s'appuie pas parfaitement sur l'angle sud-est du grand bâtiment maçonné. Il est légèrement décalé vers l'aval et se prolonge sur quelques mètres le long du mur M1 en contrebas<sup>51</sup>. Il apparaît comme assez imposant avec environ 1,2 mètres de largeur et une élévation conservée sur plus d'un mètre de hauteur. Ses lits de pierres sont très irréguliers et sont déversées à son sommet.

Environ 4,5 mètres en amont de ce mur de terrasse, un autre mur est installé également contre le bâtiment maçonné (M616). Il s'appuie contre le mur de façade sud M557. Il est presque parfaitement aligné avec le piédroit ouest de l'entrée du bâtiment B4<sup>52</sup>. Il n'a pu être observé que sur un tronçon d'environ 60 centimètres de long dans une petite tranchée exploratrice visant à trouver le seuil d'entrée de l'édifice B4. Il semble néanmoins avoir la même orientation que M257=M647=M648 (nord-sud). De taille bien moins imposante, environ 60 centimètres de largeur, son élévation sauvegardée ne se résume qu'à deux lits de pierres.

Un niveau de marche d'éclat de pierres plates et dalles (S55=S288=S446=S649) est installé entre ces deux murs sur un limon noir. Il a été principalement observé à l'intérieur du bâtiment B4, sur la démolition remblayée de ses murs, ainsi qu'en partie sur le M240 (mur amont du bâtiment B8).

Dans la Z.2 au nord du bâtiment B4, deux nouveaux murs sont également construits. Il s'agit de murs en pierre sèche de facture similaire à M647=M648 et M616. Le premier, M401, est en partie installé sur la démolition du mur M300 de la Phase 6.1 (78). D'orientation nord-ouest / sud-est, il s'appuie en partie sur l'angle formée entre les murs M1 et M2 du bâtiment B4 et en partie sur le mur M300 qui s'est légèrement déversé dans le sens de la pente. Ses

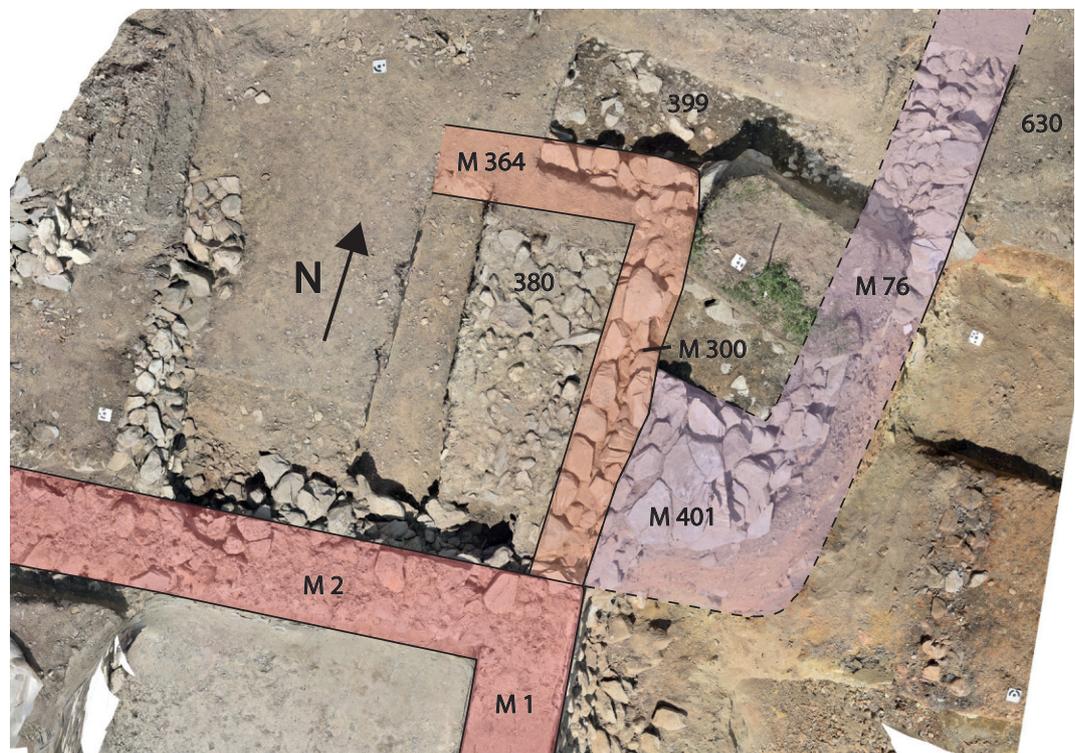


Fig. 20 : Guttet-Feschel, Schlusilachra. Réaménagements de la Z.2.

<sup>51</sup> Une petite fenêtre exploratrice a permis d'identifier l'angle sud-est effondré du bâtiment B4, ainsi que la démolition probable du mur M648.

<sup>52</sup> Il l'obstrue de 10 à 15 cm maximum.

parements sud et est ont été arasés par le décapage de la pelle mécanique. Il est donc impossible de dire dans quelle mesure le mur **M401** empiétait sur le parement du mur M1. Il semble composé d'au moins 7 lits de grandes dalles plates intercalées avec des pierres anguleuses et parfois du limon observé sur 1,60 mètres d'élévation au maximum.

Le deuxième mur, **M76**, d'orientation nord-est / sud-ouest, a également été en grande partie arraché par la pelle mécanique surtout à l'endroit où il formait un angle avec **M401**. Toutefois, une partie de son parement amont est restée en place, ce qui a permis d'observer un chaînage entre ces deux murs. Moins épais que le **M401**, le **M76**, d'une largeur d'environ 60 centimètres, se prolonge au nord en dehors des limites de la parcelle. Le creusement observé pour l'implantation de ces deux structures est moins profond du côté du **M76**. Il en résulte une élévation de seulement 80 centimètres pour ce dernier.

Des niveaux de terrasses empierrés en lien avec ces murs ont également été identifiés (380 et 399 à l'amont de **M76** et 630 à l'aval en légère pente). Un trou de poteau, **611**, situé en aval du mur M76 est corrélé avec ce dernier niveau.

Lors de la courte intervention du chantier GFG22 tout en aval de la fouille, sur la parcelle voisine, un empierré rectiligne a été dégagé (**717**). Seule sa limite ouest a été documentée car le reste se trouve en dehors des limites de l'excavation. D'orientation nord-ouest / sud-est, sa largeur minimale est d'environ 1,5 mètres. Cet aménagement, composé de pierres anguleuses et roulées posés à plat dans un remblai, est légèrement bombé, certainement pour que son plus haut point soit en son centre pour faciliter l'écoulement d'eau.

Le remblai d'installation de cet empierré est posé sur les niveaux de marches extérieurs à l'aval du bâtiment B7. Il est donc clairement postérieur aux installations de la Phase 6.1. En outre, la nature de sa construction le rapproche d'avantage des autres aménagements des Phases 7 et 8. Il n'est pas possible d'être plus précis en l'absence de liens stratigraphiques plus clairs.

### **Interprétation**

Les réaménagements de la terrasse haute pendant la Phase 8 se résument uniquement à des nouveaux murs de terrasses (M401 et M76) et des niveaux de circulation qui y sont associés. Leur facture est nettement moins bonne que celle des terrasses des états antérieurs. Ils reprennent les orientations générales des murs du bâtiment maçonné B4, ainsi que des anciens murs en pierre sèche comme le **M300**. Le soubassement de l'ancien bâtiment B5 devait encore être visible (M300 et M364) parce que ces nouveaux murs s'appuient contre. Les murs M257=**M647**=**M648** et **M616**, au sud du bâtiment maçonné, s'appuient en partie contre ce dernier, mais semblent également construits pour renforcer sa façade est (pour le **M647**=**M648**), mais également pour prolonger l'effet de terrasse qu'il a déjà dû imprimer dans le terrain. On peut d'ailleurs toujours le voir dans la topographie générale de la parcelle voisine au sud (n° 1171), où une inflexion du terrain est visible dans le prolongement du mur de façade M1. En outre, le mur **M616** empiète légèrement sur l'ancienne entrée de B4, qui ne doit plus alors être en fonction. Néanmoins les restes du mur de refend **M556**, situé dans son prolongement, pourrait également constituer la suite de cette terrasse.



**Fig. 21 : Guttet-Feschel, Schlusilachra.** L'aménagement 717 en bordure est de la parcelle 2252.

Du côté nord du bâtiment B4, les murs **M401** et **M76** agrandissent vers l'aval l'emprise de l'ancienne terrasse délimitée par les murs **M517** (Phase 4) et plus tard **M300** (Phase 6.1). Ils consolident aussi vraisemblablement ce qui reste de l'angle nord-est de B4 tout en profitant de la stabilité générale de l'édifice. Car même si une partie de son élévation s'est écroulée partiellement, presque un mètre de haut subsiste encore en place. En outre, le **M76** se poursuit au nord au-delà des limites de la parcelle explorée. Son empreinte est toujours visible dans la topographie de la parcelle voisine (n° 1165), parallèlement au **M647=M648**. Les niveaux de terrasses retrouvés en lien avec ces murs font plutôt penser à des niveaux de circulation qu'à des champs ou à des pâturages. En effet, la grande proportion de dalles et d'éclats de pierres plates rend impossible toute exploitation agricole. En outre, aucune trace de bâtiments en matériaux légers n'a été retrouvée sur ces terrasses. Il est important de souligner cependant que ces aménagements n'ont été explorés que dans des espaces restreints, de quelques mètres carrés au maximum et dans les coupes.

L'empierrement **717** est difficile à interpréter car isolé tout en aval de la fouille. Il est postérieur au bâtiment B7 de la phase précédente. La technique de construction mise en œuvre rappelle celle employée pour l'installation des terrasses de la Phase 8<sup>53</sup>. Malgré l'incertitude quant à son insertion stratigraphique, il ne peut être installé qu'à partir de la Phase 7. En effet, cet empierrement est aménagé dans les sédiments qui recouvrent l'utilisation de la Phase 6.2. Sa fonction est également incertaine, mais d'après sa forme longue et bombée, on peut supposer qu'il s'agit d'une voie ou d'un niveau de circulation en lien avec les terrasses en contrebas.

### 3.5 Période 5 - Terrasses et bâtiments modernes ou contemporains

Toutes les structures postérieures qui affleurent directement sous l'humus ont été placées dans la période 5. Elles apparaissent pour la plupart environ 20-30 centimètres sous l'humus et ont été perturbées ou arasées par les exploitations agro-pastorales récentes (champs, prêtres, vergers, etc...). Elles sont réparties en deux phases sauf pour certaines dont la chronologie relative n'a pu être précisée.

#### 3.5.1 Phase 9 : Aménagements agricoles de l'Époque moderne/contemporaine

##### *Description*

La Zone Z.3 est la seule qui présente des vestiges de cette phase, certainement parce qu'elle se situe sur un grand replat en pente douce depuis la Z.1 en amont. Il s'agit également du plus grand espace fouillé en plan sur le site de GFB22. Ainsi, plusieurs structures en pierre sèches ont été identifiées sur ce replat (au nord de la cabane semi-enterrée B6). Deux de ces empierresments se situent au sud de la tranchée nord d'orientation nord-est (**M267**, **M269**). Perturbés par la tranchée exploratoire, ils sont tous composés d'un seul lit de dalles, pierres plates et anguleuses posées à plat sur le sédiment. Ils forment probablement un petit bâtiment (B9).

Dans sa limite sud, un possible calage de sablière a été observé (**328**). Composé de dalles et d'éclats de pierres posés de chant, il forme un négatif rectiligne d'une longueur d'environ 1,60 mètres pour une largeur d'une vingtaine de centimètres. Cette structure ne se poursuit pas au-delà des solins **M267** et **M269** et fonctionne certainement avec eux. Cette configuration donne un soubassement d'une largeur d'environ 1,60 à 1,70 mètres pour une longueur non définie (arrachement par la tranchée nord). Le bâtiment posé par-dessus, B9, devait être construit en matériaux légers car aucune trace n'en a subsisté.

Le niveau de sol en lien avec ce soubassement a dû être assaini et réaménagé pour drainer l'eau sous la superstructure. Il est composé de dalles, pierres et éclats posés à même le sédiment sans ordre (294). À l'est de la structure **328**, un niveau similaire a été observé jusqu'aux limites de l'excavation (327). Aucune autre structure n'a été retrouvée en lien avec ce niveau, mais il demeure possible qu'elle se situe juste en dehors des limites de fouille.

<sup>53</sup> S55=S288=S446=S649. Des dalles et dallettes de schistes posées à plat dans une matrice silteuse ou sableuse.

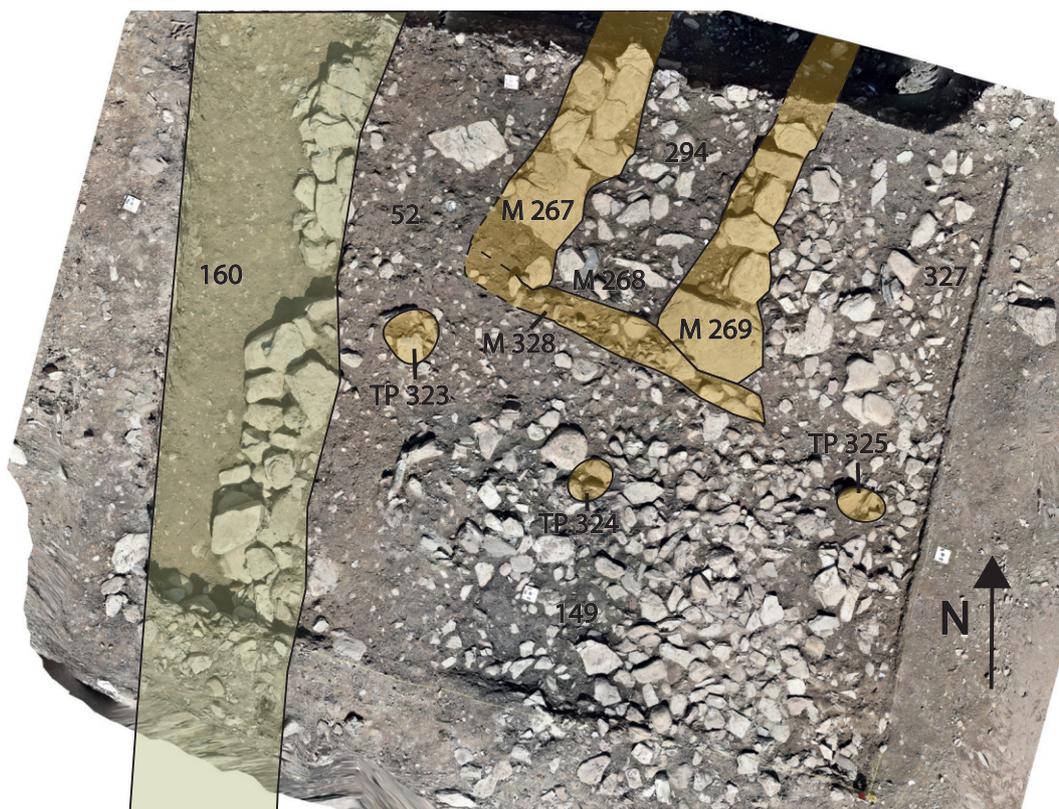


Fig. 22 : Guttet-Feschel, Schlussilachra. Bâtiment B9.

L'espace autour est aménagé en partie avec la démolition remblayée de la cabane B6 de la phase antérieure (149) et avec du limon compacté à force de piétinement, en place depuis les dépôts naturels III (20 et 52). Trois trous de poteaux sont attestés dans ces niveaux extérieurs (323, 324 et 325). Ils ne se sont pas vraiment alignés, mais deux d'entre eux se situent au sud du bâtiment B9, le long de sa façade. Seul le 325 se trouve plus à l'est, au sud du niveau de marche ou drainage 327. Ce dernier trou de poteau témoigne d'une possible extension du bâtiment B9 vers l'est au-delà des limites de l'espace fouillé.

Au nord de la tranchée, d'autres structures semblables ont également été observées et forment sans doute le soubassement d'un autre bâtiment (B10). Il s'agit de deux solins, **M374** à l'ouest et **M234= M317** à l'est, qui sont mieux préservées que ceux décrit ci-dessus. Ils sont composés de grandes dalles plates, pierres anguleuses et dallettes posées à plat sur 2 ou 3 lits de pierres. La structure **M374** fait environ 60 centimètres de large et a été observé sur 3,5 mètres de long. La structure **M317** est plus petite avec environ 40 centimètres de large et une longueur observée de 2,7 mètres. Ces deux structures ont été détruites au sud par la tranchée exploratoire et leur limite nord semble en revanche apparaître juste devant le bord de la zone de fouille. La structure **M374** aboutit sur une grande dalle, probablement cornière de 60 centimètres de côté. Pour le **M317** il ne reste qu'un négatif d'une grande dalle similaire. Les deux solins sont distants d'environ 2,4 mètres l'un de l'autre. Les traces d'une construction installée sur ces solins ont complètement disparu. Il est probable que tout comme pour la petite construction B9, ce bâtiment B10 a été démonté.

Un niveau de drainage (26) a été retrouvée entre ces deux solins, mais aussi à l'ouest du **M374** et à l'est du **M317**. Celui-ci est similaire aux couches 294 et 327, mais il est mieux construit, avec beaucoup de pierres plates, anguleuses et d'éclats posées pêle-mêle dans le sédiment. En outre, un trou de poteau (319) a été identifié à l'est de la structure **M317**. Il fait environ 30 centimètres de diamètre et s'insère en partie dans l'ancien mur de terrasse laténien **M318** (Phase 3).



Fig. 23 : Guttet-Feschel, Schlussilachra. Bâtiment B10.

Une fosse, **208**, a également été observée à environ 2 mètres à l'ouest de la structure **M374**. Profonde d'environ 70 centimètres, elle est perturbée par la tranchée nord, par le sondage de l'OCA, mais également par le drain de la phase postérieur, de sorte que sa forme en plan ne peut être restituée. Elle contenait plusieurs remplissages sans mobilier apparent si ce n'est des fragments de tuiles à son sommet.

### Interprétation

Le type de bâtiment avec un soubassement de solins en pierres sèches et une superstructure en matériaux légers est bien connu en Valais. Les solins devaient supporter des madriers surélevés. Le raccard (bâtiment 3) du site de Pfyn en est un exemple, même si ses dimensions sont, avec un côté de 5,8 m, bien plus importantes<sup>54</sup>. De très nombreux exemples de raccards et greniers récents sont également répertoriés à travers le canton<sup>55</sup>. Les greniers ont des dimensions plus proches du petit bâtiment B9. Le bâtiment B10 semble être de forme assez allongée et de dimensions plus grandes ; il pourrait plus facilement s'apparenter à un raccard.

Les poteaux observés surtout à proximité du bâtiment B9, sont des témoins possibles d'avancées de toits ou de galeries surélevés (séchage du foin, mezzanine, etc...).

L'insertion stratigraphique de ces deux bâtiments assure que leur construction est contemporaine. Cependant, la tranchée qui les sépare ne permet pas d'affirmer s'ils étaient liés ou même s'il s'agissait de la même construction.

La fosse **208** est assez problématique à interpréter. Observée essentiellement en coupe et extrêmement perturbée, ses vraies limites sont impossibles à restituer. Il s'agit peut-être également d'un fossé amont en vue de l'installation du drain de la phase suivante. Il aurait été ensuite remblayé par du tout-venant.

<sup>54</sup> PACCOLAT (dir.) 2011, pp. 208-210.

<sup>55</sup> FLÜCKIGER-SEILER et al. 2011, pp. 275-287.

### 3.5.2 Phase 10 : Drain et aménagements indéterminés

#### *Description*

La Z.2 n'a livré que des informations fragmentaires pour cette phase. En limite ouest de la Z.2, un mur de terrasse a également été dégagé sur environ 60 centimètres de long (**M608**). Large de 30 centimètres, il s'appuie contre le mur **M2** du bâtiment B4. Son orientation, nord-ouest / sud-est, est légèrement décalée par rapport à ce dernier. Il est monté en pierre sèche avec deux à quatre lits de pierres très irréguliers. En aval de ce mur un autre aménagement a été observé. Il s'agit d'un niveau de grandes et moyennes pierres posés pêle-mêle (351). Peu ordonné et perturbé par des aménagements postérieurs, cet empierrement n'a été observé qu'en coupe. Il se trouve à peine quelques centimètres sous l'humus.

La Z.3 a été perturbée du nord au sud par l'installation d'une structure rectiligne d'au moins 13 mètres de long (14=53=**160**=174=204=311). Elle est remplie par de grandes pierres roulées ou équarris de tous les calibres et de petits cailloux. Creusée dans le substrat, sa largeur varie entre 1 et 1,20 mètres selon les endroits. Elle est aménagée sur le replat de la Z.3 en léger dévers.

En limite orientale de la parcelle n° 2252, quelques aménagements diffus ont été identifiés lors de l'étude des coupes stratigraphiques<sup>56</sup>. Au sommet, juste sous l'humus, un fin niveau de marche ou de circulation a été observée (706). Il est composé de cailloux, graviers et d'éclats étalés à plat sur le sédiment. Un trou de poteau (**719**) de 25 centimètres de large sur environ 30 de profond s'insère dans ce niveau de circulation.

#### *Interprétation*

Le mur de terrasse **M608** et le niveau de pierres 351 semblent être contemporains. Ces deux aménagements ont été observés dans de petits sondages ou juste en limite de l'espace fouillée. Il est donc difficile d'appréhender leur extension tout comme leur fonction. L'aménagement 351 est trop chaotique pour pouvoir l'assimiler à un niveau de terrasse. Il pourrait s'agir d'un radier ou d'un soubassement de cabane dont les limites aval, nord et sud n'aurait pas été observées. Dans ce cas, le mur **M608** pourrait plutôt correspondre à un solin amont en lien avec un petit bâtiment.

La structure **160**=204 qui traverse la Z.3 du nord au sud pourrait s'apparenter à un drain récent. Il ne présente pas de parements ni d'organisations particulière dans la disposition des modules dans le creusement qui le délimite. En outre, il suit le pendage général nord-sud de la parcelle dans la Z.3.

Le niveau de circulation 706 et le trou de poteau **719** retrouvés lors de l'excavation du chantier GFG22 sont difficiles à interpréter car isolés et seulement observés en coupe. On les rapprocherait volontiers des exploitations agro-pastorales ou des aménagements ponctuels liées aux habitations alentours.

De manière générale, l'association des vestiges de ces trois zones à la même phase n'est pas sans poser de problèmes. Aucun lien stratigraphique ne les relie. Toutefois, comme ils s'insèrent tous directement sous l'humus récent et sont clairement postérieurs à toutes les autres phases du site, ils ont été regroupés dans la même phase.

### 3.6 Phase indéterminée : Structures non phasées

#### *Description*

La documentation de la coupe STG62, a permis de mettre en évidence plusieurs structures implantées au-dessus de la moraine qui affleure directement au niveau de la Z.3. Il est possible que celles-ci soient liées à l'espace funéraire de la Phase 2, mais sans véritables certitudes. Il s'agit de deux creusements de forme identique (485 et 405) qui se recoupent : fond plat et parois rectilignes légèrement évasées surtout vers le sommet<sup>57</sup>. Leur ouverture a été en partie arasée, mais il semblerait que les deux ont été comblées de la même manière. Un premier

<sup>56</sup> Parcelle de la fouille GFG22, située à l'est de la 1167 du site GFB22.

<sup>57</sup> 405 : 1,3 m de long sur environ 0,5 m de profond. 485 : 0,6 m de long sur environ 0,5 m de profond.

remplissage sableux provenant certainement d'anciennes terres végétales alentours et un dernier niveau moins épais, concentrée vers le sommet et qui pourrait fonctionner comme niveau de circulation (487 et 89). Ces structures sont recouvertes par une ancienne terre végétale colluvionnée (88).

Une autre fosse similaire (479) a également pu être observé dans cette coupe. Il est possible qu'elle soit contemporaine des deux autres creusements.

### **Interprétation**

Ces structures en creux n'ont été observées qu'en coupe, elles n'ont livré aucun mobilier et leur insertion stratigraphique s'avère délicate. Il est donc difficile de leur attribuer une fonction. La deuxième structure (405), est installé directement sur l'ancienne conduite en bois du Premier âge de Fer<sup>58</sup>. Les creusements non phasés pourraient reprendre la même fonctionnalité. La structure 485 reprend l'orientation de la canalisation 206, mais en s'insérant plus haut également. Leur comblement avec des pierres afin d'aplanir la dépression produite dans le terrain indique qu'il pourrait également s'agir de fosses silos assainies après leur utilisation.



**Fig. 24: Guttet-Feschel, Schlussilachra.** Structures de la coupe STG62.

<sup>58</sup> Plan 3 Phase 1 : 400stg62-2.

## 4. MOBILIER

### 4.1 Céramique

Le mobilier céramique est de loin le plus représenté sur les sites de GFB22 et GFG22 avec un total de 877 tessons pour un nombre minimum d'individus (NMI) de 319. D'une manière assez étonnante, l'occupation de l'époque hallstattienne qui n'est représentée que par un niveau de terrasse et deux possibles bâtiments, comprend à elle seule plus que 50 % des fragments céramique retrouvé à Guttet (Phase 1 : 492 fragments, NMI = 151). Le mobilier restant appartient majoritairement aux couches associées à l'occupation du Second âge du Fer (Phases 2-3 : 75 fragments, NMI = 31) et l'époque romaine (phases 4-6.2 : 139 fragments, NMI = 62).

En raison de l'aménagement des terrasses de ce site durant toutes les périodes, il y a eu en permanence des travaux de creusement et de déplacement des couches, ce qui a également engendré un déplacement secondaire du mobilier. Cela explique notamment la présence de céramique de l'âge du Fer dans les couches et les phases postérieures (principalement dans les couches de remblai et de nivellement). Bien qu'il existe encore de la céramique régionale produit à la main pendant l'époque romaine, il n'est pas toujours aisé de la différencier des tessons plus anciens. De ce fait, seule la céramique clairement attribuable à l'époque romaine a été utilisée pour la datation des phases postérieures à l'âge du Fer.

La céramique des périodes protohistorique a été analysée par Philippe Curdy et celle de l'époque gallo-romaine par Alison Giavina sous la supervision de Marc-André Haldimann.

Phases	Nombre	NMI
Dépôts naturels I	7	3
Phase 1	492	151
Dépôts naturels II	53	16
Phase 2	28	9
Phase 3	47	22
Phase 4	63	8
Phase 5	0	0
Phase 6.1	67	44
Phase 6.2	9	8
Phase 7	0	0
Phase 8	15	12
Dépôts naturels III	5	4
Phase 9	39	19
Phase 10	20	14
Dépôts naturels IV	0	0
Phase indét.	32	9
<b>Total</b>	<b>877</b>	<b>319</b>

Tab. 2 : Guttet-Feschel, Schlussilachra. La céramique séparée par phase.

### 4.2 Métal

Le corpus métallique comprend plus de 250 objets. Bien que la plus grande partie provienne des couches romaines et plus récentes, plusieurs fibules et bracelets proviennent de tombes de l'âge du Fer (T145, T373), ce qui est important pour la datation de la Phase 2. Sur l'ensemble des objets métalliques, plus de 160 objets sont des fragments de clous de menuiserie ou de clous de chaussures, et plus de 50 sont des restes de déchets de forge et des scories.

40 monnaies (voir chapitre 4.2.1 Monnaies) ainsi que quelques objets remarquables comme deux fragments de serpettes (*n°-inv. GFB22.107* ; *n°-inv. GFB22.116*) et un couteau (*n°-inv. GFB22.311*) sont à signaler. Comme la plupart des objets n'ont pas encore été nettoyés ni restaurés au moment de la rédaction du rapport, il est impossible d'aller plus loin dans leur description et étude.

#### 4.2.1 Monnaies

Le site de GFB22 a livré 40 monnaies romaines. La majorité d'entre elles, au nombre de 30, provient du bâtiment B7. Deux monnaies ont été retrouvées en lien avec le bâtiment B5 et 4 avec le B6. Deux pièces ont également été récoltées dans des remblais en lien avec la Phase 8. 3 monnaies proviennent du chantier de GFG22, dont 2 en lien avec le niveau de marche à l'extérieur du bâtiment B7. Un dernier est un vrac de nettoyage après le décapage mécanique de surface.

Les monnaies de Guttet seront analysées par un spécialiste dès leur retour de restauration<sup>59</sup>.

Période	Phase	Bâtiment	Zone	Nombre
3	4		2	1
	6.1	B5	2	2
		B6	3	1
		B7	4	30
	6.2	B6	3	3
4	8		2	2
Dépôts naturels III			3	1
<b>Total</b>				<b>40</b>

Tab. 3 : Guttet-Feschel, Schlussilachra. Tableau des monnaies de l'intervention GFB22.

Période	Phase	Bâtiment	Zone	Nombre
3	6.1	B7	4	2
VRAC				1
<b>Total</b>				<b>3</b>

Tab. 4 : Guttet-Feschel, Schlussilachra. Tableau des monnaies de l'intervention GFG22.

#### 4.3 Pierre ollaire

Seuls 28 fragments de récipients en pierre ollaire ont été découverts. Les phases 6.1 et 6.2 comportent chacune 10 fragments en rapport avec les bâtiments B5, B6 et B7. Un autre provient des couches de la Phase 10, mais il s'agit de remblais mis en place pour aménager une terrasse. Quatre autres fragments ne peuvent être attribués à aucune phase.

Bien qu'un aussi petit ensemble de pierre ollaire ne permette pas d'en dire beaucoup plus, son étude a permis de constater qu'elle est en majorité composée de talcschiste (groupes C1-C3) et que seuls quatre fragments sont des chloritoschiste (groupes F/G)<sup>60</sup>.

Sur les 28 fragments, seuls trois sont taillés (2 proviennent des phases 6.1 et 6.2) ; les éléments restant étant tous tournés (18 pièces proviennent des phases 6.1 et 6.2). La Phase 6 étant datée du 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (chapitre 5. Datation), une telle quantité de récipients tournés n'est pas étonnant<sup>61</sup>.

<sup>59</sup> Avant la restauration, les monnaies ont été prédéterminées par P.-E. Mottiez. Les datations présentées dans le texte (chapitre 5. Datation) ne sont donc pas définitives.

<sup>60</sup> Pendant la fouille 2021 seulement des récipients en pierre ollaire en talcschiste étaient retrouvées ; ANDEREGGEN 2022, p. 15.

<sup>61</sup> En comparaison avec les résultats de la fouille de Gamsen, Waldmatte, PACCOLAT, CURDY et al. 2019a, p. 334.

## 4.4 Faune

Les ossements animaux n'ont pas été étudiés dans le cadre de ce rapport. Le décompte de ces restes a été effectué sommairement. Ainsi plus de 3'000 fragments d'ossements de faune ont pu être identifiés.

## 4.5 Verre

Le mobilier en verre est extrêmement rare et comprend 6 fragments, dont un bord de récipient. Tous les fragments de GFB22 sont en lien avec des aménagements de l'époque gallo-romaine. Deux proviennent des remblais d'installation du bâtiment B5<sup>62</sup>, un du remblai du deuxième état de la cabane semi-enterrée B6<sup>63</sup> et le dernier du niveau d'occupation en lien avec la terrasse de la Z.2<sup>64</sup>. Les deux derniers fragments récoltés sont issus du niveau du chemin 717 de la fouille GFG22<sup>65</sup>.

## 5. DATATION

### 5.1 Période 1 - Premier âge du Fer

#### 5.1.1 Phase 1

Les couches de la première phase ont livré 492 tessons de céramique et deux fragments de bracelets en lignite.

#### Céramique

	Catégorie 1	Catégorie 2	Décompte n=492	NMI n=151	Décompte %	NMI %
Céramique régionale	GOG	GOS	359	76	72,97	50,33
	GOG	GOC	87	37	17,68	24,50
	MFG	MFS	38	32	7,72	21,19
	MFG	MFC	8	6	1,63	3,97

Tab. 5 : Guttet-Feschel, Schlussilachra. La céramique de la Phase 1 par catégorie.

#### Observations préliminaires

La céramique de cette phase est en pâte modelée et plus du 90 % des fragments (NMI = 75 %) ont un dégraissant grossier (GOG). La pâte mi-fine (MFG) ne concerne qu'environ 10 % des fragments (NMI = 25 %). Il y a quelques fragments de céramique modelée vraisemblablement terminée au tour lent. Il ne semble pas qu'il y ait de récipients entièrement montés au tour. Ce pourcentage élevé de céramique à dégraissant grossier est caractéristique de la plupart des sites du Premier âge du Fer en Valais (Salgesch, Maregraben: n = plus de 80 % ; Oberstalden, Giljo: NMI = 70 % ; Gamsen, Waldmatte: pour les périodes Fer I - Fer III : 60-70%)<sup>66</sup>.

<sup>62</sup> Phase 6.1; UT28.

<sup>63</sup> Phase 6.2; UT391.

<sup>64</sup> Phase 4; UT84.

<sup>65</sup> Phase 8; UT717.

<sup>66</sup> CURDY, PACCOLAT 2023, pp. 116-117; PACCOLAT, CURDY et al. 2019, p. 244; DAVID-ELBIALI, GIOZZA, à paraître.

### Céramique mi-fines

Les récipients en céramique mi-fine (MFS et MFC) concernent principalement des formes basses avec un NMI de 8 jattes pour seulement 3 formes hautes et 1 gobelet. On y trouve 6 jattes tronconiques (B1.2) et deux jattes ovoïdes à rebord déversé (B3.4). L'absence de jattes tronconiques à méplat (rebord déversé aplati, B1.4), caractéristique du Bronze final et que l'on peut encore retrouver au HaC, est à souligner. On n'observe aucune forme véritablement carénée à l'exception de l'exemplaire *n°-inv. GFB22.325.1* (pl. 1.1). Cette jatte (carène molle) à rebord déversé trouve de nombreux parallèles dans les horizons du HaD1-D3. La jatte ovoïde à léger rebord déversé (*n°-inv. GFB22.328.1*, pl. 1.3) peut également concerner le HaD.

### Céramiques grossières

Au sein de la céramique grossière, les formes basses, avec seulement 13 récipients (NMI), sont moins présentes que les formes hautes (NMI = 19). Les formes basses sont représentées par des jattes tronconiques à rebord vertical (*n°-inv. GFB22.421.3*, pl. 1.6) ainsi que par quelques jattes tronconiques à rebord oblique, auxquelles s'ajoutent deux jattes ovoïdes à rebord replié (B3.3, B3.4 ; *n°-inv. GFB22.475.1*, pl. 1.7). Parmi les formes hautes, on trouve en proportions égales des pots à rebord légèrement déversé (F1 ; NMI=8 ; *n°-inv. GFB22.181.1*, pl. 1.9) et des pots à rebord déversé et encolure marquée (F2.1 ; NMI=8) ; on relève aussi la présence de trois tonnelets (F2.2, *n°-inv. GFB22.329.1*, pl. 1.8). Les décors sont caractéristiques du Premier âge du Fer : lèvre décorée d'impressions à l'outil (LIMP1) sur deux formes hautes ou au doigt (LIMP2) sur deux pots et une jatte tronconique ; panse décorée d'impressions à l'outil sur trois pots. Les formes basses sont quant à elles rarement décorées : deux lèvres digitées (LIMP2) sur des jarres tronconiques à rebord vertical et deux lèvres ourlées (LIMP3, *n°-inv. GFB22.328*, fig. 21) sur deux jattes tronconiques à rebord oblique. Ces décors ourlés sur lèvre se retrouvent sur des jattes provenant des phases anciennes de Gamsen, datées du Ha D1<sup>67</sup>. L'absence totale de cordon horizontal, digité ou non, est en revanche frappante. Cette observation permettrait de situer les complexes de Guttet dans une phase avancée du Premier âge du Fer, car on observe généralement une diminution des cordons au HaD2 et une quasi-disparition de ces derniers au HaD3<sup>68</sup>.



**Fig. 25 : Guttet-Feschel, Schlussilachra.** Céramique fine et grossière. Éléments particuliers. Pâtes fines : GFB22/73.1, 227, 383 ; pâtes grossières : GFB22/328, 495.

<sup>67</sup> PACCOLAT, CURDY et al. 2019, p. 218.

<sup>68</sup> CURDY, PACCOLAT 2023, pp. 117-121 ; PACCOLAT, CURDY et al. 2019c, p. 720-730.

### Parures en pierre

Les couches de cette phase ont livré deux fragments de bracelets en lignite *n°-inv. GFB22.21* et *n°-inv. GFB22.175*), caractéristiques au Nord des Alpes pendant l'âge du Fer<sup>69</sup>. Ils apparaissent à partir du HaD1, peut-être même dès la fin du HaC, et sont encore présents au 6<sup>e</sup> siècle avant J.-C.<sup>70</sup>.

### Datation

Sur la base de l'analyse des céramiques, il est difficile de dater avec précision les occupations protohistoriques de Guttet. Aucun élément typologique précis n'a pu être observé, même si le corpus s'intègre très bien au Hallstatt moyen/final. Au sein de la céramique grossière, l'absence de cordons à impression tendrait à situer la Phase 1 à la fin du 7<sup>e</sup> et au 6<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (fin du HaD1 / HaD2). Une date beaucoup plus tardive n'est pas envisageable, notamment par l'absence de la classe des céramiques «indigènes» qui apparaît au plus tôt à La Tène ancienne (fin du 5<sup>e</sup> siècle av. J.-C.). En l'absence d'élément métallique diagnostique, les deux fragments de bracelets en lignite n'apportent guère d'informations. Les datations <sup>14</sup>C de cette phase se regroupent de manière assez remarquable sur 80 ans (2530-2445 BP)<sup>71</sup>. En intégrant les mesures dans un seul événement et malgré l'horizontalité de la courbe de calibration entre 700 et 500 BC, la valeur la plus probable se situe vers la fin du 7<sup>e</sup> siècle (HaD1) et la durée de l'occupation ne devrait pas excéder deux ou trois générations au plus, ce qui ne contredit pas le corpus céramique ni les parures en pierre.

*Datation proposée : fin 7<sup>e</sup> siècle – 6<sup>e</sup> siècle av. J.-C.*

## 5.2 Période 2 - Second âge du Fer

### 5.2.1 Phases 2 et 3

75 tessons céramique ont été retrouvés dans les couches des phases 2 et 3 ainsi plusieurs objets en métal dans les tombes de la Phase 3.

### Céramique

	Catégorie 1	Catégorie 2	Décompte n=28	NMI n=9	Décompte %	NMI %
Céramique régionale	GOG	GOS	21	3	75,00	33,33
	GOG	GOC	5	4	17,86	44,44
	MFG	MFS	2	2	7,14	22,22

Tab. 6 : Guttet-Feschel, Schluslilachra. La céramique de la Phase 2 par catégorie.

	Catégorie 1	Catégorie 2	Décompte n=47	NMI n=22	Décompte %	NMI %
Céramique régionale	GOG	GOS	34	13	72,34	59,09
	GOG	GOC	7	4	14,89	18,18
	MFG	MFS	3	3	6,38	13,64
	MFG	MFC	3	2	6,38	9,09

Tab. 7 : Guttet-Feschel, Schluslilachra. La céramique de la Phase 3 par catégorie.

<sup>69</sup> LÜSCHER 1989, pp. 101-118.

<sup>70</sup> PACCOLAT, CURDY et al. 2018, pp. 112-115.

<sup>71</sup> Poz-157149: 2530 ± 35 BP; 795-544 BC, cal. (2-sigma); Poz-154892: 2445 ± 30 BP; 752-410 BC, cal. (2-sigma); Poz-154893: 2495 ± 30 BP; 776-516 BC, cal. (2-sigma); Poz-154896: 2530 ± 30 BP; 794-544 BC, cal. (2-sigma); Poz-157152: 2485 ± 35 BP; 775-425 BC, cal. (2-sigma); Poz-166976: 2480 ± 30 BP; 772-476 BC, cal. (2-sigma).

### *Observations préliminaires*

La céramique provenant de la Phase 2 comme celle de la Phase 1 est composée à plus de 90 % (NMI = 78 %) de céramique modelée grossière (GOG) et moins de 10 % (NMI = 22 %) de céramique modelée mi-fine (MFG). Pour la Phase 3, la céramique mi-fine est également faiblement représentée (MFG, N = 13 %, NMI = 23%) par rapport à la céramique grossière (GOG, N = 87 %, NMI = 77 %). A signaler que la taille du corpus est extrêmement faible.

### *Céramique mi-fines*

Les formes en pâte mi-fine concernent deux jattes tronconiques à rebord vertical (B1.2), deux jattes ovoïdes (B3.4 et B3.4b) et une bouteille à col étroit et rebord déversé (F2) en pâte sombre. Cela ne permet pas de tirer des conclusions précises sur les formes dominantes de ces phases. La bouteille à encolure étroite (*n<sup>o</sup>-inv. GFB22.454.1* ; pl. 1.5) de la Phase 3 fournit cependant un élément de datation important. En effet ce récipient présente une grande similitude formelle avec les bouteilles et gobelets en pâte « indigène » du Second âge du Fer. De plus, il trouve des répondant en pâte sombre modelée à Gamsen dans un horizon du LTC<sup>72</sup>.

### *Céramiques grossières*

La céramique grossière est également composée de peu de récipients (NMI = 24). Deux jattes tronconiques (B1.2) et un pot à rebord déversé (F1) ont pu être observés dans la Phase 3 ainsi qu'un pot (F1) dans la Phase 2. Un décor d'impressions linéaires a été observé sur deux tessons de panse, probablement de pots (PIMP1).

### **Métal**

Les tombes de la Phase 3 ont livré plusieurs parures. Les fibules n'ayant malheureusement pas encore été restaurées au moment de la rédaction du rapport, il n'est pas possible d'en dire plus à leur sujet ; sur la base des radios, on devine la présence de ressorts longs (plus du 6 spires) mais on ne peut distinguer la forme du pied ; on peut être tout aussi bien en présence de types du LTB (pied libre) ou du LTC (pied fixé sur l'arc). En revanche, provenant de la tombe 145, le bracelet en argent et les deux « anneaux valaisans » en bronze donnent une indication plus précise. La distribution du type en argent concerne le Valais central et date du milieu du Second âge du Fer (LTB - LTC)<sup>73</sup>. Les deux anneaux en bronze - des bracelets valaisans du type II.1 (Tori 2019) - avec entailles obliques et un registre de trois décors de cercles concentriques - concernent principalement le Haut-Valais. Ce type est bien daté du milieu du Second âge du Fer comme le démontre le mobilier d'une tombe de Brigue/Chalet Lédy<sup>74</sup>.

### **Datation**

Il est difficile de proposer une datation précise sur la base du mobilier céramique. Seule la bouteille (*n<sup>o</sup>-inv. GFB22.454.1* ; pl. 1.5) de la Phase 3, peut donner une indication (Second âge du Fer, probablement La Tène moyenne). Les parures annulaires de la tombe 145 renvoient quant à elles au LTB2/LTC. Nous devrions nous situer donc dans le 3<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Dans ce contexte, il faut mentionner les datations <sup>14</sup>C qui -si l'on écarte la date Poz-166974 trop ancienne provenant par ailleurs d'un remblai de terrasse- concernent toutes le Second âge du Fer<sup>75</sup>. La Phase 3 se place donc au LTB-LTC, probablement dans le courant du 3<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Quant à la Phase 2, on ne peut la situer dans le temps, le mobilier qui en provient, un corpus très faible par ailleurs, peut être en position secondaire et provenir de la phase précédente (Phase 1).

*Datation proposée : 3<sup>e</sup> siècle avant J.-C. pour la Phase 3.*

<sup>72</sup> Gamsen, Waldmatte, Phase 13 (LTC): PACCOLAT et al. 2019, p. 233.

<sup>73</sup> CURDY, GUÉNETTE-BECK 2001, p. 46-47.

<sup>74</sup> PEYER 1991, p. 343, fig. 9 ; TORI 2019, p. 194.

<sup>75</sup> Poz-161591: 2115 ± 30 BP; 342-47 BC, cal. (2-sigma); Poz-161592: 2270 ± 30 BP; 398-208 BC, cal. (2-sigma); Poz-161596: 2365 ± 30 BP; 540-387 BC, cal. (2-sigma) ; Poz-166974: 2475 ± 30 BP; 770-423 BC, cal. (2-sigma).

### 5.3 Période 3 - Occupations d'époque gallo-romaine

Cette période comprend les phases 4 à 6.2 avec un total de 141 fragments de céramique pour un nombre minimum d'individus de 47. Parmi eux, 58 (NMI=29) sont de la céramique romaine. Cette dernière est constituée à 79,31% (NMI=23) de la céramique régionale et à 17,24% (NMI=5) des importations.

#### 5.3.1 Phase 4

Dans la Phase 4, 63 fragments de céramique ont été découverts. Cinq tessons (NMI = 3) sont des céramiques romaines. En outre, une pièce de monnaie a été découverte dans les couches correspondantes.

#### Céramique

	Catégorie (nouvelle)	Catégorie (ancienne)	Décompte n=63	NMI n=8	Décompte %	NMI %
Importations	AMP italique	AMP italique	2	1	3,17	12,50
Céramique régionale	TSI	TSD	1	1	1,59	12,50
	PCGD	CCL	2	1	3,17	12,50
	-	GOS	57	4	90,48	50,00
	-	MFS	1	1	1,59	12,50

Tab. 8 : Guttet-Feschel, Schlussilachra. La céramique de la Phase 4 par catégorie.

#### Les céramiques d'importation

La seule céramique d'importation de cette phase est un fragment d'une probable amphore MR1A/Keay 52 (AMP IT/AMP IT, 2NR, 1 NMI), dont la datation court du 3<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.<sup>76</sup>

#### Les céramiques régionales

La céramique régionale n'est représentée que par trois fragments. Un tesson est une imitation de sigillée helvétique/ terre sigillée helvétique indéterminé (TSI/TSD, 1NR, 1NMI), dont la période de fabrication ne permet guère d'apporter d'éléments datant (20-15 av. J.-C. – 150 apr. J.-C.). Une jatte à bord replié de type B1.1e de Gamsen (PCGD/CCL 2NR, 1NMI) en céramique claire à gros dégraissant/céramique culinaire claire, a également été trouvée dans une couche de cette phase. Ces jattes étaient en utilisation du 2<sup>e</sup> jusqu'au 5<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.<sup>77</sup>.

#### Métal

Une monnaie qui provient d'un niveau de remblai de cette phase aurait été produit sous le règne de Claudius Gothicus (268 à 270 apr. J.-C.; n<sup>o</sup>-inv. GFB22.461).

#### Datation

Peu d'éléments permettent de dater cette phase avec précision. Les quelques fragments de céramique régionale ne permettent pas d'affirmer une classification chronologique fine. La céramique d'importation, représentée par un fragment d'une possible amphore MR 1A ou Keay 52, renvoie quant à elle aux 3<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> siècles après J.-C. Il existe également une pièce de monnaie de la deuxième moitié du 3<sup>e</sup> siècle. En plus du mobilier trouvé, les résultats de quatre analyses <sup>14</sup>C apportent quelques pistes. L'un deux, provenant d'une couche de remblai, donne une datation aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> siècles apr. J.-C. (Poz-161595), tandis qu'un deuxième issu de la

<sup>76</sup> HALDIMANN, PACCOLAT 2019, p. 47, 55-58; PACCOLAT 2020, p. 65, 192 n°38; RAYNAUD 1993, p. 56-57.

<sup>77</sup> PACCOLAT, CURDY et al. 2019a, p. 318.

possible couche d'occupation ou de destruction 531, date du 3<sup>e</sup> - début du 4<sup>e</sup> siècle après J.-C. (Poz-166975)<sup>78</sup>. Enfin, deux échantillons provenant des remblais, visiblement trop anciens, ont été écartés<sup>79</sup>. Les informations disponibles ne permettent pas de proposer une datation certaine pour cette phase. Toutefois la probable amphore MR 1A ou Keay 52 et la datation <sup>14</sup>C du 3<sup>e</sup> - début du 4<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. permettent d'affirmer que la phase existait peut-être déjà au 3<sup>e</sup> siècle et qu'elle ait été abandonnée au (début du) 4<sup>e</sup> siècle.

*Datation proposée : 3<sup>e</sup> - début du 4<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.*

### 5.3.2 Phase 5

#### **Datation**

Seules deux datations <sup>14</sup>C sont disponibles pour cette phase, dont un échantillon d'os (Poz-161583) contenant peu de collagène<sup>80</sup>. L'autre échantillon prélevé dans le comblement du trou de poteau 501, au centre du bâtiment B4, livre une date qui se situe dans la fourchette du 3<sup>e</sup> au début du 5<sup>e</sup> siècle<sup>81</sup>. Il est difficile d'apporter des informations quant à la construction et à l'utilisation du bâtiment B4 en raison de l'absence totale du mobilier archéologique. Avec l'abandon possible de la Phase 4 pendant le (début du) 4<sup>e</sup> siècle après J.-C. et la datation <sup>14</sup>C de cette phase (3<sup>e</sup> au début du 5<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.), il est tout du moins possible de proposer une période d'utilisation allant entre le 4<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.

*Datation proposée : 4<sup>e</sup> - 5<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.*

### 5.3.3 Phase 6.1

La Phase 6.1 a livré 67 tessons de céramique (NMI=46). Parmi eux, 44 sont de la céramique romaine (NMI=35). Cette dernière se compose à 11 % d'importation et 88 % de céramique régionale. Par ailleurs, 35 monnaies ont pu être attribuées à cette phase.

#### **Céramique**

	Catégorie (nouvelle)	Catégorie (ancienne)	Décompte n=67	NMI n=44	Décompte %	NMI %
Importations	TSGC	TSF	1	1	1,49	2,27
	TS. Afr. D	TS. Afr. D	3	1	4,48	2,27
	AMP italique	AMP italique	1	1	1,49	2,27
Céramique régionale	TSI	TSD	9	8	13,43	18,18
	RA	CRA	17	10	25,37	22,73
	PCMOR	MOR	1	1	1,49	2,27
	PG	CSO	2	2	2,99	4,55
	PCGD	CCL	9	9	13,43	20,45
	-	GOS	21	8	31,34	18,18
	-	GOC	3	3	4,48	6,82

**Tab. 9 : Guttet-Feschel, Schlusilachra.** La céramique de la Phase 6.1 par catégorie.

#### *Les céramiques d'importation*

Parmi la céramique découverte, on dispose d'un fragment d'une assiette de sigillée de Gaule de Centre non identifiable (TSGC/TSF), datée entre le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> siècle après J.-C., et de trois fragments de sigillée africaine (TS. Afr. D, Hayes 50A), répandue surtout aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> siècles

<sup>78</sup> Poz-161595: 1910 ± 30 BP; 28-215 AD, cal. (2-sigma); Poz-166975: 1730 ± 30 BP; 248-406 AD, cal. (2-sigma).

<sup>79</sup> Poz-157151: 2520 ± 35 BP; 793-541 BC, cal. (2-sigma); Poz-161597: 2160 ± 30 BP; 357-60 BC, cal. (2-sigma).

<sup>80</sup> Poz-161583: 1805 ± 30 BP; 132-340 AD, cal. (2-sigma); (peu de collagène).

<sup>81</sup> Poz-154898: 1710 ± 30 BP; 252-416 AD, cal. (2-sigma).

après J.-C.<sup>82</sup>. De plus, un fragment d'amphore italique de type MR 1A ou Keay 52, daté entre le 3<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> siècle, a été retrouvé<sup>83</sup>. Un fragment de statuette en terre blanche de l'Allier (n<sup>o</sup>-inv. GFB22.158) issu des couches de destruction, est à mentionner. Ces statuettes étaient courantes du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> siècles apr. J.-C.<sup>84</sup>.

### *Les céramiques régionales*

Les imitations de sigillé helvétique (TSI/TSD n=9, NMI=8) sont représentées par une assiette de simili Drag. 32, une coupe Drag. 33 et deux imitations de mortiers de type Drag. 43. Les deux premières datent surtout des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> siècles et les imitations de mortier Drag. 43 des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> siècles apr. J.-C.<sup>85</sup>. Par ailleurs, la céramique à revêtement argileux est relativement fréquente, représentant plus de 38 % du corpus (n=17, NMI=11, 31,43 %). Elle est attestée par deux mortiers (2<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.), trois fragments de bols de type Lamb. 1/3 (4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.) et Lamb. 2 (2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.) et plusieurs bols de type Paunier 399 et coupe Portout 45, qui ont surtout circulé aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>86</sup>. La céramique à pâte grise/céramique culinaire sombre (PG/CSO, n=2, NMI=2) est représentée par un tonnelet AV28/LS PG 10.1.3/Lo PG T5a, produit aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> siècle et la céramique culinaire claire (PCGD/CCL, n=9, NMI=9) est représentée par plusieurs jattes de type Gamsen B1.1d-f et B1.1e, présentes surtout entre le 2<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> siècle<sup>87</sup>.

### **Métal**

35 monnaies ont été retrouvées dans les couches de cette phase. Trente-trois de ces pièces proviennent de niveaux de marche ou de destruction et les autres de remblais et des couches de nivellement. Lors d'une pré-identification des pièces, avant qu'elles ne soient transmises pour restauration, sept d'entre elles ont déjà été déterminées. Ces monnaies, provenant des niveaux de marche et de destruction, ont toutes été produites dans la première moitié du 4<sup>e</sup> siècle, sous le règne des Constantinien. Bien que la majeure partie des monnaies ne soit pas encore déterminée, celles qui sont datées donnent une indication sur la chronologie de la phase, pour laquelle une période d'utilisation peut être envisagée, probablement à partir de la première moitié du 4<sup>e</sup> siècle après J.-C.

### **Datation**

La céramique, outre quelques types déjà en circulation depuis le 2<sup>e</sup> siècle, renvoie surtout aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> siècles avec les sigillés africains (Hayes 50A) et les imitations des mortiers Drag. 43, ainsi sur la base de l'amphore italique (MR 1A ou Keay 52) et des récipients en céramique à revêtement argileuse Lamb. 1/3, Paunier 399 et Portout 45 aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> siècles. Le pourcentage élevé de céramique à revêtement argileux peut être interprété comme argument allant plutôt dans le sens du 4<sup>e</sup> siècle. En relation avec les monnaies identifiables, qui ont toutes été produites dans la première moitié du 4<sup>e</sup> siècle après J.-C., une intégration chronologique de cette phase à partir de la première moitié du 4<sup>e</sup> siècle après J.-C. semble donc plausible. Les deux datations <sup>14</sup>C disponibles pour cette phase, dont l'une provenant d'un remblai (Poz-154899) construite pour aménager une terrasse, datent cependant légèrement plus tôt, soit entre le 3<sup>e</sup>

<sup>82</sup> Terre sigillée de Gaule Centrale (généralités) : BRULET *et al.* 2010, pp. 92-95 ; terre sigillée africaine : BONIFAY 2004, p. 197 ; HAYES 1972, pp. 71-73 ; HALDIMANN, PACCOLAT 2019, p. 47 ; PACCOLAT 2020, pp. 65, 184 n<sup>o</sup>10 ; RAYNAUD AFRICAINE CLAIRE 1993, pp. 170, 175-176, 185, 190-191.

<sup>83</sup> HALDIMANN, PACCOLAT 2019, pp. 47, 55-58 ; PACCOLAT 2020, pp. 65, 192 n<sup>o</sup>38 ; RAYNAUD 1993, pp. 56-57.

<sup>84</sup> BÉMONT *et al.* 1993, pp. 182-188, 328-333.

<sup>85</sup> TSI/TSD Drag. 32 : BRULET *et al.* 2010, pp. 143-145, 155-157, 188-190, 197 ; PACCOLAT 2020, pp. 89, 91, 100, 128 n<sup>o</sup>28 et n<sup>o</sup>35, 140 n<sup>o</sup>18 ; PAUNIER, LUGINBÜHL 2016, pp. 184-185, 187 ; TSI/TSD Drag. 33 : CUSANELLI-BRESSENEL 2003, p. 12, 32 ; LUGINBÜHL 2001, n<sup>o</sup>25 p. 131 ; TSI/TSD Drag. 43 : PACCOLAT 2020, pp. 65-66, 192 ; PAUNIER, LUGINBÜHL 2016, 184 ; RAYNAUD LUISANTE 1993, p. 507.

<sup>86</sup> RA/CRA Lamb. 1/3 : Raynaud Luisante 1993, p. 507 ; CUSANELLI-BRESSENEL 2003, pp. 28-29 ; HALDIMANN, PACCOLAT 2019, p. 60 ; PACCOLAT 2020, pp. 14, 17-18 ; PAUNIER, LUGINBÜHL 2016, p. 221 ; CRA Lamb. 2 : HALDIMANN *et al.* 1991, pp. 148-150, 141 n<sup>o</sup>1-2 ; RA/CRA Paunier 399 : PAUNIER 1981, pp. 222, 229 n<sup>o</sup>369-370 ; RA/CRA Portout 45 : PERNON, PERNON 1990, pp. 115, 179-181 + planche XXVI.

<sup>87</sup> PACCOLAT, CURDY *et al.* 2019a, pp. 318-319.

et le début du 4<sup>e</sup> siècle après J.-C.<sup>88</sup>. En tenant compte des résultats de la datation de la phase précédente, une intégration de cette phase à partir de la première moitié du 4<sup>e</sup> siècle jusqu'au 5<sup>e</sup> siècle semble plausible. En outre la succession proche des phases 5 et 6.1, déjà suggérée par les découvertes, semble également se manifester dans le mobilier archéologique.

*Datation proposée* : 4<sup>e</sup> - 5<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.

### 5.3.4 Phase 6.2

Les couches de cette phase n'ont livré que 9 fragments de céramique, dont 7 sont romains. En outre, trois monnaies proviennent toutes du bâtiment B6.

#### Céramique

	Catégorie (nouvelle)	Catégorie (ancienne)	Décompte n=9	NMI n=8	Décompte %	NMI %
Céramique régionale	RA	CRA	6	5	66,67	62,50
	PBT	PLB	1	1	11,11	12,50
	-	GOS	2	2	22,22	25,00

**Tab. 10** : Guttet-Feschel, Schlusilachra. La céramique de la Phase 6.2 par catégorie.

#### Les céramiques régionales

La céramique de cette phase se compose principalement de tessons de céramique à revêtement argileux (RA/CRA n=6, NMI=5). Outre deux bols de type Lamb. 1/3, une assiette Lamb. 10 a été retrouvée. Ces éléments peuvent être classés chronologiquement dans le 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> siècle<sup>89</sup>. Par ailleurs, un fragment d'un mortier à revêtement plombifère (PBT/PLB, n=1, NMI=1) a été découvert dans les couches, dont l'apparition n'est assurée qu'à partir du deuxième quart du 5<sup>e</sup> siècle<sup>90</sup>.

#### Métal

Les monnaies de cette phase proviennent toutes du sol en pierre (344) du bâtiment 6 et pourraient fournir une indication sur la construction de cette phase ; celles-ci n'ont pas été déterminées avant leur restauration. Une fibule (*n°-inv. GFB22.44*) provenant de la couche de destruction 147 a également été retrouvée. Il s'agit d'une forme hybride des types Zangenfibel et fibule du Misox. Bien que la fibule elle-même soit un objet plutôt particulier et probablement fabriqué localement, on trouve des comparaisons pour son anse large et décorée avec des fibules du Misox datant de la fin du 2<sup>e</sup> ou du 3<sup>e</sup> siècle après J.-C., ce qui rend par ailleurs une datation de cet objet à partir de cette période pertinente<sup>91</sup>.

#### Datation

Le mortier à revêtement plombifère fournit un *terminus post quem* de 425 après J.-C. pour la datation de la phase. L'analyse <sup>14</sup>C d'une sablière en bois du bâtiment (573), datée du 5<sup>e</sup> au début du 6<sup>e</sup> siècle, va dans le même sens<sup>92</sup>. Une intégration chronologique de cette phase au 5<sup>e</sup> siècle semble donc plausible.

*Datation proposée* : 5<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.

<sup>88</sup> Poz-154899: 1725 ± 30 BP; 249-409 AD, cal. (2-sigma); Poz-161593: 1745 ± 30 BP; 242-401 AD, cal. (2-sigma).

<sup>89</sup> RA/CRA Lamb. 1/3 : RAYNAUD LUISANTE 1993, p. 507; CUSANELLI-BRESSENELE 2003, pp. 28-29; HALDIMANN, PACCOLAT 2019, p. 60 ; PACCOLAT 2020, pp. 14, 17-18; PAUNIER, LUGINBUHL 2016, p. 221. RA/CRA Lamb. 10 : HALDIMANN, PACCOLAT 2019, p. 192; PACCOLAT 2020, pp. 66, 194 n°43.

<sup>90</sup> HALDIMANN, PACCOLAT 2019, pp. 61-63, 150, 158.

<sup>91</sup> PACCOLAT, CURDY et al. 2019b, p. 426-429.

<sup>92</sup> Poz-154897: 1535 ± 30 BP; 434-601 AD, cal. (2-sigma).

## 5.4 Période 4 - Terrasses et bâtiments médiévaux

### 5.4.1 Phases 7 et 8

Ces deux phases ont livré 15 fragments de céramique et deux pièces de monnaie. A l'exception d'un tessou, l'ensemble du mobilier provient de la même couche de remblai (399), liée aux travaux de construction, et a donc été déplacée secondairement.

#### Céramique

	Catégorie (nouvelle)	Catégorie (ancienne)	Décompte n=15	NMI n=13	Décompte %	NMI %
Céramique régionale	TSI	TSD	9	8	60,00	61,54
	RA	CRA	4	3	26,67	23,08
	PCGD	CCL	1	1	6,67	7,69
	-	GOS	1	1	6,67	7,69

Tab. 11 : Guttet-Feschel, Schlusilachra. La céramique de la Phase 8 par catégorie.

#### Les céramiques régionales

A l'exception d'un fragment, toute la céramique provient de couches de remblai. La céramique régionale est attestée par neuf tessous d'imitation de sigillée helvétique (TSI/TSD, n=9, NMI=8), quatre fragments indéterminés de céramique à revêtement argileux (RA/CRA, n=4, NMI=3) et un fragment de jatte en céramique claire à gros dégraissant (culinaire claire) (PCGD, CCL) de type B3 Gamsen<sup>93</sup>.

#### Métal

Les deux monnaies de cette phase, qui proviennent de la même couche de remblai que la majeure partie de la céramique, ont été émises sous les règnes de Dioclétien et de Constantin.

#### Datation

Le mobilier provenant d'une couche de remblai ne peut pas être utilisé de manière fiable pour la datation. Trois datations <sup>14</sup>C ont été néanmoins faites pour ces deux phases, fournissant une fourchette allant de la seconde moitié du 7<sup>e</sup> siècle jusqu'au 9<sup>e</sup> siècle<sup>94</sup>.

*Datation proposée* : seconde moitié du 7<sup>e</sup> - 9<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.

## 5.5 Période 5 - Terrasses et bâtiments modernes et contemporains

### 5.5.1 Phases 9 et 10

Plus de 50 fragments de céramique proviennent des couches de remblai de ces phases, dont 16 sont des céramiques romaines et les autres de l'âge du Fer.

<sup>93</sup> PACCOLAT, CURDY et al. 2019a, pp. 321-322.

<sup>94</sup> Poz-154901: 1280 ± 30 BP; 662-821 AD, cal. (2-sigma); Poz-161427: 1295 ± 30 BP; 659-775 AD, cal. (2-sigma); Poz-166973: 1250 ± 30 BP; 674-877 AD, cal. (2-sigma).

**Céramique**

	Catégorie (nouvelle)	Catégorie (ancienne)	Décompte n=39	NMI n=19	Décompte %	NMI %
Céramique régionale	PCCRU	CRU	1	1	2,56	5,26
	PG	CSO	1	1	2,56	5,26
	PCGD	CCL	5	2	12,82	10,53
	-	GOS	25	9	64,10	47,37
	-	GOC	4	3	10,26	15,79
	-	MFS	3	3	7,69	15,79

Tab. 12 : Guttet-Feschel, Schlusilachra. La céramique de la Phase 9 par catégorie.

	Catégorie (nouvelle)	Catégorie (ancienne)	Décompte n=20	NMI n=14	Décompte %	NMI %
Importations	TSG NE	TSG	1	1	5,00	7,14
Céramique régionale	PG	CSO	3	2	15,00	14,29
	PCGD	CCL	5	2	25,00	14,29
	-	GOS	6	4	30,00	28,57
	-	MFS	3	3	15,00	21,43
	-	MFC	2	2	10,00	14,29

Tab. 13 : Guttet-Feschel, Schlusilachra. La céramique de la Phase 10 par catégorie.

*Les céramiques d'importation*

Un fragment d'un mortier de type Drag. 43, produit dans l'est de la Gaule et datant du 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> siècle, provient des couches de cette phase<sup>95</sup>.

*Les céramiques régionales*

La céramique régionale se compose de céramique culinaire claire et de céramique à pâte grise, ainsi que d'un fragment de cruche.

**Datation**

Aucune datation ne peut être avancée pour cette phase uniquement sur la base du mobilier archéologique trouvé (aucune datation <sup>14</sup>C n'étant disponible). Il devrait s'agir, du point de vue stratigraphique, des constructions et des vestiges de bâtiments datant de l'époque moderne/contemporaine.

*Datation proposée* : Époque moderne – contemporaine.

<sup>95</sup> PACCOLAT 2020, pp. 65-66, 192; PAUNIER, LUGINBÜHL 2016, 184 ; RAYNAUD LUISANTE 1993, p. 507.

## 6. CONCLUSIONS

La **Phase 1** est datée du Premier âge du Fer. Une grande terrasse stabilisée par des murs en pierres sèches a été construite à l'est de la zone de fouille. Les vestiges de deux bâtiments, dont les restes de sablières en bois posés à même le sol, étaient encore conservés. Au sud, une tombe à crémation a également été mise au jour ; il s'agit d'un signe de pratiques funéraires probablement liées à l'occupation.

Au cours des phases suivantes (**Phases 2 et 3**), la terrasse est réaménagée. Trois sépultures à inhumation ont été mises au jour ainsi que quelques structures probablement liées au rite funéraire. Ces tombes contenaient plusieurs fibules ainsi que des bracelets, dont deux «bracelets valaisans». Les objets trouvés permettent de dater ces deux phases du Second âge du Fer (3<sup>e</sup> siècle avant J.-C.).

La **Phase 4**, la première attribuée à l'époque romaine, n'a livré que peu de structures dont des solins en pierre et des trous de poteaux. Ceux-ci constituent les indices d'une première phase de construction en bois. Malgré le peu de mobilier retrouvé, une datation du 3<sup>e</sup> jusqu'au début du 4<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. peut être proposée.

Au cours des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> siècles de notre ère, durant la **Phase 5**, un grand bâtiment en maçonnerie d'environ 7 x 11 m (B4), dotés de sols de béton, est construit à l'amont (ouest) du versant. En aval (est) de ce bâtiment, un nouveau mur de terrasse en pierres sèches est érigé.

Lors de la phase suivante (**Phase 6.1**, 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> siècles apr. J.-C.), une petite annexe (B5) est ajoutée au nord du grand bâtiment en maçonnerie (B4) et deux nouveaux bâtiments (B6, B7) sont construits en aval. Le bâtiment semi-enterré B6 est probablement une forge (travail du fer attesté) ; en témoignent les foyers et les scories qui y ont été découverts. Aucune interprétation ne peut être proposée pour le bâtiment B7.

Durant la **Phase 6.2**, aux 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> siècle de notre ère, seuls les bâtiments B4 et B6 semblent avoir encore été utilisés. Dans les deux bâtiments, des réaménagements ont lieu. Les sols et les seuils du bâtiment B4 ont été exhausés et refaits. Le pilier central a été arasé et sa fosse comblée pour l'installation d'un plancher dans la grande pièce arrière. Le bâtiment B6 a brûlé et a été reconstruit probablement dans les mêmes limites, mais avec un nouveau sol en dalles. Ces réfections sont sûrement liées à des changements de fonctions au sein de ces bâtiments durant cette phase.

Les **Phases 7 et 8**, datant du 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> siècle, révèlent un petit bâtiment (B8) creusé partiellement dans la pente et plusieurs murs de terrasses en pierres sèches. Les murs extérieurs du bâtiment B4 devait encore être visible et sûrement exploités en tant que murs de terrasse.

Peu de structures sont attestées pour les phases les plus récentes (**Phases 9 et 10**) ; elles sont vraisemblablement en rapport avec l'utilisation agricole du site. Une datation à l'époque moderne et contemporaine semble probable.

Les découvertes faites lors de ces fouilles sont importantes pour l'archéologie dans la mesure où elles donnent un aperçu de l'habitat sur ce plateau du versant nord de la vallée du Rhône. Pour la première fois, des traces évidentes d'une occupation de l'âge du Fer ont été mises au jour. La nature des découvertes datant de l'époque romaine est quant à elle plutôt inattendue. Toutefois, en relation avec les découvertes de 2021 (GUW21), on peut supposer qu'il s'agit ici d'une *villa rustica*<sup>96</sup>. Bien que seuls deux petits secteurs aient été fouillés sur le territoire de la commune de Guttet-Feschel, la topographie des lieux semble indiquer qu'il s'agit d'un site comparable à celui d'Argnou VS, une *villa rustica à plan épars*<sup>97</sup>. Le Haut Moyen Âge étant jusqu'à présent attesté pour la commune de Guttet uniquement par des tombes à Wiler, il est désormais également représenté par des traces d'occupations à Schlusilchara.

<sup>96</sup> ANDEREGGEN 2022, p. 12-14.

<sup>97</sup> PACCOLAT 2020, p. 144-146 ; SPM V, p. 147-148.

## 7. BIBLIOGRAPHIE

- ANDEREGGEN 2022  
Manuel ANDEREGGEN, *Guttet-Feschel, Wiler, Neubau Einfamilienhaus Beffa, Rettungsgrabung, rapport de fouille*, Sion 2022.
- Antonini 2010  
Alessandra ANTONINI, « Bischofschloss : Bauentwicklung Im Lichte der jüngsten Untersuchungen », dans : *Mittelalter. Zeitschrift des Schweizerischen Burgenvereins*, Vol 15, 2010, pp. 1-43.
- BELLWALD ET OBRECHT 2023  
Werner BELLWALD et Jakob OBRECHT « ...wechterheuslin hat ess in disen felsen gehouwen ... Der « fluchtburgartige ». Wachtposten von Marungglii bei Albinen (Territorium Gemeinde Leuk/VS) », dans : *Mittelalter. Zeitschrift des Schweizerischen Burgenvereins*, Vol 28 2023/3, pp. 129-236.
- BÉMONT *et al.* 1993  
Colette BÉMONT, Micheline JEANLIN, Christian LAHANIER (dirs), *Les figurines en terre cuite gallo-romaines*, Paris : 1993, nouvelle édition en ligne : 26.08.22 (<http://books.openedition.org/editionsmsmh/37660>).
- BONIFAY 2004  
Michel BONIFAY, *Etudes sur la céramique romaine tardive d'Afrique*, Aix-en-Provence 2004.
- BRULET *et al.* 2010  
Raymond BRULET, Fabienne VILVORDER, Richard DELAGE, *La céramique romaine en Gaule du Nord, Dictionnaire des céramiques, La vaiselle à large diffusion*, Turnhout 2012<sup>2</sup>(2010).
- CURDY, GUÉNETTE-BECK 2001  
Philippe CURDY, Barbara GUÉNETTE-BECK, *Les Alpes, les Celtes et l'argent. A propos d'un bracelet à godrons de Sierre*, in : VRAC, *L'archéologie en 83 trouvailles, Hommage collectif à Daniel Paunier*, Lausanne 2001, p. 46-47.
- CURDY, PACCOLAT 2023  
Philippe CURDY, Olivier PACCOLAT *et al.*, *Oberstalden (Visperterminen, Valais, Suisse). Un habitat alpin en moyenne montagne, de la Protohistoire au Moyen Âge*, CAR 191, *Archaeologia Vallesiana* 21, Lausanne 2023.
- CUSANELLI-BRESSENEL 2003  
Lise CUSANELLI-BRESSENEL, *La céramique du Mithraeum de Martigny*, mémoire de licence sous la direction de Daniel Paunier, Faculté des lettres, Université de Lausanne, 2003.
- DAVID-ELBIALI, GIOZZA à paraître  
Mireille DAVID-ELBIALI, Gabriele GIOZZA, *Salgesch-Maregraben, un site du Premier âge du Fer dans la haute plaine du Rhône (SALGESCH, VALAIS, SUISSE)*, CAR xxx, *Archaeologia Vallesiana* xxx, à paraître.
- DES ALPES AU LÉMAN 2008  
Des Alpes au Léman. Images de la préhistoire. Alain Gallay (éd.), 2<sup>e</sup> éd. Bischheim 2008.
- ETTLINGER 1973  
Elisabeth ETTLINGER, *Die römischen Fibeln in der Schweiz*, Bern, 1973.
- FERDIÈRE 2015  
Alain FERDIÈRE, « Essai de typologie des greniers ruraux de Gaule du Nord », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], T. 54, 2015.
- FLÜCKIGER-SEILER *et al.* 2011  
Roland FLÜCKIGER-SEILER, Klaus ANDEREGG, Werner BELLWALD, Hildegard LORETAN, Denyse RAYMOND, *Les maisons rurales du Valais. Tome 3.1. Les sites et les formes d'habitat au cours du temps. L'agriculture valaisanne et ses bâtiments entre vignes, villages, mayens et alpages*, Les maisons rurales de Suisse, Bâle, 2011.
- GARNERIE-PEYROLLAZ, FUCHS 2006  
Sylvie GARNERIE-PEYROLLAZ, Michel FUCHS, « Balade dans la pergola peinte de Bösingen », dans : *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise*, n°8, 2006, pp. 196-215.
- HALDIMANN *et al.* 1991  
Marc-André HALDIMANN, Philippe CURDY, Pierre-Alain GILLIOZ, « aux origines de Massongex VS : Tarnaiaae, de La Tène finale à l'époque augustéenne », *ASSPA* 74, 1991, pp. 129-182.
- HALDIMANN, PACCOLAT 2019  
Marc-André HALDIMANN, Olivier PACCOLAT *et al.*, *Sion, Sous-le-Scex (Valais, Suisse). III. Développement d'un quartier de la ville antique*, *Cahiers d'archéologie romande* 176, *Archaeologia Vallesiana* 16, Lausanne 2019.

- HAYES 1972 John W. HAYES, *Late Roman Pottery*, London 1972.
- LUGINBÜHL 2001 Thierry LUGINBÜHL, *Imitations de sigillée et potiers du Haut-Empire en Suisse occidentale. Archéologie et histoire d'un phénomène artisanal antique*, CAR 83, Lausanne : Cahiers d'Archéologie Romande, 2001.
- LÜSCHER 1989 Geneviève LÜSCHER, «Die hallstattzeitliche Nekropole von Subingen SO», *Archäologie des Kantons Solothurn* 6, 1989, pp. 101-118.
- MACCIO 1993 Anna MACCIO, *Martigny : Insula 6 îlot SE de la fouille Aida II (1987-1989)*, Mémoire de l'Université de Lausanne, Lausanne 1993.
- MANNONI et al. 1987 Tiziano MANNONI, Hans-Rudolf PFEIFER, Vincent SERNELLES, «Giacimenti e cave di pietra ollare nelle Alpi», in: *La pietra ollare dalla preistoria all'età moderna*, Atti del convegno, Como 1987, 9. 7-45.
- MARET, PACCOLAT, à paraître Fabien MARET, Olivier PACCOLAT, *Le site de Massongex*, Cahiers d'archéologie romande, à paraître.
- MEYER et al., 1998 Werner MEYER et al., «Heidenhüttli» : *25 Jahre archäologische Wüstungsforschung im schweizerischen Alpenraum*, Bâle 1998.
- MONNIER, PRESSET, RUBELI 2023 Jaques MONNIER, Olivier PRESSET, Louise RUBELI, *Chronique archéologique 2022*, in : *Annuaire d'Archéologie Suisse*, Volume 106, Basel 2023, pp. 224-225.
- PACCOLAT (dir.) 2011 Olivier PACCOLAT (dir.), *Pfyn/Finges, évolution d'un terroir de la plaine du Rhône. Le site archéologique de « Pfyngut » (Valais, Suisse)*, CAR 121, *Archaeologia Vallesiana* 4, 2011.
- PACCOLAT, MORET 2018a Oliver PACCOLAT, Jean-Christophe MORET, *L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse). 6A. Les agglomérations d'époque historique*, *Cahiers d'archéologie romande* 172, *Archaeologia Vallesiana* 15, Lausanne 2018.
- PACCOLAT, MORET 2018b Oliver PACCOLAT, Jean-Christophe MORET, *L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse). 6B. Analyse des Structures (époque historique)*, *Cahiers d'archéologie romande* 172, *Archaeologia Vallesiana* 15, Lausanne 2018.
- PACCOLAT, CURDY et al. 2019a Olivier PACCOLAT, Philippe CURDY, Eckhard DESCHLER-ERB, Marc-André HALDIMANN, Luca TORI, *L'habitat alpin der Gamsen (Valais, Suisse). 3A. Le mobilier archéologique*, *Cahiers d'archéologie romande* 182, *Archaeologia Vallesiana* 19, Lausanne 2019.
- PACCOLAT, CURDY et al. 2019b Olivier PACCOLAT, Philippe CURDY, Eckhard DESCHLER-ERB, Marc-André HALDIMANN, Luca TORI, *L'habitat alpin der Gamsen (Valais, Suisse). 3B. Le mobilier archéologique*, *Cahiers d'archéologie romande* 182, *Archaeologia Vallesiana* 19, Lausanne 2019.
- PACCOLAT, CURDY et al. 2019c Olivier PACCOLAT, Philippe CURDY, Eckhard DESCHLER-ERB, Marc-André HALDIMANN, Luca TORI, *L'habitat alpin der Gamsen (Valais, Suisse). 3C. Le mobilier archéologique*, *Cahiers d'archéologie romande* 182, *Archaeologia Vallesiana* 19, Lausanne 2019.
- PACCOLAT 2020 Olivier PACCOLAT, *Le site archéologique du plateau des Frisses à Ayent/Argnou (Valais, Suisse). Occupations préhistoriques et ferme gallo-romaine*, *Cahiers d'archéologie romande* 185, *Archaeologia Vallesiana* 20, Lausanne 2020.
- PAUNIER 1981 Daniel PAUNIER, *La céramique gallo-romaine de Genève, De la Tène finale au Royaume Burgonde (1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. – 5<sup>e</sup> siècle après J.-C.)*, Genève 1981.
- PAUNIER, LUGINBÜHL 2016 Daniel PAUNIER, Thierry LUGINBÜHL et al., *La villa romaine d'Obre-Boscéaz, Genève et devenir d'un grand domaine rural, Volume 2 : éléments architecturaux, mobiliers, synthèses*, *Cahiers d'archéologie romande* 162, Lausanne 2016.
- PERNON, PERNON 1990 Jacques PERNON, Christine PERNON, *Les potiers de Portout, Productions, activités et cadre de vie d'un atelier au 5<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. en Savoie*, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, supplément 20, Paris 1990.

- PEYER 1991 Sabine PEYER, *L'âge du Fer en Valais (Suisse) I : de l'époque de Hallstatt à La Tène Moyenne*, in. A. Duval (dir.), *Les Alpes à l'âge du Fer*, CNRS éditions, Paris, 1991, pp. 333-348.
- RAYNAUD 1993 Claude Raynaud, « Amphores italiques d'époque impériale », dans : Michel Py (dir.), *DICOCER 1, Dictionnaire des céramiques antiques (VII ème s. av. n. è. - VII ème s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, LATTARA 6, Lattes 1993, pp. 56-57.
- RAYNAUD AFRICAINE CLAIRE 1993 Claude RAYNAUD, « Céramique africaine Claire A », « Céramique africaine claire B », « Céramique africaine claire C », « Céramique africaine claire D », dans : Michel Py (dir.), *DICOCER 1, Dictionnaire des céramiques antiques (VII ème s. av. n. è. - VII ème s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, LATTARA 6, Lattes 1993, pp. 170-174, pp. 175-184, pp. 185-189, pp.190-197.
- RAYNAUD DÉRIVÉE DE SIGILLÉE PALÉOCHRÉTIENNE 1993 Claude RAYNAUD, « Céramique Estampée grise et orangée dite "dérivée de sigillée paléochrétienne" », dans : Michel Py (dir.), *DICOCER 1, Dictionnaire des céramiques antiques (VII ème s. av. n. è. - VII ème s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, LATTARA 6, Lattes 1993, pp. 410-418.
- RAYNAUD LUISANTE 1993 Claude RAYNAUD, « Céramique Luisante », dans : Michel Py (dir.), *DICOCER 1, Dictionnaire des céramiques antiques (VII ème s. av. n. è. - VII ème s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, LATTARA 6, Lattes 1993, pp. 504-510.
- RIGOIR 1968 Jacqueline RIGOIR, « Les sigillées paléochrétiennes grises et orangées », dans : *Gallia* 26, fascicule 1, 1968, pp. 177-244.
- SPM V Laurent FLUTSCH, Urs NIFFELER, Frédéric ROSSI (éd.), *Römische Zeit – Età Romana*, SPM V, Bâle 2002.
- SAUTER 1950 Marc-Rodolphe SAUTER, « Préhistoire du Valais. Des origines aux temps mérovingiens », dans : *Vallesia*, V, 1950, pp. 1-165.
- SCHWARZ 2018 Peter SCHWARZ, « Jahresbericht der Vindonissa-Professur 2018 », dans : *Gesellschaft Pro Vindonissa*, 2018, pp. 127-144.
- SUTER et al., 2004 Peter J. SUTER, *Meikirch: Villa romana, Gräber und Kirche*, Bern 2004.
- TORI 2019 Luca TORI, *Costumi femminili nell'arco sud-alpino nel I millennio a. C. Tra archeologia sociale e antropologia*, Collectio Archaeologica 10, Zürich 2019.
- VALLESIA 2003 *Chroniques des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2003*, Vallesia 58, Sion 2003
- VALLESIA 2017 *Chroniques des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2017*, Vallesia 72, Sion 2017.

# ANNEXES

---

- Listes des unités de terrain (UT)
  - Listes des relevés
  - Liste du mobilier
  - Liste échantillons C14
  - Détermination céramique de l'âge du Fer
  - Détermination céramique de l'époque romaine
  - Catalogue des tombes
  - Plans 1 à 10
  - Stratigraphie STG12
  - Matrice de Harris
  - Planche céramique de l'âge du Fer
-

# ETUDE BIOANTHROPOLOGIQUE DES SÉPULTURES DE GUTTET-SCHLUSSILACHRA DÉCOUVERTES EN 2022

## Crémation de l'âge du Bronze et tombes de l'âge du Fer

*Anouk Bystritzky et Julie Debard  
Octobre 2023*

Ce rapport concerne l'analyse bioanthropologique de la crémation et des 3 sépultures découvertes à Guttet-Schlussilachra en 2022, et comprend le détail de l'état des observations archéothanatologiques et l'identité biologique (sexe, âge, stature, anomalies bucco-dentaires et osseuses).

## MÉTHODOLOGIE

### Détermination du sexe

Le sexe biologique des individus adultes est déterminé d'après les méthodes morphoscopiques basées sur l'observation de l'os coxal (Br žek 1992, Br žek et al. 1996, Br žek 2002) ainsi que sur la méthode de diagnose probabiliste (DSP) proposée par Murail et collaborateurs (2005) et actualisée par Br žek et al. (2017). En complément, lorsque le coxal est absent ou présente un état de conservation insuffisant, les caractères secondaires crâniens d'après la méthode d'Acșadi et Nemeskeri (1970) sont pris en compte. Cette méthode est essentiellement utilisée pour renforcer des décisions peu claires ou probables.

Chaque individu dispose d'une fiche d'enregistrement comprenant les méthodes d'observation directes de la morphoscopie coxale et des caractères crâniens.

Les déterminations sont proposées comme suit : - Sexe féminin (F) - Sexe probablement féminin (PF) - Sexe masculin (M) - Sexe probablement masculin (PM) - Sexe indéterminé (indet) - Sexe non déterminable (ND).

### Estimation de l'âge au décès

L'âge au décès des adultes est estimé d'après la méthode de Schmitt (2002, 2005), basée sur l'observation de la surface sacro-pelviennne.

Les individus sont ensuite répartis par catégories d'âge : Adultes jeunes (20-29 ans) – Adultes (30-49 ans et < 60 ans), Adultes matures (> 40 ans et > 50 ans).

Quand les coxaux ne sont pas conservés ou ne présentent pas une conservation suffisante, l'observation des indices de maturation squelettique sont utilisés pour catégoriser les individus en trois classes d'âges : - adulte jeune (présence de cicatrices de fusions épiphysaires), - adulte au sens large (absence de cicatrices de fusions épiphysaires et de sénescence), - adulte mature (présence d'indices de sénescence).

### Estimation de la stature

La stature adulte est estimée d'après les méthodes de régressions linéaires proposées par Trotter et Gleser (1952) et Trotter (1970). Les différents os longs des femmes et des hommes sont mesurés en centimètres et reportés dans une fiche de calcul permettant d'estimer la stature selon les dimensions de chaque os ainsi que pour la paire fémur/tibia puis une moyenne de chaque résultat, avec leur écart-type.

## Etat sanitaire préliminaire : anomalies bucco-dentaires et osseuses

Les anomalies bucco-dentaires sont enregistrées selon les différentes méthodes habituellement utilisées : attrition (Lovejoy 1985), caries, abcès, tartre et parodonties (Brothwell 1981, Goodman et Rose 1990, Brickley et McKinley 2004), malocclusion et hypoplasies de l'émail (présence/absence).

Les anomalies osseuses comprennent les variations anatomiques (variabilités morphologiques « normales ») et les atteintes pathologiques. Elles sont enregistrées en termes de présence/absence. Une description succincte est effectuée afin de générer une base de données préliminaire et faciliter une éventuelle étude paléopathologique ultérieure. Les pathologies observées sont traitées en grandes familles lésionnelles afin de permettre quelques analyses statistiques descriptives. Elles comprennent les pathologies dégénératives, traumatiques, infectieuses/inflammatoires, métaboliques, congénitales et tumorales. Leur observation tient également compte des concrétions et des calcifications biologiques au sens large.

## Méthodologie spécifique aux ossements crémés

### Traitement du matériel osseux

L'urne ayant été trouvée dans les derniers jours de l'intervention, elle n'a pas pu être fouillée directement sur le terrain. Au vu de sa conservation médiocre, il n'était pas non plus possible de la prélever en bloc. Il a donc été décidé de la vider, en prélevant le sédiment par passe de décapage dans le but de tamiser ce dernier à sec par la suite et de ne pas perdre d'informations.

Le tamisage a été effectué à sec, avec un tamis de 0.5 mm. Ensuite, les os ont pu être identifiés de la manière la plus précise possible et selon les catégories de Duday (2013), qui répartit les ossements par parties anatomiques (tête, tronc, membre supérieur et inférieur) et par catégories d'indéterminés (os plats, os courts ou épiphyses, diaphyses et esquilles).

Une fois triés, tous les ossements sont décomptés (sauf les esquilles) et pesés au centigramme. Ils ne font pas l'objet de recollage ou de marquage car ils sont souvent trop fragiles. Les constatations d'ordre macroscopique (couleur, aspect, fracturation des os) sont relevées en parallèle et seront mobilisées lors de l'analyse des gestes funéraires.

### Saisie et analyse des données

Les données de nombres et de masses obtenues sont alors entrées dans un tableur Excel. Habituellement, elles sont mobilisées pour calculer automatiquement différentes valeurs comme la proportion de chaque partie anatomique, la répartition des parties anatomiques par passe de décapage ou encore le poids total et le poids moyen par passe de décapage. Cependant, dans le cas présent, cette étape de travail n'est pas pertinente puisque la structure est trop incomplète et tous les ossements proviennent du même niveau. Il est donc impossible d'aborder ces problématiques, comme cela sera expliqué dans le catalogue.

### Etude anthropologique des os crémés

Dans le cas des crémations, il est important de calculer dans un premier temps, le nombre minimum d'individus. Celui-ci ne peut pas se baser uniquement sur la présence de doublons, en effet, la pratique des bûchers collectifs peut entraîner des mélanges involontaires (Wahl 2015). Il faudra donc se baser sur la conjugaison de plusieurs critères : incompatibilités anthropologiques (âge, taille ou pathologiques) ou poids total des vestiges (Duday et al. 2000, Duday 2013).

Pour la détermination du sexe de l'individu, les méthodes sont sensiblement les mêmes que pour les individus inhumés, excepté que la métrique ne peut pas être utilisée à cause de la

déformation potentielle des os sous l'action du feu. Il n'est donc pas possible de mobiliser la méthode de diagnose sexuelle probabiliste (Murail et al. 2005, Br žek et al. 2017).

En présence d'individus adultes, les méthodes d'estimation de l'âge-au-décès sont identiques à celles mises en place pour les individus inhumés.

L'estimation de la stature n'est pas réalisable sur du matériel osseux crémé, en effet, ce dernier pouvant se déformer sous l'action du feu, toutes les méthodes métriques sont à proscrire (Duday et al. 2000).

L'observation de l'état sanitaire de l'individu est également rendue plus complexe à cause de la fragmentation et des modifications morphologiques des ossements exposés au feu (Barrand 2012).

## CATALOGUE DES TOMBES

### Considérations générales

Le catalogue des tombes comprend un résumé des principales informations (type de tombe, orientation, mobilier présent, position du défunt, sexe, âge, stature et anomalies squelettiques).

Les données incertaines sont mentionnées par un point d'interrogation (?); celles qui n'étaient pas observables sur le terrain dues à la mauvaise conservation sont mentionnées comme « non observables ». Celles absentes sont mentionnées par un tiret (-). Pour les informations liées à l'identité biologique, la mention « indet. » indique que les observations étaient possibles mais que les résultats ne permettent pas d'attribuer un sexe ou un âge avec certitude. La mention « ND » indique que les caractères permettant une estimation du sexe, de l'âge ou de la stature ne sont pas observables (absence de critères suffisants, mauvaise conservation osseuse, etc.).

### Urne funéraire UT562

Tombe : dépôt de crémation en urne (n° mobilier 496)

Orientation : -

Mobilier : ossements de faune brûlés (n° mobilier 599 et 603)

Position : -

Sexe : ND

Classe d'âge : adulte

#### Structure

Urne funéraire isolée et perturbée, retrouvée dans la tranchée sud. Aucune limite de fosse n'est observable et il est donc probable que le creusement de cette dernière corresponde exactement à la taille de l'urne enterrée (Fig. 1).

#### Contenant

Récipient en céramique (n° mobilier 496), identifié comme une probable jarre servant d'urne funéraire conservée sur une vingtaine de centimètres (Fig. 2). Quelques fragments de céramique brûlée ont été retrouvés au tamisage (n° mobilier 602 et 605) et proviennent probablement de l'urne, au vu de sa conservation médiocre.

#### Les restes humains identifiés

Les ossements sont plutôt mal conservés et très fragmentés. Leur couleur varie entre le blanc, le blanc craie et le brun.



Fig. 1 : Découverte de l'urne funéraire, UT562.

Le poids total des ossements est de 1.1 g, soit un total très faible qui reflète bien le fait que la structure soit incomplète, perturbée et mal conservée. Au vu de ce poids très faible pour un individu entier, il n'est pas possible de pousser plus loin l'analyse des ossements en vue d'interpréter les gestes funéraires associés. Les restes osseux étudiés sont ceux d'un individu adulte puisqu'aucun élément en croissance ou en sénescence n'a été observé. Les éléments osseux présents et conservés ne permettent pas une détermination plus précise de l'âge-au-décès, ni une estimation du sexe.

### Les faits et gestes funéraires

La structure semble bien correspondre à un dépôt de crémation, étant donné le sédiment charbonneux qui remplissait l'urne et la découverte d'ossements humains crémés à l'intérieur. Malheureusement, sa mauvaise conservation et son incomplétude ne permettent pas de pousser les conclusions beaucoup plus loin. Au vu de la couleur des ossements, il semblerait que ces derniers aient bien été brûlés sur un bûcher ayant atteint au moins 600°C, cependant, il n'a pas été retrouvé. Les éléments osseux conservés étant très faibles, il n'est pas possible d'aborder les modalités de combustion, de collecte ou de curage du bûcher. Il est également probable que la partie retrouvée ne correspondent pas à celle contenant les ossements récoltés sur le bûcher mais plutôt les résidus du bûcher. Les ossements étaient probablement déposés, soit dans la partie haute de la jarre, non conservée, soit dans un autre contenant déposé ailleurs.



Fig. 2 : Urne funéraire après la fouille.

## Tombe 145

Tombe : coffre de bois et entourage de pierre

Orientation : nord-sud

Mobilier : quatre fibules en fer (n° mobilier 138, 139, 140, 144), deux bracelets en bronze (n° mobilier 142, 143), un bracelet en argent (n° mobilier 141)

Position : décubitus dorsal

Sexe : ND

Classe d'âge : adulte

Stature : ND

Anomalies : bucco-dentaires, métaboliques

### Structure

Aucun indice relevant d'un niveau d'apparition supérieure de la tombe n'est observable.

La sépulture mesure 180 x 60 cm environ, pour environ 35 cm de profondeur entre le bloc d'entourage le plus haut et le fond de la fosse.

La sépulture est constituée de blocs de pierre calibrés (env. 30 x 20 cm), faisant office d'entourage sur deux assises. Ils ne sont pas visibles au nord de la structure, emportés au décapage machine lors de la réalisation du sondage, ayant également arraché une partie du crâne.

Deux dalles de couverture se sont effondrées sur le bras gauche de l'individu et au niveau de son bassin et des jambes, sans perturber les ossements. Ceci implique que l'effondrement est survenu alors que l'espace vide de la sépulture était déjà partiellement comblé. Le fond de fosse est plat, relativement aménagé par la disposition de pierres plates sous le bras gauche et les jambes de l'individu. Des traces ligneuses sont observables de part et d'autre des jambes, évoquant la présence d'une planche en bois probablement déposée sur les quelques pierres de fond ayant servi de système de calage. Le remplissage sédimentaire au sein de la tombe diffère entre les moitiés nord et sud. Au nord il est composé d'un limon argileux très caillouteux. Il

est plus homogène au sud de la structure, argilo-sableux avec quelques petites inclusions de graviers et de nodules de charbon, et semble relever d'un effet d'infiltrations.

### Position et modes de dépôt

L'individu T145 est déposé en décubitus dorsal et orienté nord-sud. Les membres supérieurs sont légèrement pliés, mains sur le pubis. Les membres inférieurs sont en extension (Fig. 3). La position originelle du crâne n'est pas observable puisque ce dernier a été trouvé au décapage machine lors de la réalisation du sondage. Toutefois, l'apparition en face supéro-antérieure de la mandibule et des premières vertèbres cervicales, ainsi que la connexion anatomique stricte du rachis cervical indiquent probablement que le crâne était originellement surélevé par un coussin en matière périssable.



Fig. 3 : T145 en cours de fouille (en haut) et après dégagement du squelette (en bas).

Les connexions anatomiques sont globalement lâches, les côtes reposent à plat et les coxaux se sont ouverts. Le coude gauche a suivi un glissement vers l'intérieur du corps, probablement induit par un léger effondrement d'une des pierres d'entourage dans la fosse avec la décomposition de la paroi est d'un coffre (ou de planches) en matière périssable. Les mains et les pieds sont effondrés à plat dans le volume du corps, sans mouvement ou migration. Ces indices attestent d'une décomposition en espace vide avec colmatage progressif.

On observe un effet de contention au niveau des épaules avec une verticalisation des clavicules et une rotation dans le sens latéro-médial des humérus, ainsi qu'une conservation des logiques anatomiques de carpes, phalanges et tarses qui reposent à plat. En outre, le membre inférieur a conservé une position anatomique stricte sans rotation ni déplacement patellaire. Ces indices évoquent la présence d'un linceul ou d'un vêtement serré, hypothèse qui peut être appuyée par la présence de fibules en fer dont trois sont situées au niveau des épaules, une au nord du crâne et une au sud des pieds.

La présence de traces ligneuses au fond de la fosse et la position à plat des pièces squelettiques indiquent plutôt un contenant de type coffre en bois.

Outre les fibules en fer, l'individu est accompagné de deux bracelets en bronze à l'avant-bras gauche et d'un bracelet en argent à l'avant-bras droit.

### **Conservation, identité biologique et état sanitaire préliminaire**

Le squelette présente un état de conservation médiocre et le sexe, l'âge et la stature n'ont pas pu être estimés par les méthodes habituelles. Toutefois, la morphologie squelettique générale indique qu'il s'agit d'un adulte, relativement gracile.

Du tartre est présent de manière modérée en face linguale des dents antérieures maxillaires et mandibulaires. Une parodontie de sévérité modérée est également observable sur les dents monoradiculées.

L'individu est porteur de deux atteintes métaboliques. On observe la présence d'une cribra orbitalia sur l'orbite droite (gauche non conservé) de 2cm de diamètre et de sévérité moyenne, avec apparition du diploé. On observe également un épaississement de la voûte crânienne généralisée aux deux pariétaux et à l'occipital, évoquant une maladie de Paget.

---

## **Tombe 321**

Tombe : indéterminée

Orientation : nord-sud

Mobilier : aucun

Position : décubitus dorsal

Sexe : ND

Classe d'âge : adulte

Stature : ND

Anomalies : dégénératives

### **Structure**

La sépulture a été découverte et perturbée lors du sondage nord. Les limites de la tombe n'ont pas pu être observées et aucun entourage ou couverture n'était visible. La tombe est conservée sur environ 100 x 50 cm, renfermant la partie inférieure du squelette. Aucune pierre de calage n'a clairement été identifiée. En revanche, le fond de la fosse est plat. Le niveau d'insertion de la structure n'est pas clairement défini non plus, mais au vu des similitudes avec la T373 et T145, il est probable que la sépulture soit contemporaine des deux autres.

### **Position et modes de dépôt**

L'individu est déposé en décubitus dorsal, orienté nord-sud, la position des membres supérieurs n'est pas connue et les membres inférieurs sont en extension. La position du crâne et l'orientation du regard ne sont pas connus non plus puisque ces éléments osseux ne sont



Fig. 4 : T321 en cours de fouille (en haut) et après dégagement du squelette (en bas).

pas conservés. En effet, seule la partie inférieure du corps est conservée : depuis la troisième vertèbre lombaire jusqu'aux pieds (Fig. 4).

Aucun effet de paroi ou de contention n'a été observé sur les os. Cependant, ces derniers ont été perturbés non seulement par le décapage machine mais très probablement de manière plus ancienne également, ce qui rend l'analyse des déplacements osseux plus complexe. Seuls deux éléments semblent permettre de proposer une décomposition en espace vide : la probable mise à plat des coxaux, puisque les ailes iliaques ont été retrouvées en face antérieure, ainsi que l'apparition du tibia droit en face latérale.

Malheureusement, sans indice supplémentaire, il n'est pas possible de définir de manière plus précise la sépulture. Il pourrait autant s'agir d'une fosse avec une couverture de bois que d'un coffre en bois, par exemple.

### Conservation, identité biologique et état sanitaire préliminaire

L'individu inhumé est un adulte de plus de 30 ans, de sexe et de stature non définis. La conservation des os est moyenne et le squelette est partiel (conservé de la 3<sup>e</sup> vertèbre lombaire jusqu'aux pieds).

Seules des atteintes dégénératives ont été observées : une discarthrose de sévérité moyenne définie par une ostéochondrose intervertébrale, une spondylose déformante (sans pont osseux) et une arthrose interapophysaire postérieure érosive intéressant les lombaires et le sacrum. Sont aussi présentes des ostéoarthropathies de sévérité modérée présentant des microporosités et de légères formations ostéophytiques péri-articulaires (ancarthrose, arthrose du poignet, coxarthrose, gonarthrose).

### Tombe 373

Tombe : coffre de bois et entourage de pierre

Orientation : nord-sud

Mobilier : trois fibules en fer non déterminées (n<sup>os</sup> mobilier 182, 183, 184 – en attente de restauration)

Position : décubitus dorsal

Sexe : masculin

Classe d'âge : adulte mature

Stature : 169.1 ± 2.4 cm

Anomalies : bucco-dentaires, dégénératives, traumatiques, métaboliques, circulatoires, calcification biologique et variations anatomiques.

### Structure

La sépulture mesure 190 x 50 cm, pour 46 cm de profondeur entre la dalle d'entourage la plus haute et le fond de la fosse.

La sépulture est constituée à l'est de deux dalles disposées de chant qui ont été intégrées dans le parement du mur (M155). A l'ouest de la tombe, quelques pierres d'entourage probablement initialement déposées sur chant se sont effondrées à l'intérieur de la tombe après la décomposition d'une paroi en matière périssable. Cet entourage est absent au nord de la tête et au sud des pieds de l'individu, peut-être arrachés lors de la construction des structures postérieures.

Le remplissage sédimentaire est hétérogène, limoneux et très humifère avec de nombreuses inclusions de nodules de charbons et de petits graviers. Le fond est plat, mais on observe une légère surélévation au niveau des coudes de l'individu, probablement en lien avec l'étroitesse de la fosse.

Trois dalles ont été retrouvées à l'ouverture de la tombe, au niveau du crâne, du bassin et des jambes de l'individu, ayant peut-être fait office de calage ou de lest de couverture.

### **Position et modes de dépôt**

L'individu T373 est déposé en décubitus dorsal et orienté nord-sud, regard tourné vers l'est. Le membre supérieur droit est en extension, main contre le bassin. Le membre supérieur gauche est plié, main sur l'abdomen. Les membres inférieurs sont en extension (Fig. 5). Le crâne apparaît en face latérale droite, la mandibule en face antéro-supérieure sur les vertèbres cervicales. Ces positions indiquent un effondrement antérieur de la mandibule avant un glissement latéral du crâne vers l'est, mouvements probablement induits par la décomposition d'un support en matière périssable sous la tête du défunt.

L'effondrement mandibulaire et la rotation du crâne vers l'est, la dislocation articulaire du coude gauche, les côtes effondrées à plat, l'ouverture des coxaux, la rotation médiale de la patella gauche, la position lâche des tarses gauches et l'effondrement des métatarses sur eux-mêmes indiquent une décomposition en espace vide, avec toutefois un remplissage relativement rapide qui a permis la conservation des logiques anatomiques des os des mains gauche et droite et du sternum. Ces observations permettent d'envisager la présence d'un coffre en bois.

L'humérus droit présente un glissement vers l'intérieur du corps sans perturber aucune autre pièce anatomique. Cette situation est probablement à mettre en lien avec le déplacement et l'effondrement de la pierre d'entourage nord-ouest qui a poussé vers l'est la pièce osseuse, après la décomposition du défunt et du coffre ou de la paroi en bois.

Des effets de parois sont identifiables au niveau des humérus, légèrement surélevés, ainsi qu'au niveau du bras droit. Ces positions sont certainement à mettre en lien avec l'étroitesse de la fosse. Des effets de contrainte visibles au niveau des épaules, des coudes et des genoux suggèrent l'existence d'un linceul. Cette hypothèse peut être appuyée par la présence de trois fibules en fer, l'une au nord du crâne, sur l'épaule gauche et au sud des pieds.

La position des os des pieds, effondrés latéralement pour le pied droit et antérieurement pour le pied gauche sans sortie en dehors du volume anatomique pourrait indiquer qu'ils reposaient contre une paroi de coffre verticale.

### **Conservation, identité biologique et état sanitaire préliminaire**

Le squelette présente un bon état de conservation. L'individu est un adulte mature de plus de 40 ans, de sexe masculin et de stature estimée à  $169.1 \pm 2.4$  cm.

Du tartre de sévérité modérée est présent de manière localisée sur les dents antérieures du maxillaire et de la mandibule. Une parodontite sévère est présente sur l'ensemble de la denture. On observe également une attrition généralisée de sévérité moyenne sur l'ensemble de la denture.

Des hypoplasies de l'émail sont observables en moitié de couronne des deuxièmes incisives maxillaires et des canines mandibulaires ainsi qu'en moitié gingivale des deuxièmes prémolaires mandibulaires, représentant 3 épisodes maximum d'arrêts de maturation dentaire.

Des atteintes dégénératives sont représentées par une discarthrose modérée à moyenne, définie par une ostéochondrose intervertébrale, une spondylose déformante (sans pont osseux) et une arthrose interapophysaire postérieure érosive intéressant les cervicales, les thoraciques et les lombaires. Les cervicales présentent les manifestations les plus sévères. On observe

également des ostéoarthropathies bilatérales de sévérité moyenne présentant des microporosités et des formations ostéophytiques péri-articulaires : arthrose du rachis, omarthrose, arthrose du poignet et de la main, coxarthrose, gonarthrose et arthrose de la cheville et du pied.

Des enthésopathies bilatérales sont présentes sur le membre supérieur (insertion du ligament sterno-claviculaire) et inférieur (insertion m. gastrocnémien du fémur, insertion du ligament patellaire tibial).

Un traumatisme est observable sur l'articulation distale du radius gauche, présentant une fracture articulaire tripartite sur toute surface, en cours de cicatrisation et avec remodelage et porosités sur la facette antérieure. La fracture est associée à une complication arthrosique en bordure antérieure avec ostéophytes avancés, et en métaphyse postérieure avec un développement ostéophytique en bec au tubercule dorsal.

Une cribra orbitalia est présente sur les deux plafonds orbitaux, avec apparition du diploé. On observe également une déformation latérale de la métaphyse distale des deux ulna ainsi qu'une éversion latérale de la métaphyse proximale des deux tibias.

Une petite ostéochondronécrose cicatricielle est visible sur l'articulation proximale du naviculaire gauche.

Une calcification biologique d'aspect spiculé de 2 cm de diamètre, retrouvée au niveau du thorax de l'individu, évoque une calcification pleurale.

Variations anatomiques : facette de Poirier (bilatérale), patella partita (bilatérale).



Fig. 5 : T373 après dégagement du squelette.

## UT 572

Tombe : tombe à entourage de pierres ?

Orientation : nord-sud ?

Mobilier : -

Position : -

Sexe : -

Classe d'âge : -

Stature : -

Anomalies : -

### Structure

La structure mesure environ 200 x 60 cm, de profondeur inconnue.

Elle est constituée de quelques blocs situés au sud de la structure, pouvant éventuellement faire office d'entourage ou de calage, mais les indices sont trop ténus pour confirmer ou infirmer l'hypothèse. Quelques blocs reposent à plat au centre et au niveau de la paroi nord-est, sans que l'on puisse en déterminer la fonction.

Ces indices pourraient éventuellement constituer les témoins d'une sépulture mais l'absence d'ossements ou de mobilier ne permet pas d'aller plus loin dans son interprétation.

## SYNTHÈSE

### Crémation

La datation au carbone 14 du dépôt crématoire<sup>1</sup> le place au Premier âge du Fer, soit la phase 1 identifiée sur le site et dont la datation est estimée entre la fin du 7<sup>ème</sup> et le 6<sup>ème</sup> siècle av. J.-C. Cette période se caractérise généralement par la pratique de la crémation qui perdure depuis l'âge du Bronze (David-Elbiali 2000) avant de disparaître progressivement à la faveur de l'inhumation (Curdy et Kaenel 2008). Le rituel de la crémation est connu en Valais pour cette période, notamment sur le site de Don Bosco à Sion (Mariéthoz 2011). Cependant, si la pratique funéraire est connue, les structures diffèrent du dépôt retrouvé à Guttet. En effet, à Don Bosco, les dépôts secondaires de crémation identifiés se caractérisent par des fosses de dimension plus importantes variant entre 50 et 75 cm d'envergure (Mariéthoz et Benkert 2016), avec parfois des caissons de dalles ou de bois (Mariéthoz 2011, 2014), ainsi qu'une quantité d'ossements plus conséquente, soit entre 50 g et 1 kg (Mariéthoz et Benkert 2016). La mauvaise conservation du dépôt crématoire retrouvé à Guttet ne permet pas de discuter de la manière dont il s'intègre dans le paysage funéraire valaisan au Premier âge du Fer, d'autant que peu de nécropoles de cette période ont été identifiées sur le territoire. Toutefois, l'incomplétude du dépôt pourrait expliquer les différences observées avec les structures sédunoises. En effet, il n'est pas attesté que ce dépôt funéraire soit bien un dépôt secondaire de crémation abritant les restes osseux de l'individu crémé. Il est également possible que ce dépôt corresponde à d'autres structures associées à la crémation, comme un dépôt de restes du bûcher consécutif au curage de ce dernier, ou encore d'un éventuel dépôt d'offrande. Sans certitude sur l'identification du dépôt, il est impossible de discuter plus largement des gestes funéraires associés. Il faut espérer que d'éventuelles futures découvertes permettront de préciser l'identification de ce dépôt et ainsi pouvoir approfondir son insertion dans le paysage funéraire valaisan au Premier âge du Fer.

### Inhumations

Les sépultures de Guttet s'inscrivent dans la tradition des pratiques funéraires du Second âge du Fer bien connues pour la région : forme quadrangulaire avec entourage de pierre, dalles ou blocs recouvrant la fosse sépulcrale, coffrage et planche de bois, position du défunt en

<sup>1</sup>Poz-166976: 2480 ± 30 BP; 772-476 BC, cal. (2-sigma).

décubitus dorsal (Curdy et Paccolat 2002, Curdy et al. 1993, 2011, 2015, Hofstetter 2018, Adam 2020). Seule l'orientation diffère. Tandis que la plupart des sépultures laténiennes montrent une orientation s'inscrivant dans une fourchette est/ouest à nord-est/sud-ouest (Curdy et al. 2009), celles de Guttet sont plutôt orientées nord/sud.

Le nombre restreint de sépultures ne permet naturellement pas d'approfondir les hypothèses relatives au recrutement funéraire. De la même manière, il n'est pas possible de discuter à Guttet de la finalité de cet ensemble funéraire et des modalités relatives à un complexe sépulcral d'ordre domestique.

A l'échelle de l'état sanitaire, T145 présente une probable maladie de Paget. Cette atteinte est induite par une déstructuration pathologique de l'ostéogénèse, souvent en lien avec le vieillissement squelettique, des carences alimentaires et des troubles hormonaux (Denninger 1933, Aufderheide et Rodriguez-Martin 1998, Rogers et al. 2009).

T373, mieux conservé, présente une stature qui s'inscrit dans la variabilité habituelle pour le Second âge du Fer valaisan (Hofstetter 2018, Debard et al. 2019). Des anomalies liées à des troubles de croissance sont observables. Les hypoplasies de l'émail, reflet de défauts de développement liés à un dysfonctionnement des améloblastes lors de l'amélogénèse, et la courbure latérale des extrémités proximales des tibias pourraient avoir été influencés par des stress métaboliques systémiques tels que les contraintes écologiques (ressources nutritionnelles insuffisantes, maladies infectieuses) et les contraintes culturelles (accès différencié aux ressources ou aux soins en fonction du sexe et du statut social) (Goodman et Rose 1990, Seow 1997, Armelagos et al. 2009, Kacki 2016, Debard et al. 2019). La présence de cribra orbitalia pourrait témoigner de troubles de ce type tout au long de la vie puisque l'on s'accorde généralement sur une étiologie en lien avec des carences survenues quelques années avant la mort du sujet (Beňuš et al. 2010, Oxenham et Cavill 2010, Brickley 2018).

Une autre facette de l'état de santé de cet individu est observable : les atteintes dégénératives sont à attribuer à l'âge avancé du sujet et constituent des indices de sénescence normale du squelette, mais le traumatisme situé sur l'articulation distale du radius gauche évoque une fracture de chute main tendue, caractéristique des traumatismes dits « de la vie quotidienne » (Gauci et al. 2016).

Enfin, une petite calcification vraisemblablement pleurale pourrait témoigner d'inflammations pulmonaires chroniques (Binder et Roberts 2014).

## BIBLIOGRAPHIE

- ACSÁDI G., NEMESKERI J. 1970. History of Human Life Span and Mortality. Akadémiai Kiado. Budapest
- ADAM A.-M. 2020. Aux marges du monde celtique : les cultures alpines de l'âge du Fer. In Pierrevelcin G., Kysela J., Fichtl S. (dir). Unité et diversité du monde celtique. Actes du 42e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Prague, 10-13 mai 2018), Collection AFEAF (2), AFEAF : 343-351
- ARMELAGOS G.J., GOODMAN A.H., HARPER K.N., BLAKEY M.L. 2009. Enamel hypoplasia and early mortality: Bioarcheological support for the Barker hypothesis. *Evolutionary Anthropology: Issues, News, and Reviews* 18, 6 : 261-271
- AUFDERHEIDE A.C., RODRIGUEZ-MARTIN C. 2006. *The Cambridge Encyclopedia of Human Paleopathology*. Cambridge University Press.
- BARRAND H. 2012. Les pratiques funéraires liées à la crémation dans les ensembles funéraires des capitales de cités du haut-empire en Gaule Belgique : Metz-Divodurum, Bavay-Bagacium, Théroouanne-Tervanna. Thèse de doctorat. Lyon. Université Lumière Lyon 2 Sciences sociales
- BE UŠ R., OBERTOŤOVÁ Z., MASNICOVÁ S. 2010. Demographic, temporal and environmental effects on the frequency of cribra orbitalia in three Early Medieval populations from western Slovakia. *HOMO - Journal of Comparative Human Biology* 61, 3 : 178-190
- BINDER M., ROBERTS C.A. 2014. Calcified structures associated with human skeletal remains: Possible atherosclerosis affecting the population buried at Amara West, Sudan (1300-800BC). *International Journal of Paleopathology* 6 : 20-29
- BRICKLEY M., MCKIMLEY J.I. 2004. Guidelines to the Standards for Recording Human Remains. BABAO. Department of Archaeology. University of Southampton
- BRICKLEY M.B. 2018. Cribra orbitalia and porotic hyperostosis: A biological approach to diagnosis. *American Journal of Physical Anthropology* 167, 4 : 896-902
- BROTHWELL D.R. 1981. *Digging Up Bones: The Excavation, Treatment, and Study of Human Skeletal Remains*. Cornell University Press. Social Science. New York
- BRUZEK J. 1992. Fiabilité des fonctions discriminantes dans la détermination sexuelle de l'os coxal. Critiques et propositions. *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* 4 : 67- 104
- BRUZEK J. 2002. A method for visual determination of sex, using the human hip bone. *American Journal of Physical Anthropology* 117 : 157-168
- BRUZEK J., Castex D., Majó T. 1996. Évaluation des caractères morphologiques de la face sacro-pelvienne de l'os coxal. Proposition d'une nouvelle méthode de diagnose sexuelle. *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* 8 : 491-502
- BRUZEK J., Santos F., Dutailly B., Murail P., Cunha E. 2017. Validation and reliability of the sex estimation of the human os coxae using freely available DSP2 software for bioarchaeology and forensic anthropology. *American Journal of Physical Anthropology* 164 : 440-449
- CURDY P., Kaenel G. 2008. Les Celtes de l'âge du Fer. In Gallay A. (dir.). *Des Alpes au Léman. Images de la Préhistoire*. Gollion : Infolio : 261-325
- CURDY P., Mariéthoz F., Pernet L., Rast-Eicher A. 2011. Pratiques funéraires en territoire sédune du IVe au Ier siècle av. J.-C. In Barral P., Dedet B., Delrieu F., Giraud P., Le Goff I., Marion S., Villard-Le Tiec A. (Eds). *L'âge du Fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au Second-Âge du Fer. Volumes I et II*. Presses universitaires de Franche-Comté. Online version
- CURDY P., Meyer P., Benkert A. 2015. Au cœur des Alpes : le Haut-Valais du Mésolithique à l'époque romaine. *Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von ArchäologieSchweiz = Archéologie Suisse : Bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : Bollettino di Archeologia Svizzera* 38 : 4-14
- CURDY P., Mottet M., Nicoud C. 1993. Brig-GLIS / Waldmatte, un habitat alpin de l'âge du Fer : fouilles archéologiques N9 en Valais. *Archäologie der Schweiz = Archéologie suisse = Archeologia Svizzera* 16 : 138-151
- CURDY P., Paccolat O. 2002. A la recherche des Sédunes... un peuple celtique disparu. *Bulletin Sedunum Nostrum* 72. Sion : 5-10
- CURDY P., PERNET L., MARIÉTHOZ F., RAST-EICHER A. 2009. *Rituels Funéraires Chez Les Sédunes, Les Nécropoles Du Second Âge Du Fer En Valais Central (Ive – Ier Siècle Av. J.-C.)*. Cahiers d'archéologie romande 112. Archeologia Vallesiana 3. Lausanne
- DAVID-ELBIALI M. 2000. La Suisse occidentale au IIe millénaire av. J.-C. : chronologie, culture, intégration européenne. *Cahier d'Archéologie Romande* 80. Lausanne
- DEBARD J., KAENEL G., LOPRENO G., DESIDERI J., BESSE M. 2019. Conditions socio-économiques au Second âge du Fer en Suisse occidentale : Approche archéologique et bioanthropologique. *Jahrbuch Archäologie Schweiz = Annuaire d'Archéologie Suisse = Annuario d'Archeologia Svizzera = Annual review of Swiss Archaeology* 102 : 45-56.

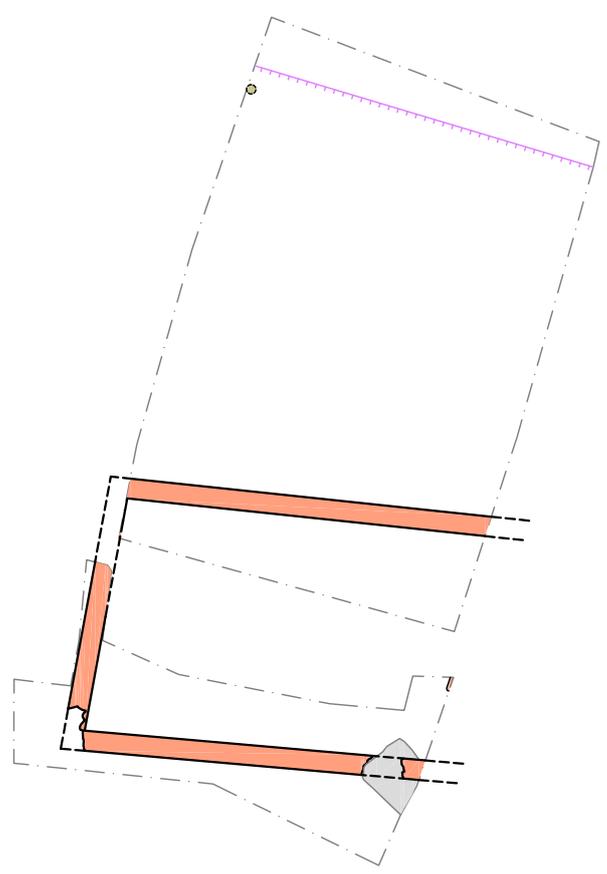
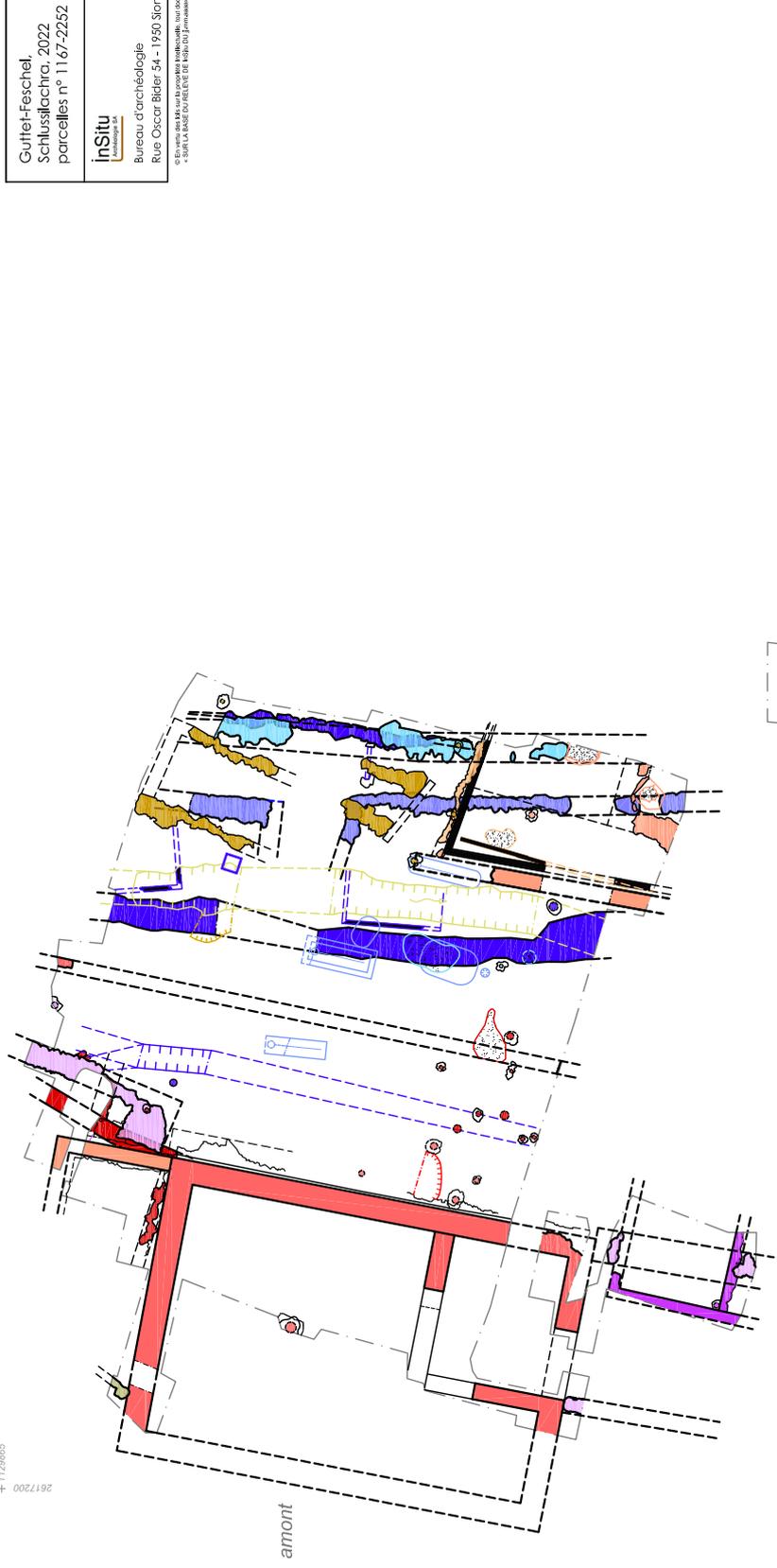
- DENNINGER H.S. 1933. Paleopathological Evidence of Paget's Disease. *Annals of Medical History* 5, 1 : 73-81
- DUDAY H. 2013. L'étude anthropologique des sépultures à crémation. In : Van Andringa W., Duday H., Lepetz S., Joly D. et Lind T. Mourir à Pompéi : fouille d'un quartier funéraire de la nécropole romaine de Porta Nocera ; 2003-2007, Vol. I. Rome : École française de Rome. Collection de l'École française de Rome 468 : 5-16
- DUDAY H., DEPIERRE G. et JANIN T. 2000. Validation des paramètres de quantification, protocoles et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération. L'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France. In : Dedet B., Gruat P., Marchand G., Py M. et Schwaller M. Archéologie de la Mort, archéologie de la Tombe au Premier Âge du Fer. Actes du XXI<sup>e</sup> Colloque international de l'Association française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997). Conques-Montrozier : Lattes. Monographies d'Archéologie méditerranéenne : 7-29
- GAUCI M.O., LENOIR H., WAITZENEGGER T., ANDRIN J., LAZERGES C., COULET B., CHAMMAS M. 2016. Fractures extra-articulaires de l'extrémité distale du radius chez l'adulte jeune. *Hand Surgery and Rehabilitation*, 35 : 44-50
- GOODMAN A.H., ROSE J.C. 1990. Assessment of systemic physiological perturbations from dental enamel hypoplasias and associated histological structures. *American Journal of Physical Anthropology* 33, 11 : 59-110
- GOODMAN A.H., ROSE J.C. 1990. Assessment of systemic physiological perturbations from dental enamel hypoplasias and associated histological structures. *American Journal of Physical Anthropology* 33, 11 : 59-110
- HOFSTETTER T. 2018. Étude paléoanthropologique et analyse des rituels funéraires de deux sites laténiens valaisans : Randogne – Bluche et Sion – Parking des Remparts. *Archaeopress. Oxford Inforce (International Forensic Centre of Excellence) - Anthropology recording form* (<http://www.inforce.org.uk/>)
- KACKI S. 2016. Influence de l'état sanitaire des populations anciennes sur la mortalité en temps de peste : contribution à la paléoépidémiologie, Thèse de doctorat de l'Université de Bordeaux
- LOVEJOY C.O. 1985. Dental wear in the Libben population: its functional pattern and role in the determination of adult skeletal age at death. *American Journal of Physical Anthropology* 68, 1 : 47-56
- MARIÉTHOZ F. 2011. Sion, la nécropole de Don Bosco 2007-2010. Rapport d'activités ARIA. Sion
- MARIÉTHOZ F. 2014. Sion: Les Rochers 1 et 2, TU11-12-13, campagnes novembre 2011-juin 2012 et janvier-mai 2013. Rapport d'activité ARIA. Sion
- MARIÉTHOZ F., BENKERT A. 2016. La nécropole de Don Bosco, catalogue des tombes, étude 2015-2016. Rapport d'activités ARIA. Sion
- MOORREES C.F.A., FANNING, E.A., HUNT E.E. 1963a. Age variation of formation stages for ten permanent teeth. *Journal of Dental Research* 42 : 1490-1502
- MOORREES C.F.A., FANNING, E.A., HUNT E.E. 1963b. Formation and resorption of three deciduous teeth in children. *American Journal of Physical Anthropology* 21, 2 : 205-213
- MURAIL P., BRUZEK J., HOUËT F., CUNHA E. 2005. DSP: A tool for probabilistic sex diagnosis using worldwide variability in hip-bone measurements. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 17 : 164-176
- OXENHAM M.F., CAVILL I. 2010. Porotic hyperostosis and cribra orbitalia: the erythropoietic response to iron-deficiency anaemia. *Anthropological Science* 118, 3 : 199-200
- ROGERS J., JEFFREY D.R., WATT I. 2002. Paget's Disease in an Archeological Population. *Journal of Bone and Mineral Research* 17, 6 : 1127-34
- SCHEUER S., BLACK S. 2004. *The Juvenile Skeleton*. 1st Edition. Academic Press
- SCHMITT A. 2002. Estimation de l'âge au décès des sujets adultes à partir du squelette : des raisons d'espérer. *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 14, 1-2 : 51-73
- SCHMITT A. 2005. Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque. *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 17, 1-2 : 89-101
- SEOW W.K. 1997. Clinical diagnosis of enamel defects: Pitfalls and practical guidelines. *International Dental Journal* 47, 3 : 173-182
- TROTTER M. 1970. Estimation of stature from intact long bones. In Stewart T.D. (ed.) *Personal Identification in Mass Disaster*. National Museum of Natural History. Washington DC : 1-83
- TROTTER M., GLESER G.C. 1952. Estimation of stature from long bones of American Whites and Negroes. *American Journal of Physical Anthropology* 10, 4 : 463-514
- WAHL J. 2015. Investigations on Pre-Roman and Romain Cremation Remains. In : Schmidt Ch. et Symes S. (ed.), *The analysis of burned human remains*. London, San Diego, Waltham, Oxford. Elsevier Academic Press : 163-180



Gutter-Feschel, Schlussilachra, 2022 parcelles n° 11 67-2252		Plan des vestiges archéologiques complétés		GFB22 GFG22
 Bureau d'archéologie Rue Oscar Bider 54 - 1950 Sion		Ech.: 1/200 Date : 09 janvier 2024 <small>Droits réservés de toutes natures</small>		 N

© 2024, tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Société In Situ, Association de la Ville de Sion, est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Société In Situ, Association de la Ville de Sion, est formellement interdite.

- Phase 1
- Phase 2
- Phase 3
- Phase 4
- Phase 5
- Phase 6-1
- Phase 6-2
- Phase 7
- Phase 8
- Phase 9
- Phase 10



0 5 m

2024 / InSitu - M&M

+ 1129830  
+ 2617245



Plan 2: Gutter-Feschel, Schlussilachra. Compilation des vestiges de toutes les phases.

+ 1129855  
2617200

Guttet-Feschel, Schluslilachra, 2022 parcelles n° 11 67-2252

Plan d'ensemble des vestiges archéologiques par phases

**GFB22**  
**GFG22**

**inSitu**  
Bureau d'archéologie  
Rue Oscar Bider 54 - 1950 Sion

Ech.: 1/200  
Date : 09 janvier 2024

© 2024 / inSitu - MailM

Document communiqué en vertu de la loi sur l'accès à l'information. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'auteur est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'auteur est formellement interdite.



amont

- Phase 1
- Phase 2
- Phase 3
- Phase 4
- Phase 5
- Phase 6-1
- Phase 6-2
- Phase 7
- Phase 8
- Phase 9
- Phase 10



aval

+ 1129830  
2617200



0 5 m

2024 / inSitu - MailM

Plan 3: Guttet-Feschel, Schluslilachra. Structures de la Phase 1.

+ 1129865  
2617200

Guttet-Feschel, Schluslilachra, 2022 parcelles n° 11 67-2252

Plan d'ensemble des vestiges archéologiques par phases

**GFB22**  
**GFG22**

inSitu

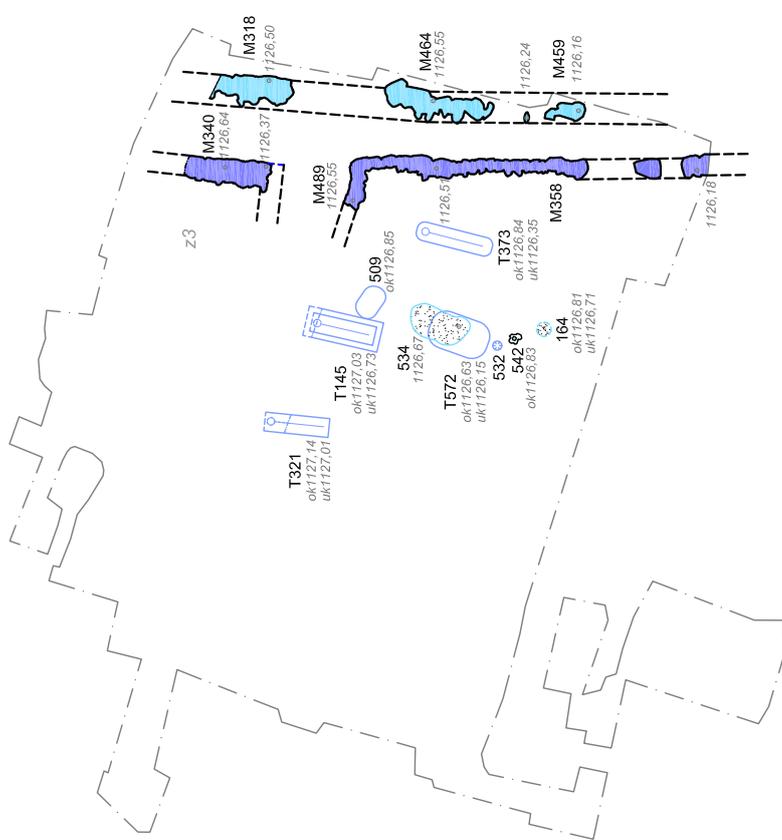
Bureau d'archéologie  
Rue Oscar Bider 54 - 1950 Sion

Ech.: 1/200  
Date : 23 mai 2024

© 2024 / inSitu - MaM

Document communiqué en vertu de la loi sur l'accès à l'information. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'auteur est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'auteur est formellement interdite.

amont



- Phase 1
- Phase 2
- Phase 3
- Phase 4
- Phase 5
- Phase 6-1
- Phase 6-2
- Phase 7
- Phase 8
- Phase 9
- Phase 10

aval

+ 1129830  
2617200

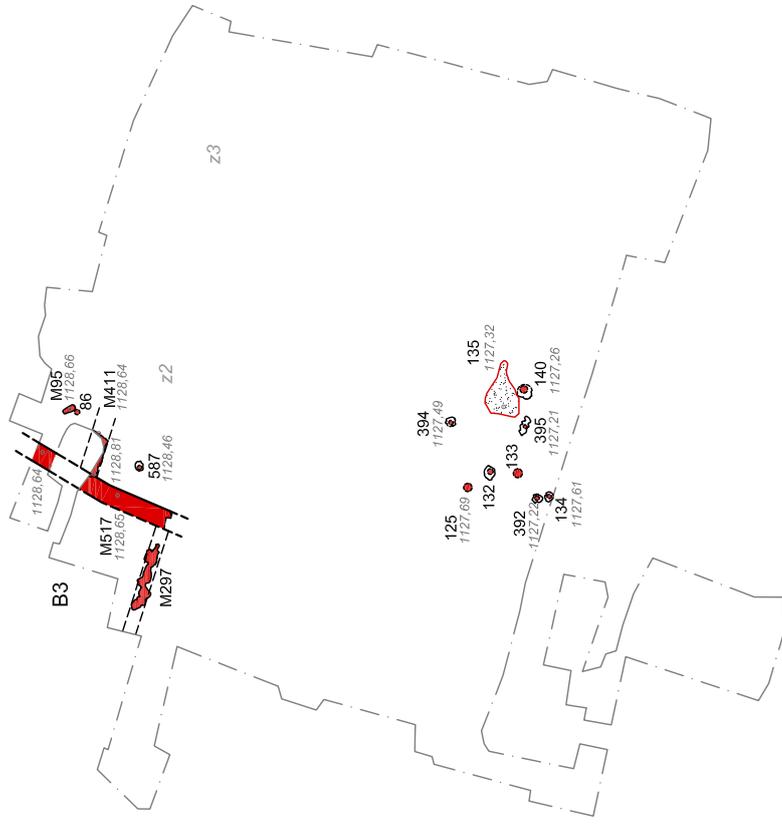
0 5 m

2024 / inSitu - MaM

Plan 4: Guttet-Feschel, Schluslilachra. Structures des Phases 2 et 3.

Guttet-Feschel, Schlussilachra, 2022 parcelles n° 11 67-2252	Plan d'ensemble des vestiges archéologiques par phases	<b>GFB22</b> <b>GFG22</b>
<b>inSitu</b> Bureau d'archéologie Rue Oscar Bider 54 - 1950 Sion	Ech.: 1/200 Date : 09 janvier 2024	 N
<small>© 2024, tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'auteur est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'auteur est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'auteur est formellement interdite.</small>		

© 2024, tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'auteur est formellement interdite.



amont

aval

- Phase 1
- Phase 2
- Phase 3
- Phase 4
- Phase 5
- Phase 6-1
- Phase 6-2
- Phase 7
- Phase 8
- Phase 9
- Phase 10

+ 1129830  
2617245



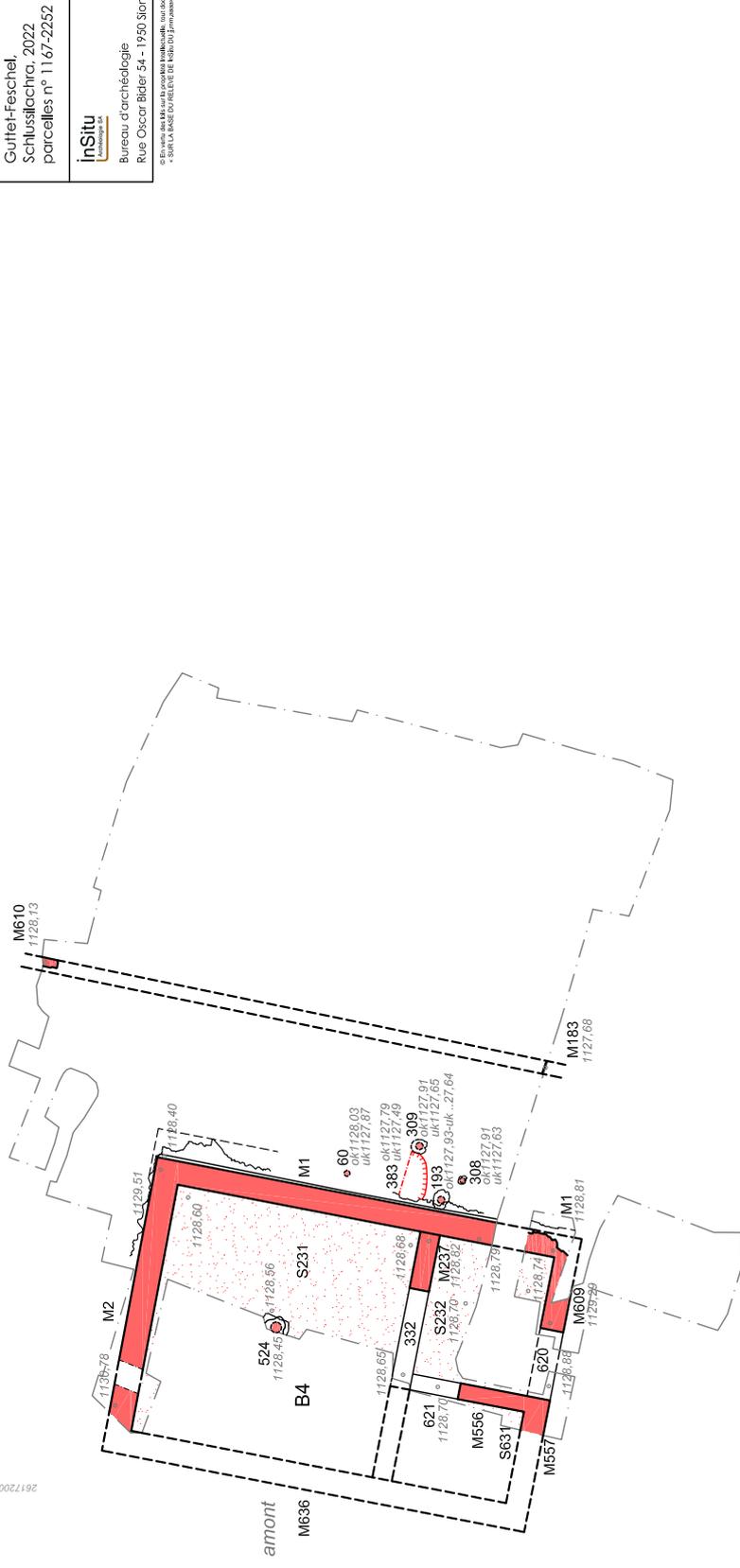
0 5 m

2024 / InSitu - MaM

Plan 5: Guttet-Feschel, Schlussilachra. Structures de la Phase 4.

© 2024 / inSitu - MailM  
Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'auteur est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'auteur est formellement interdite.

- Phase 1
- Phase 2
- Phase 3
- Phase 4
- Phase 5
- Phase 6-1
- Phase 6-2
- Phase 7
- Phase 8
- Phase 9
- Phase 10



Plan 6: Guttet-Feschel, Schlusilachra. Structures de la Phase 5.

Guttet-Feschel, Schluslilachra, 2022  
parcelles n° 11 67-2252

Plan d'ensemble des vestiges archéologiques par phases

**GFB22**  
**GFG22**

inSitu  
Bureau d'archéologie  
Rue Oscar Bider 54 - 1950 Sion

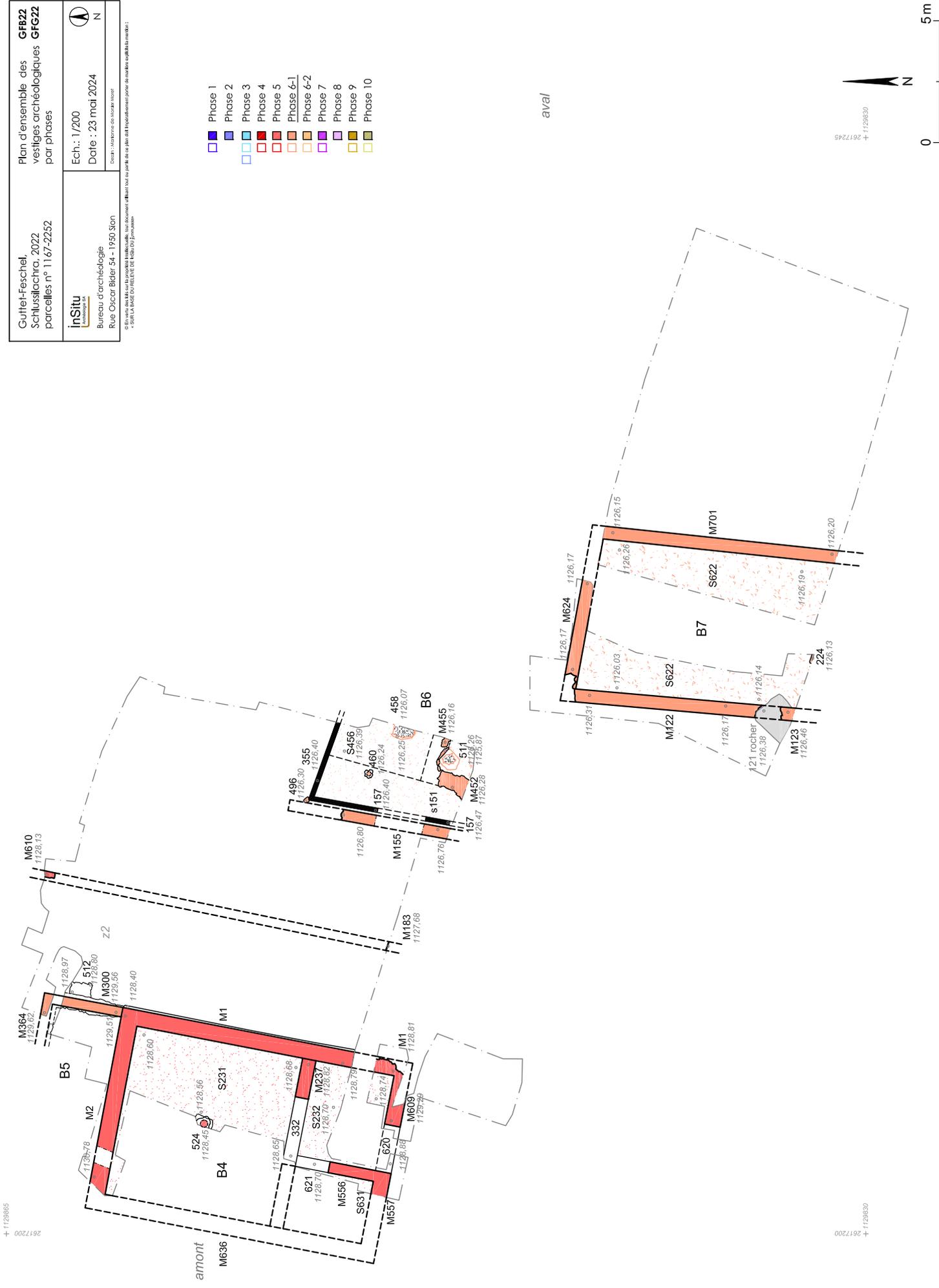
Ech.: 1/200  
Date : 23 mai 2024

© 2024, inSitu - MaIm

Document communiqué en vertu de la loi sur l'accès à l'information pour de nombreux aspects les mentions :

© SIA, LA BASE DE DONNÉES DE L'INSTITUT DE RECHERCHE EN HISTOIRE ET EN ARCHÉOLOGIE DE SION

- Phase 1
- Phase 2
- Phase 3
- Phase 4
- Phase 5
- Phase 6-1
- Phase 6-2
- Phase 7
- Phase 8
- Phase 9
- Phase 10



Plan 7: Guttet-Feschel, Schluslilachra. Structures de la Phase 6.1.

Guttet-Feschel, Schluslilachra, 2022 parcellen n° 11 67-2252

Plan d'ensemble des vestiges archéologiques par phases

inSitu

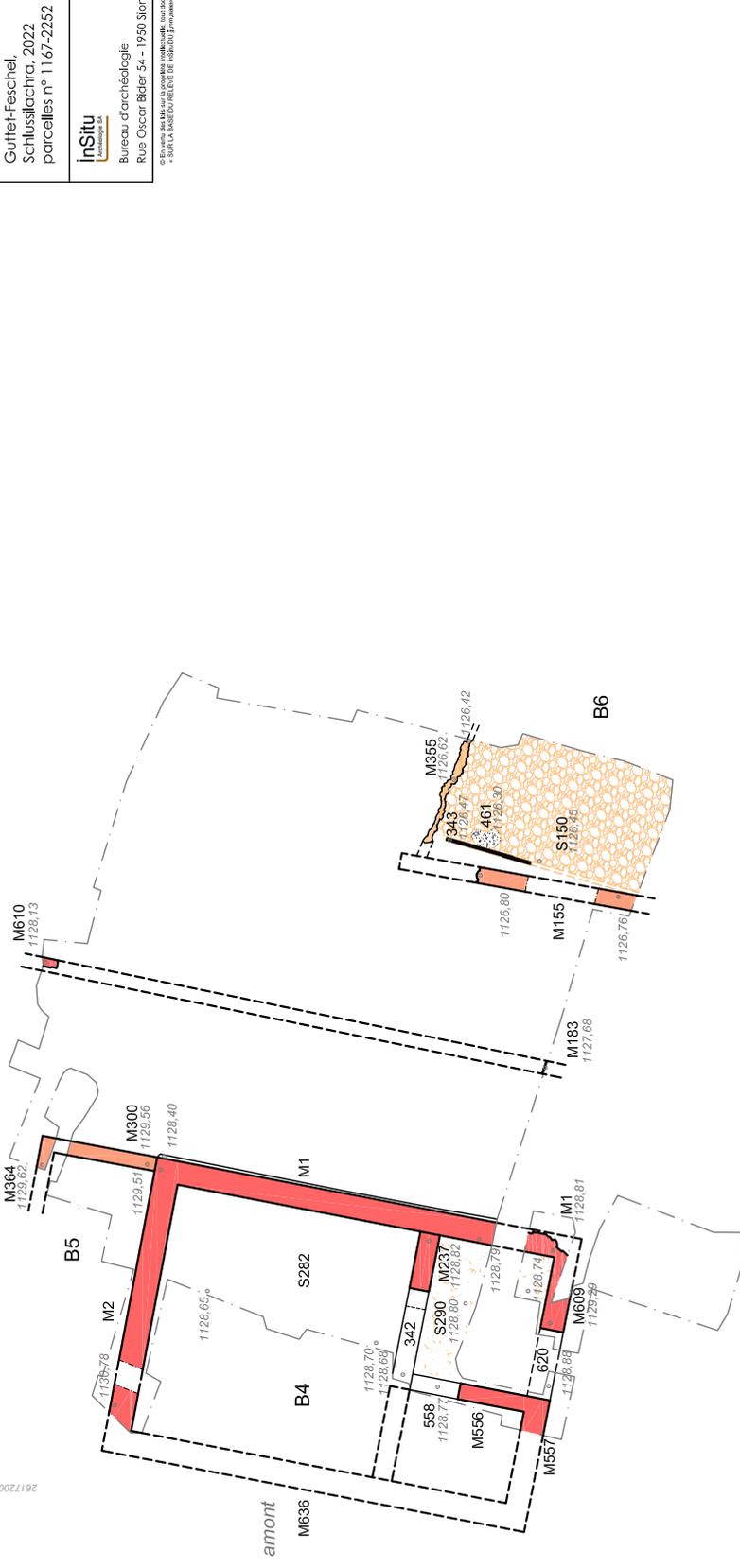
Bureau d'archéologie  
Rue Oscar Bider 54 - 1950 Sion  
Droits réservés de l'Etat suisse

Ech.: 1/200  
Date : 10 juin 2024

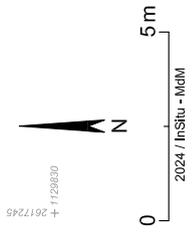
N

© SIA, LA BASE DE DONNÉES DE M&P/UD/EP/ARTECH

- Phase 1
- Phase 2
- Phase 3
- Phase 4
- Phase 5
- Phase 6-1
- Phase 6-2
- Phase 7
- Phase 8
- Phase 9
- Phase 10



aval



Plan 8: Guttet-Feschel, Schluslilachra. Structures des Phases 6.2.



Guttet-Feschel, Schluslilachra, 2022 parcelles n° 11 67-2252

Plan d'ensemble des vestiges archéologiques par phases

**GFB22**  
**GFG22**

inSitu  
Bureau d'archéologie  
Rue Oscar Bider 54 - 1950 Sion

Ech.: 1/200  
Date : 09 janvier 2024

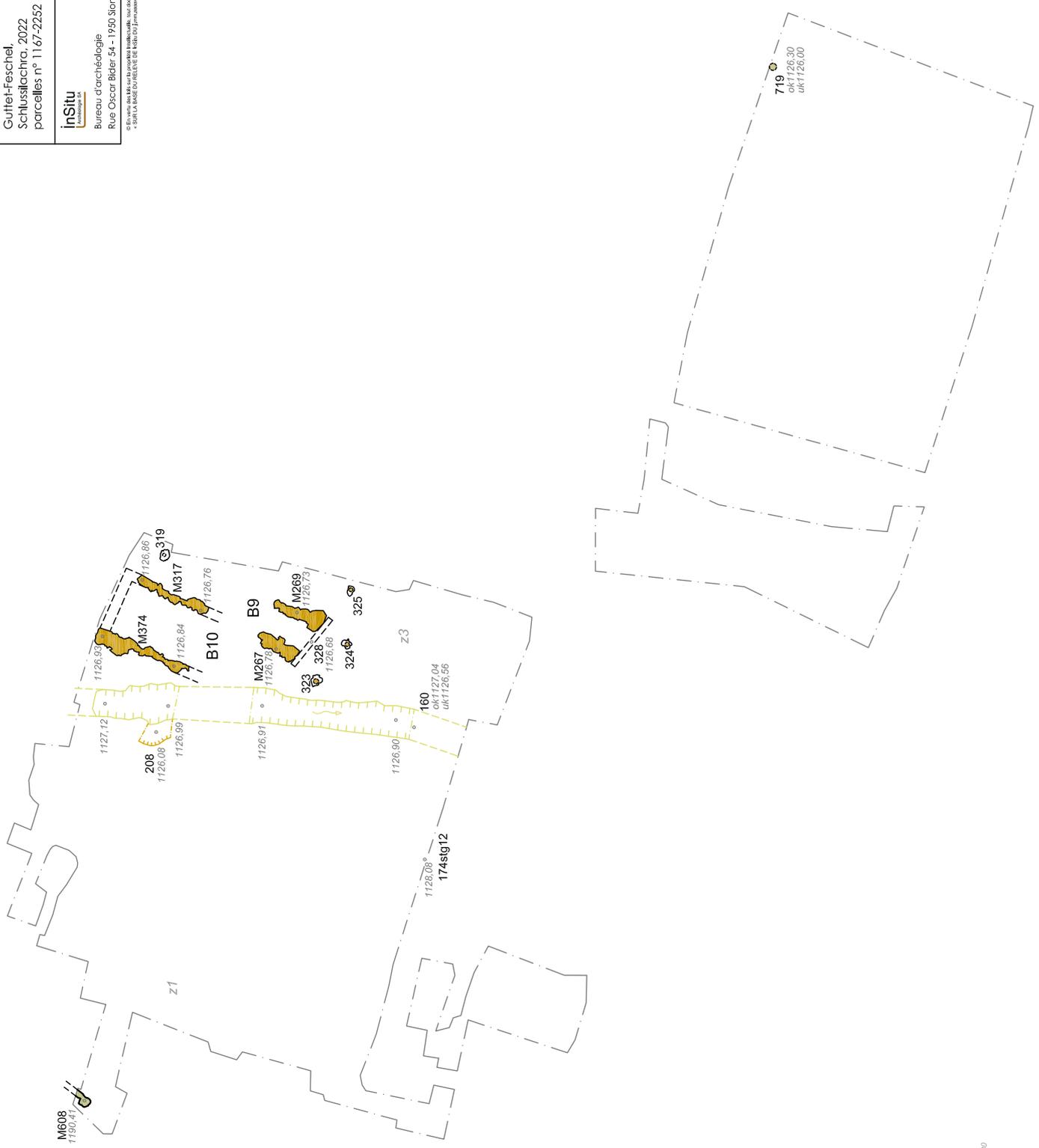
Dessin: Laboratoire de Sion

© SIA, LA MAIRIE DE SION, LE SERVICE D'ARCHÉOLOGIE DE SION, LE SERVICE D'ARCHÉOLOGIE DE SION, LE SERVICE D'ARCHÉOLOGIE DE SION

amont

aval

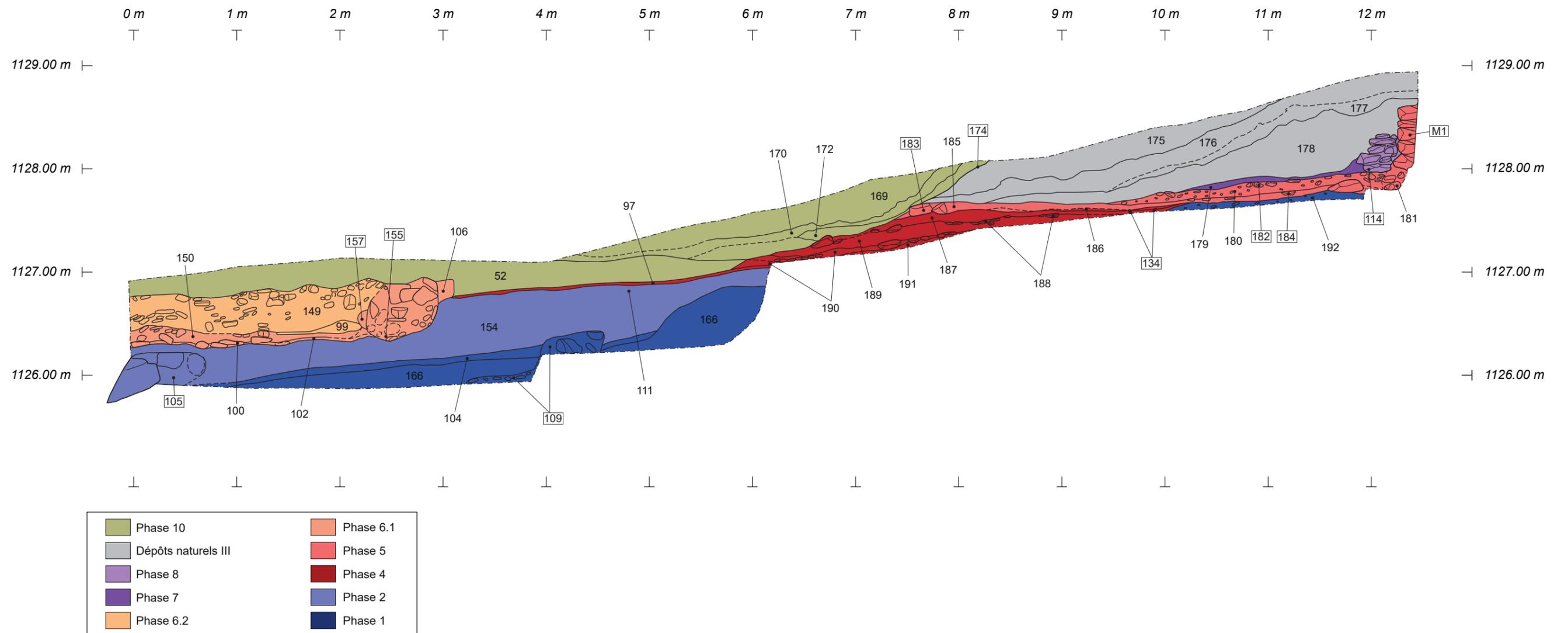
- Phase 1
- Phase 2
- Phase 3
- Phase 4
- Phase 5
- Phase 6-1
- Phase 6-2
- Phase 7
- Phase 8
- Phase 9
- Phase 10

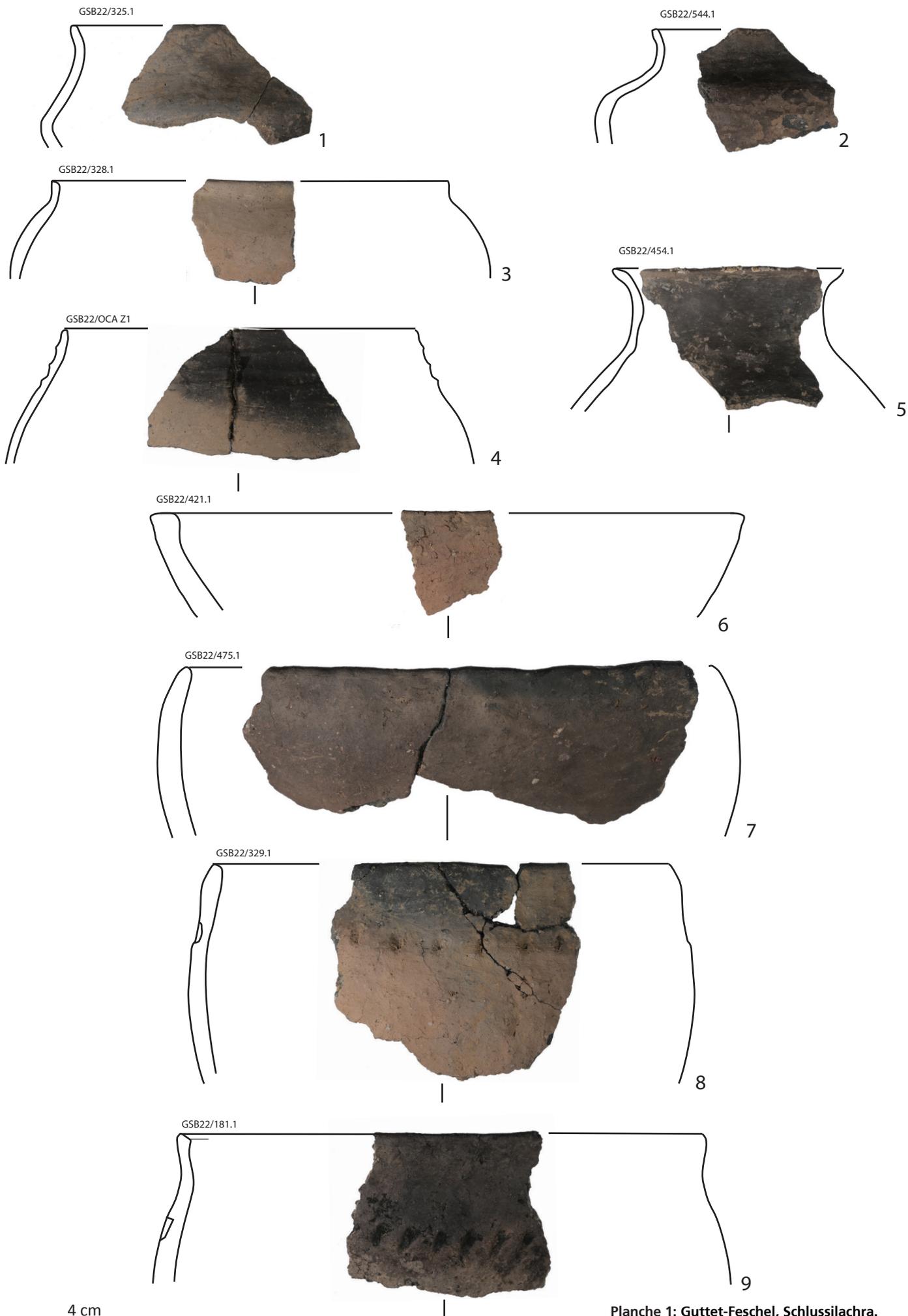


0 5 m

2024 / inSitu - M&M

Plan 10: Guttet-Feschel, Schluslilachra. Structures des Phases 9 et 10.





**Planche 1: Guttet-Feschel, Schlusilachra.**  
 Planche avec la céramique de l'âge du Fer



**GUTTET-FESCHEL**

**SCHLUSSILACHRA - GFB22/GFG22**

Brauerei Sonnenberge (GFB22) Garage (GFG22)